MÉMOIRE

SUR

DEUX INSCRIPTIONS

CUNÉIFORMES

TROUVÉES PRÈS D'HAMADAN

Ce Mémoire, imprimé aux frais de l'auteur, n'a été tiré qu'à deux cent cinquante exemplaires.

MÉMOIRE

SUR

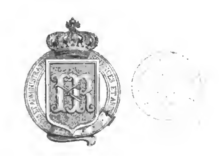
DEUX INSCRIPTIONS

CUNÉIFORMES

TROUVÉES PRÈS D'HAMADAN

ET QUI FONT MAINTENANT PARTIE DES PAPIERS DU Dr SCHULZ

PAR M. EUGÈNE BURNOUF



PARIS
IMPRIMERIE ROYALE

M DCCC XXXVI

AVANT-PROPOS.

Le mémoire que je publie en ce moment a été soumis à l'Académie des Inscriptions dans le courant du mois de mars dernier. Il y a déjà trois ans que j'avais eu occasion, dans un autre ouvrage, d'en annoncer l'existence; mais des circonstances indépendantes de ma volonté en avaient ajourné l'achèvement. J'ai repris ce travail du moment que j'ai eu la certitude que le public était en possession de l'ensemble des recherches commencées par M. Saint-Martin sur les inscriptions cunéiformes de Persépolis. J'avais à cœur de n'entrer dans cette route difficile qu'après avoir réuni tous les secours que pouvaient me fournir mes devanciers.

Depuis le commencement de ce siècle (1802) M. Grotefend s'est occupé presque constamment du déchiffrement des inscriptions cunéiformes, et il a consigné à diverses reprises les résultats de ses recherches dans plusieurs recueils savants de l'Allemagne, tels que les Annonces scientifiques de Goettingue, et les Mines de l'Orient. Il est certain qu'un auteur en communiquant ainsi au public ses découvertes à mesure qu'il les fait, sert la science d'une manière plus rapide que s'il attendait le moment où il sera en état d'exposer l'ensemble de ses travaux dans un ouvrage étendu qui en résume les principales conséquences. Cependant l'on

ne peut nier que l'emploi exclusif de ce mode de publication n'ait aussi quelques inconvénients. Il devient en effet malaisé de constater les découvertes dont s'est enrichie une étude, quand, au bout de quelques années, les traces des pas qu'elle a faits sont perdues dans un nombre considérable d'articles et d'annonces souvent peu développées. Telle est la difficulté que j'ai rencontrée quand j'ai voulu rassembler les mémoires écrits par M. Grotefend sur les inscriptions persépolitaines. J'ignore s'il a publié quelque traité où ses observations soient présentées d'une manière systématique; ce qu'il y a de certain, c'est que je ne connais en ce genre que la dissertation relative aux écritures cunéiformes qu'il a jointe à l'ouvrage de M. Heeren sur la politique et le commerce des anciens. J'ai dû regarder cette dissertation comme le résumé de ce qu'il y a de plus général dans les recherches de M. Grotefend, mais je ne suis pas certain de m'être mis par là en possession de tous les détails des travaux auxquels il s'est successivement livré depuis 1802. C'est ainsi que je n'ai pu me procurer la traduction qu'il a, dit-on, donnée d'une inscription qui, dans Niebuhr, porte la lettre A, ni celle du commencement d'une autre inscription, marquée H; je ne connais de ces travaux que ce que m'en a appris le Magasin encyclopédique de Millin[1]. Cette déclaration m'a paru nécessaire pour les personnes qui, en Allemagne, ont été à portée de recevoir les communications de M. Grotefend; elles ne devront pas être étonnées que je n'aie cité comme inscriptions traduites

[1] *Magasin encyclopédique*, ann. IX, tom. III, pag. 210 sqq.

par ce savant archéologue que celles qu'il a fait connaître dans la dissertation dont j'ai parlé tout à l'heure.

Je n'ai rien à dire du plan de ce mémoire, ni de la méthode que j'y ai suivie. Le plan se trouve exposé dans la Première partie, et la méthode est celle dont j'ai déjà fait l'application à d'autres travaux d'un genre analogue. Je serais heureux si le petit nombre de lecteurs auquel ces recherches s'adressent trouvait que cette méthode m'a conduit à quelques résultats curieux, et qu'elle peut jeter un nouveau jour sur ces monuments antiques, où, suivant la belle expression de Chardin, « l'on aperçoit je ne sais quelles « ombres de la grandeur des Perses. »

Paris, 1er juin 1836.

MÉMOIRE

SUR

DEUX INSCRIPTIONS

TROUVÉES PRÈS D'HAMADAN.

PREMIÈRE PARTIE.

OBSERVATIONS PRÉLIMINAIRES.

Le mémoire que j'ai l'honneur de soumettre à l'Académie a pour but d'exposer quelques-uns des résultats auxquels m'ont conduit l'examen des inscriptions persépolitaines et l'étude du dialecte dans lequel sont écrits ces monuments célèbres. Les tentatives faites par M. Grotefend, puis par un des membres de l'Académie, M. Saint-Martin, sont trop connues pour que je sois obligé d'en retracer l'histoire. Les travaux de M. Grotefend ont été appréciés avec autant d'impartialité que de justesse par M. Silvestre de Sacy [1], et quant aux modifications que leur auteur a cru devoir apporter à son système de lecture, on en trouve le résumé dans la planche qui accompagne la dissertation sur les écritures cunéiformes à laquelle M. Heeren a donné place dans son ouvrage sur la politique et le commerce

[1] *Lettre a M. Millin*, Magas. encycl. an. VIII, tom. V, pag. 438.

des anciens[2]. Les vues de M. Saint-Martin et les changements qu'il a cru devoir faire à la lecture de M. Grotefend ont été insérés dans le Journal asiatique, puis publiés dans le XII[e] volume des Mémoires de l'Académie[3]. M. Saint-Martin s'était depuis occupé activement de ces inscriptions; mais à l'époque assez récente où M. Klaproth a publié son traité sur les écritures des anciens peuples de l'Asie[4], M. Saint-Martin n'avait changé d'opinion que sur la valeur d'une seule lettre; et, s'il m'est permis de joindre mon témoignage personnel à la preuve qui résulte de l'ouvrage précité de M. Klaproth, je dois dire que M. Saint-Martin m'assura plus d'une fois qu'il croyait son système de déchiffrement à l'abri de la critique, au moins dans ses résultats généraux. Selon lui, ce qui restait à éclaircir encore, c'étaient et la langue dans laquelle sont écrites ces inscriptions, lesquelles occupent le premier rang sur les monuments de Persépolis, et les deux autres systèmes d'écriture auxquels il avait donné les noms de *médique* et d'*assyrien*, et sur lesquels, il faut en convenir, on n'a encore que des notions vagues et peu satisfaisantes.

Nous aurons occasion d'exposer dans la suite de ce mémoire les points sur lesquels diffèrent M. Grotefend et M. Saint-Martin, et les raisons que nous croyons avoir de choisir l'une de ces lectures plutôt que l'autre. Sans nous occuper en ce

[2] Heeren, *Ideen über die Politik, den Verkehr und den Handel der vornehmsten Völker der alten Welt*, tom. I, pag. 561, Gött. 1815, et tom. I, 2[e] partie, pag. 325, édit. 1824. C'est principalement à la dernière édition de cet ouvrage que nous nous référons quand nous parlons des travaux de M. Grotefend. Cependant nous avons dû citer aussi quelquefois la troisième édition, c'est-à-dire celle de 1815, parce qu'elle renferme un morceau et des observations qui ne se trouvent pas dans l'édition de 1824.

[3] *Journ. asiat.* tom. II, pag. 59; *Mém. de l'Acad. des Inscr.* II[e] série, tom. XII, 2[e] partie, pag. 113 sqq.

[4] *Aperçu de l'origine des diverses écritures de l'ancien monde*, pag. 62. Paris, 1832.

moment de ces différences, nous pouvons avancer que plusieurs des résultats auxquels ils sont successivement parvenus sont désormais complétement démontrés. Les noms de *Darius* et de *Xerxès* ont été trouvés sur deux inscriptions. Celui d'*Achéménès* a été lu par M. Saint-Martin et, plus exactement encore, par M. Rask[5]; le mot *roi* a été déchiffré; enfin les valeurs des consonnes qui entrent dans ces mots, et, jusqu'à un certain point, celles des voyelles, ont été déterminées avec une précision qui assure aux auteurs de ces découvertes des droits incontestables à la reconnaissance des savants.

On ne peut nier cependant qu'il ne reste encore beaucoup à faire pour le déchiffrement définitif et pour l'intelligence complète de ces monuments. Des cinq inscriptions un peu développées que Niebuhr a reproduites, à ce qu'il semble, avec une grande fidélité, on n'a traduit que les deux plus courtes. Les inscriptions A, H, I des planches XXIV et XXXI de Niebuhr[6] n'ont pas encore été lues, ou bien si les savants qui ont déchiffré les inscriptions B et G sont parvenus à transcrire les trois autres, ainsi que les courts fragments donnés par d'autres voyageurs, comme sir W. Ouseley[7], ils n'ont fait connaître ni leur lecture ni le sens qu'ils ont cru pouvoir assigner, soit à la totalité, soit seulement à une ou à plusieurs parties du texte. L'inscription de Corneille Le Brun[8] est la plus considérable de celles qu'ait transcrites M. Grotefend; mais, quoiqu'il l'ait accompagnée d'une traduction latine, il ne paraît pas que cette version, sur laquelle nous nous explique-

[5] *Ueber das Alter und die Echtheit der Zend-Sprache und des Zend-Avesta, etc. übersetzt von F. H. von der Hagen*, pag. 28. Berlin, 1826.

[6] *Voyage en Arabie, etc.* tom. II, pag. 109 et 123, trad. française.

[7] *Travels in various countries of the East, etc.* tom. II, pag. 255, planche XLVI, et pag. 256, planche XLVII.

[8] *Voyage de Corneille Le Brun par la Moscovie et la Perse, etc.* tome II, planche CXXXI.

rons plus tard, ait satisfait la critique, et nous ne craignons pas d'affirmer qu'on reste, après l'avoir lue, dans une complète ignorance du sens du texte[9]. Les seules inscriptions traduites avec quelque apparence d'exactitude sont d'ailleurs si courtes, qu'on n'a pu guère y reconnaître avec certitude d'autres mots que des noms propres, ceux de *Darius*, de *Xerxès*, de *Gôschtâspa*, suivant M. Grotefend, ou de *Vychtaspa*, selon M. Saint-Martin. Les mots qui accompagnent ces noms propres sont ceux de *roi* et de *fils;* mais quoique le premier de ces titres soit répété dans les deux inscriptions précitées sous trois formes différentes, formes qui représentent trois rapports grammaticaux distincts, ce n'est pas encore assez pour donner une idée nette de la langue de ces inscriptions. On peut bien déjà soupçonner que cette langue a des inflexions grammaticales; mais le nombre de ces inflexions est encore trop restreint pour qu'on puisse, même approximativement, déterminer le caractère de ce dialecte et les rapports qu'il peut avoir avec les idiomes auxquels on conjecture qu'il doit se rattacher.

Aussi, nous devons l'avouer, ne sait-on encore rien de tout à fait précis sur le langage des inscriptions persépolitaines. M. Grotefend n'a pu donner sous ce rapport aucune notion positive, parce que ce n'est pas à l'aide de la connaissance des langues de cette partie de l'Asie qu'il est arrivé à reconnaître les noms de *Xerxès* et de *Darius*. Et cependant quelques découvertes heureuses semblaient lui donner le droit d'avancer, comme il l'a fait en plusieurs circonstances, que la langue des inscriptions persépolitaines était le zend[10]. M. Saint-Martin, qui

[9] Heeren, *Ideen über die Politik, etc.* tom. I, pag. 601, éd. 1815. Il est singulier que cette traduction ait disparu de l'édition suivante (1824) de l'ouvrage de M. Heeren. Il semble que son auteur lui-même l'ait abandonnée.

[10] Heeren, *Ideen über die Politik, etc.* tom. I, 2ᵉ partie, pag. 358, éd. 1824.

avait adopté ce que la lecture de M. Grotefend présentait d'incontestable, s'est depuis attaché à soumettre les résultats de son devancier à l'épreuve plus sûre des faits et de la langue. Soutenu par la connaissance profonde de l'histoire de l'Asie ancienne, s'aidant de l'intelligence de la langue zende telle que l'a exposée Anquetil du Perron, il regarda les désinences grammaticales qu'il trouvait dans ces inscriptions comme appartenant au zend; et sans affirmer positivement que ces inscriptions fussent littéralement écrites dans la langue du Vendidad, du Yaçna et du Vispered, il conjectura qu'elles nous faisaient connaître un dialecte fort rapproché de celui qui s'est conservé dans les livres attribués à Zoroastre[11].

Le déchiffrement et l'interprétation des inscriptions persépolitaines en étaient arrivés à ce point, lorsque M. Rask, examinant dans un mémoire écrit primitivement en danois, puis traduit en allemand dans l'année 1826, la question de l'antiquité et de l'authenticité de la langue zende, eut occasion de proposer deux corrections à la lecture de M. Grotefend. Ces corrections, qu'on pourrait croire peu importantes si on ne les jugeait que par leur nombre, portaient sur la consonne, lue *tsch* par M. Grotefend, et *b* ou *m* par M. Saint-Martin, et sur la voyelle lue *o* par M. Grotefend et *â* long par M. Saint-Martin[12]. M. Rask avança que si l'on donnait au premier de ces signes la valeur d'un *n* et au second celle d'un *m*, on devrait lire dans l'inscription G de Niebuhr, le nom d'*Achéménès*, écrit de cette manière, *aqâmnôsôh*, au lieu de *akhêôtschôsôh* de M. Grotefend, et *oûkhaâmychyé* de M. Saint-Martin. Cette correction lui donna

[11] *Journ. asiat.* tom. II, pag. 77; *Mém. de l'Acad. des Inscr.* II[e] série, tom. XII, 2[e] partie, pag. 142.

[12] *Ueber das Alter und die Echtheit der Zend-Sprache und des Zend-Avesta, etc.* pag. 28. Voyez encore les fragments d'une lettre de M. Münter à M. de Sacy, insérés dans le Journal asiatique, tom. II, pag. 149.

en outre, dans cette même inscription, une désinence pour le génitif pluriel du mot de *roi*, qu'il lut *ânâm*, au lieu de *êtschâo* de M. Grotefend, et *abaâ* ou *amaâ* de M. Saint-Martin. Ce changement capital fut approuvé par M. Bopp, qui, rendant compte, dans les Annales critiques de Berlin, du travail de M. Rask sur la langue zende, fit remarquer que les mots *ksâhyôhânâm* (des rois) et *dehunâm* (des provinces), qu'on trouvait dans les deux inscriptions de M. Grotefend, corrigées par la lecture de Rask, étaient extrêmement rapprochés de la forme sous laquelle se présentent ces mots en zend[13]. M. Bopp accompagna cette observation d'une autre remarque sur laquelle nous reviendrons plus bas. Il n'énonça pas cependant l'opinion qu'il a pu se former du caractère de la langue des inscriptions persépolitaines, mais il est aisé de voir qu'il la regarde comme offrant avec le zend des livres de Zoroastre des rapports nombreux et incontestables.

C'est également à ce résultat que j'étais parvenu dès le commencement du travail que j'ai entrepris sur les anciens livres religieux des Parses. J'avais été naturellement conduit à comparer les mots obtenus par les lectures de MM. Grotefend et Saint-Martin, avec ceux que m'avaient fournis les relevés complets que j'avais faits d'après les manuscrits zends d'Anquetil du Perron. Mais quelque intérêt que m'offrît une étude dont les résultats pouvaient être d'une haute importance dans la question de l'authenticité des textes zends, je laissai au savant qui, en France, avait déjà jeté de grandes lumières sur ce sujet le soin de poursuivre ces recherches, et je formai le dessein de ne pas publier les résultats que j'avais déjà obtenus. Je n'ai plus malheureusement aujourd'hui les mêmes motifs de gar-

[13] *Jahrbücher für wissensch. Kritik*, déc. 1831, pag. 819.

der le silence; et quoique je sois aussi intimement convaincu qu'autrefois de tout ce qui me manque pour continuer des travaux que M. Saint-Martin avait tant de moyens d'achever au grand honneur de l'érudition française, je crois pouvoir appeler de nouveau l'attention des orientalistes sur des monuments dont l'interprétation laisse encore tant à désirer. Quand il s'agit d'expliquer des textes qui présentent des difficultés considérables, augmentées encore par le petit nombre des spécimens qu'on en possède, les moindres éclaircissements peuvent être utiles, et ce serait une réserve puérile que de s'abstenir d'exposer des vues qui peuvent mettre de plus habiles et de plus savants explorateurs sur la voie de conséquences importantes. C'est principalement cette considération qui m'a enhardi à soumettre à l'Académie les diverses observations que m'a suggérées l'examen des trois inscriptions jusqu'ici non expliquées des planches XXIV et XXXI de Niebuhr, ainsi que l'étude de quelques autres monuments du même genre que je vais faire connaître. Ces observations ne porteront pas sur quelques passages pris au hasard dans les inscriptions publiées ou encore inédites qui sont à ma disposition. Quelques facilités que ce plan m'eût offertes, j'ai cru devoir y renoncer pour soumettre successivement chacune des inscriptions qui nous sont connues à un examen suivi et aussi rigoureux que cela m'a été possible, en un mot pour en donner la traduction et l'explication complète.

Les premières tentatives faites pour l'interprétation des inscriptions persépolitaines se sont presque exclusivement concentrées sur les inscriptions B et G de la planche XXIV de Niebuhr, relatives la première à Darius, fils de Gochtasp, la seconde à Xerxès, fils de Darius. C'est vraisemblablement à ce choix judicieux, fait par M. Grotefend, que l'on doit la décou-

verte du nom de ces deux princes avec le titre de *roi des rois*. Car quoique ces mêmes noms se représentent dans les trois autres inscriptions copiées par Niebuhr, ainsi que dans celles de Corneille Le Brun, comme ils y sont mêlés à d'autres mots plus difficiles et qui partagent l'attention de l'observateur, il est moins aisé de les dégager des obscurités qui les enveloppent, pour les considérer à part et en eux-mêmes. Au contraire ces noms forment à eux seuls la partie la plus considérable des inscriptions B et G, et les mots qui les accompagnent sont et moins nombreux et moins faits pour distraire celui qui entreprend de déchiffrer ces deux inscriptions dans la supposition qu'elles contiennent des noms de rois. Mais aujourd'hui que, grâce à des efforts heureux, nous sommes en possession de la valeur de plusieurs des lettres que donnent ces deux inscriptions, nous devons tenter d'appliquer ces valeurs aux trois autres monuments qui restent encore à expliquer, autant pour soumettre à un contrôle nouveau les notions déjà acquises, que pour parvenir, si cela est possible, avec leur secours, jusqu'au sens caché sous ces signes, dont le plus grand nombre est encore indéterminé. En admettant donc que le déchiffrement déjà donné soit exact dans ses points principaux, il faut transporter la question sur un autre terrain, et tenter l'interprétation de ce qu'on a commencé de lire. Si l'examen des faits nous démontre la nécessité de rectifier plusieurs des données que nous ont fournies nos devanciers, nous ne devrons pas oublier que, sans ces données mêmes, nous fussions peut-être resté hors d'état de proposer des modifications souvent importantes à leur système.

Avant d'entreprendre l'analyse détaillée à laquelle il me paraît nécessaire de soumettre ces inscriptions, si l'on veut faire quelque progrès réel dans l'intelligence de ce qu'elles

contiennent, je dois exposer les motifs qui m'ont décidé à commencer par les inscriptions encore inédites de l'Alvande, plutôt que par l'une ou l'autre de celles qui sont marquées A, I, H dans Niebuhr. J'ai dû laisser d'abord de côté l'inscription H, dont la fin offre dans la copie de Niebuhr des lacunes considérables; il m'a semblé qu'il était plus logique, et en même temps plus profitable pour les résultats que peut donner cette étude, de commencer par un monument complet. J'ai également ajourné l'examen de l'inscription I, à cause des lacunes qu'on remarque dans la copie de Niebuhr. Cette inscription, qui est certainement, par les notions positives qu'elle renferme, la plus curieuse de celles que nous possédons, contient quelques termes qui ne se représentent pas ailleurs, et dont l'interprétation offre des difficultés presque insurmontables.

Restait l'inscription A de Niebuhr, dont les lacunes sont moins nombreuses que celles de l'inscription I, en même temps qu'elles portent sur des passages moins importants. L'analogie que j'avais cru remarquer entre ce monument et celui qui est gravé dans Corneille Le Brun sous le n° 131, me paraissait un motif décisif pour le choisir de préférence à tous les autres. Cependant, après une collation attentive de ces deux inscriptions, et après l'examen auquel je les soumis successivement, je ne tardai pas à soupçonner que nous ne possédions pas le commencement de celle de Niebuhr, et à me convaincre que M. Grotefend avait eu raison de marquer le commencement de cette dernière au milieu de la troisième ligne de celle de Le Brun[14]. L'étude des inscriptions de l'Alvande et de Vân est venue plus tard me confirmer dans cette conjecture. Mais comme, dans l'état où se trouve le déchiffrement des inscriptions per-

[14] Heeren, *Ideen über die Politik, etc.* tom. I, pag. 601, note 8, éd. 1815.

sépolitaines, la prétention de déterminer un point qui suppose qu'on en possède l'intelligence complète peut passer pour téméraire, je dois donner ici en peu de mots la preuve de ce que je viens d'avancer.

Je commence par avouer que M. Saint-Martin regardait le monument dont il s'agit comme complet, ou du moins il ne s'est pas exprimé à cet égard en des termes qui puissent donner à penser que le commencement de l'inscription A n'avait pas été copié par Niebuhr. Quoiqu'il n'ait pas eu occasion d'examiner spécialement cette question, puisque, comme nous l'avons précédemment indiqué, il ne s'est occupé que des deux inscriptions plus courtes B et G de Niebuhr, lesquelles ne contiennent que les noms des rois Darius et Xerxès avec leurs titres, il a cependant cité la première lettre de l'inscription A, en preuve de l'existence d'un pronom formé de la seule voyelle *â*. Voici comme il s'exprime dans ses observations sur les inscriptions persépolitaines. « Il existe encore dans la langue « zende un mot plus court, c'est le pronom démonstratif *ceci;* « il se compose d'une seule lettre, d'un *â*. Or, et c'est un fait « bien remarquable, nous retrouvons en tête d'une autre ins- « cription qui se voit planche XXIV de Niebuhr, sous la lettre « A, un mot formé aussi d'une seule lettre cunéiforme; il est « très-vraisemblable que c'est une voyelle, et c'est précisément « la lettre dont j'ai fait un *â* long. L'emploi d'un pronom dé- « monstratif, placé à la tête d'une inscription évidemment « destinée à faire connaître aux spectateurs les objets représen- « tés à côté, n'a sans doute rien que de très-naturel[15]. »

Ici se termine ce que M. Saint-Martin a eu occasion de dire sur ce sujet; il résulte de la manière dont il conclut que, dans

[15] *Mém. de l'Acad. des Inscr.* IIe série, tom. XII, 2e partie, pag. 131.

son opinion, l'inscription A de Niebuhr commence par un pronom indicatif *â*, destiné à appeler l'attention du spectateur sur les objets dont le monument contient la description. On voit par là que la question de savoir si cette inscription est ou n'est pas acéphale revient à une question d'interprétation, laquelle à son tour se ramène à une question de lecture. Il serait prématuré d'examiner en ce moment cette double question, dont la place est marquée dans la suite de notre travail. Je dois dire cependant que l'attention de la critique devait être éveillée par la remarque de M. Grotefend, que nous avons indiquée tout à l'heure, et que, malgré les doutes qui pouvaient subsister encore sur cette question, à cause de la confusion de la gravure de Le Brun et des nombreux changements qu'y faisait M. Grotefend, en admettant jusqu'à cinq et six caractères différents pour l'expression de la même valeur, on ne pouvait pas méconnaître que l'inscription n° 131 contient des passages semblables à l'inscription A. Quant à nous, ayant renoncé, d'après l'opinion de Rask, à regarder le premier signe de l'A de Niebuhr comme un *â* long, et lui ayant attribué, à l'exemple du savant danois et de M. Bopp, la valeur d'un *m*, nous trouvons que l'inscription de la planche XXIV de Niebuhr commence par un *m* isolé, ce qui, l'on doit en convenir, ne peut aisément passer pour un mot complet, quelque court qu'on le suppose. Ajoutons qu'il est à peu près impossible de tirer aucun sens de la première ligne, dont la fin est d'ailleurs tronquée.

Ces motifs m'avaient engagé à regarder la copie de Niebuhr comme incomplète, et je considérais l'inscription A comme la suite d'un autre tableau qui avait pu être placé sur une partie maintenant détruite de l'édifice, lorsque l'examen attentif d'une inscription qui se trouve aujourd'hui parmi les papiers du docteur Schulz, papiers dont la Société asiatique a entrepris

la publication, vint confirmer cette conjecture de la manière la plus satisfaisante. L'inscription dont je veux parler est désignée dans les manuscrits relatifs au voyage scientifique du docteur Schulz, sous le titre de *Première colonne de la niche à droite, composée de trois rangs d'inscriptions*[16]; il s'en trouve une autre copie qui me paraît avoir été faite postérieurement d'après la précédente, et qui a pour titre: *Première colonne à gauche de l'inscription d'Alvande*[17]. Cette copie ne diffère de la première que par de légères variétés dans la forme de trois caractères, et que par l'absence d'un signe. Comme ces variétés sont des inexactitudes, et que la première des deux copies, où elles ne se trouvent pas, est conséquemment plus correcte, j'en conclus que cette première copie a été faite d'après le tableau original lui-même. Cette même inscription se retrouve une troisième fois dans les papiers du docteur Schulz, avec ce titre: *Première colonne de l'inscription à gauche, dite Ganj-nameh, au pied de la montagne d'Elwund, près Hamadan*[18]. Elle ne diffère des deux autres que par le nom du roi qui, au lieu d'être *Xerxès*, est *Darius*.

J'insisterai plus tard sur les ressemblances et les différences de moindre intérêt qui se trouvent entre cette copie et celles que j'ai indiquées les premières. Je dois ajouter seulement à cette description sommaire que les monuments dont il s'agit ont été copiés, non par le docteur Schulz, mais par M. Steuart et par M. Vidal, drogman du consulat de France à Alep. M. Vidal, qui avait relevé l'inscription de Xerxès, en envoya la copie à notre confrère M. Lajard, en lui promettant aussi de lui adresser celle qu'avait faite M. Steuart, et que ce dernier

[16] *Voyage scientifique du docteur Schulz en Perse et en Turquie*, cote 13, 7ᵉ partie, 4ᵉ pièce.

[17] *Voyage scientifique du docteur Schulz*, cote 13, 7ᵉ partie, 1ʳᵉ pièce.

[18] *Ibid.* cote 13, 7ᵉ partie, 5ᵉ pièce.

devait lui communiquer. M. Lajard ne reçut jamais cette seconde copie; mais comme l'inscription de Darius, que nous trouvons jointe à celle qui a été copiée par M. Vidal, paraît avoir été écrite par une main anglaise, nous avons tout lieu de croire que nous avons sous les yeux le monument même que M. Vidal devait envoyer à M. Lajard, et qu'il aura vraisemblablement confié plus tard au docteur Schulz. Au moment de la mort de M. Saint-Martin, ces copies se trouvaient jointes aux papiers du docteur Schulz, dont M. Saint-Martin devait surveiller la publication, et elles passèrent avec ces papiers au ministère des affaires étrangères, puis de là au cabinet des manuscrits de la Bibliothèque royale. Ces détails, que je dois à l'obligeance de notre confrère M. Lajard, auquel, comme on voit, appartient la copie de l'inscription de l'Alvande relative à Xerxès, m'ont paru nécessaires à rétablir pour constater l'origine de ces inscriptions; autrement on ignorerait tout à fait ce qui se rapporte à des monuments sur lesquels les manuscrits du docteur Schulz ne donnent aucune lumière.

En comparant ces deux inscriptions avec une de celles qui ont été copiées à Vân par le savant et malheureux voyageur que nous venons de nommer, je ne fus pas longtemps à m'apercevoir que l'inscription de Vân commençait exactement comme nos inscriptions de l'Alvande, et qu'elle était, comme l'une d'elles, relative à Xerxès. Le monument dont les papiers du docteur Schulz contiennent une double copie est sans doute plus étendu que les inscriptions de l'Alvande; mais il est en trois langues comme elles, et la colonne qui occupe le premier rang à gauche est, à Vân comme sur l'Alvande, celle qui reproduit les caractères persépolitains du système le plus simple. Cette inscription porte le double titre suivant: *Inscriptions du Ghourâb, ou du château de Vân*, et *Inscription trilingue de Xerxès*,

fils de Darius, côté sud du château de Vân[19]. Les trois inscriptions sont copiées sur une seule feuille, divisée en trois colonnes: celle dont nous nous occupons en ce moment, ou la première, porte le n° IX; c'est la seule des quarante-deux inscriptions cunéiformes recueillies à Vân par le docteur Schulz qui soit écrite avec les caractères dont nous tentons de compléter le déchiffrement. Or, des trois parties que l'on peut, si je ne me trompe, trouver dans le texte qu'elle contient, les deux premières sont identiques à la totalité de l'inscription de Xerxès; la fin seule, qui forme environ le tiers de l'inscription, ne se trouve pas dans celle de l'Alvande. Ce résultat curieux, sur lequel j'insisterai plus tard, nous donne trois copies de la même inscription, puisque la seconde de l'Alvande ne diffère de la première que dans le nom du roi, et nous pouvons, grâce au moyen de contrôle que nous fournit la comparaison de deux monuments trouvés à des distances aussi considérables, procéder avec plus d'assurance à l'examen des nombreuses questions de lecture et d'interprétation qui restent à décider.

Mais ce n'est pas tout encore, et à ces deux monuments de sa puissance, que Xerxès a laissés sur les rochers de l'Alvande, l'ancien Oronte, et sur ceux de Vân, il en faut joindre un autre, lequel se trouve au milieu même des édifices à la construction desquels il a certainement pris part, s'il ne les a pas fondés lui-même, je veux dire au milieu des ruines de Persépolis. J'ai déjà parlé plus haut de ce monument, lorsque j'ai indiqué la comparaison qu'en avait faite M. Grotefend avec l'inscription A de Niebuhr : c'est la grande inscription de quinze lignes donnée par Corneille Le Brun, sous le n° 131 du second volume de son voyage. Cette inscription contient, comme

[19] *Voyage scientifique du docteur Schulz*, cote 13, 8e partie, 3e pièce.

celle de Vân, la totalité de l'inscription de l'Alvande consacrée à Xerxès, et de plus une portion de texte assez considérable, qui diffère de la fin de celle de Vân, non-seulement par son étendue, mais encore par ce qu'elle contient. Nous n'en avons pas moins dans ce monument une nouvelle copie de nos inscriptions de l'Alvande et du commencement de celle de Vân; et quoique la gravure de Le Brun soit bien moins exacte que la copie de MM. Vidal, Steuart et Schulz, nous ne devrons pas la négliger, tant à cause des renseignemens que renferme la portion de texte qui lui est propre, que parce qu'elle nous offrira l'occasion de constater combien il est facile, en transcrivant des caractères de ce genre, de donner d'une même inscription des copies bien différentes les unes des autres.

Ajoutons enfin, pour compléter ces divers rapprochements, que l'on trouve encore, parmi les dessins que sir W. Ouseley a donnés des fragments et bas-reliefs découverts par lui ou par sir Gore Ouseley dans les ruines de Persépolis, une belle inscription de cinq lignes, qui contient exactement le commencement de l'inscription de Darius sur l'Alvande, à l'examen de laquelle est consacrée la seconde partie de notre travail[20]. Il est vrai qu'on remarque vers le milieu de l'inscription une lacune qui enlève à chaque ligne quelques lettres; mais le commencement et la fin des lignes correspondent exactement avec notre inscription de Darius, ainsi qu'on peut s'en convaincre en comparant notre planche II avec le fragment de la planche XLVI de sir William Ouseley, que nous reproduisons sous le n° 3 dans notre planche V. Dès 1818 M. Grotefend, dans les Mines de l'Orient[21], et plus tard dans le Journal

[20] *Travels in various countries of the East*, tom. II, pag. 255.

[21] *Fundgruben des Orients*, tom. VI, pag. 257.

littéraire de Halle[22], rappelant l'opinion qu'il avait énoncée sur l'inscription A de Niebuhr, assigna pour commencement à cette inscription les cinq lignes de sir Gore Ouseley. Ce rapprochement ingénieux, tout vraisemblable qu'il devait me paraître, ne fut cependant démontré à mes yeux qu'après la comparaison que je fis de ce fragment avec le commencement de l'inscription de Darius sur l'Alvande. Maintenant il n'est pas douteux que cette inscription n'ait existé à la fois et à Persépolis et auprès d'Ecbatane, transcrite de la même manière, et occupant, sur des monuments aussi éloignés l'un de l'autre, sans doute le même espace, puisqu'elle se composait, à ce qu'il paraît, du même nombre de lignes; résultat singulier qui prouve que tout, dans la disposition de ces monuments antiques, était réglé d'après un type convenu dont l'artiste ne devait pas s'écarter. Il m'a semblé que ce fait valait la peine d'être exposé en détail et d'être mis sous les yeux du lecteur. C'est pourquoi j'ai reproduit le fragment de sir Gore Ouseley tel que le donne sir William Ouseley, en y ajoutant les lettres qui manquent, et qu'a enlevées la fracture de la pierre; ces lettres sont marquées par un simple trait.

En possession des quatre copies dont je viens de parler, et dont le commencement est exactement le même, et pouvant dès lors rectifier les incorrections de la gravure de Le Brun, en la rapprochant des inscriptions de l'Alvande et de Vân, je me suis hâté de reprendre la comparaison que j'avais essayé d'établir entre le n° A de Niebuhr et le n° 131 de Le Brun, en substituant à ce dernier les copies bien plus exactes de Vidal, R. Steuart et Schulz. Le résultat de cette comparaison a confirmé pleinement la conjecture qu'avait suggérée à M. Grote-

[22] *Hall. allgem. Literatur-Zeitung*, avril 1820, n° 106, pag. 841 et 844.

fend l'examen du n° 131 de Le Brun, et je me suis convaincu d'une manière définitive que nous n'avions pas le commencement du n° A de Niebuhr. En effet, si l'on compare l'inscription de Xerxès copiée sur l'Alvande avec ce n° A, on voit que ce dernier commence à la lettre *m*, qui termine le mot *chôhâtôm*, et qu'à partir de ce caractère les deux inscriptions sont identiques. De plus, s'il était difficile, pour ne pas dire impossible, de tirer un sens quelconque du commencement de l'inscription A de Niebuhr, il en est tout autrement une fois qu'on fait précéder cette inscription du préambule qui forme le commencement de celle d'Alvande. J'espère en effet pouvoir établir dans ce mémoire que cette inscription offre un sens satisfaisant, et que la valeur des mots qui y figurent peut, à quelques exceptions près, être déterminée d'une manière précise. Je reconnus en même temps que l'inscription A de Niebuhr était plus longue d'environ un tiers que nos inscriptions de l'Alvande, et que la partie que cette inscription a en plus est très-semblable à celle qui termine le n° 131 de Le Brun, autant qu'on en peut juger par la copie un peu confuse de ce voyageur. Nous devrons plus tard, quand nous examinerons en détail cette inscription A, déterminer d'une manière précise les ressemblances et les différences qu'elle présente avec celle de Le Brun. Quant à présent il nous suffira d'établir que c'est plutôt à cette dernière qu'à celle de Vân que se rapporte l'A de Niebuhr; de sorte que des cinq inscriptions que nous venons de rappeler, quatre commencent de la même manière: ce sont les deux de l'Alvande, celle de Vân, et le n° 131 copié par Le Brun à Persépolis; une n'a pas de commencement, c'est l'A de Niebuhr; trois ajoutent au texte de celle de l'Alvande une suite assez étendue, ce sont celles de Vân, l'A de Niebuhr, et le n° 131 de Le Brun; deux présentent pour cette

addition un texte à peu près semblable, ce sont l'A de Niebuhr et le n° 131 de Le Brun; enfin deux sont plus courtes que toutes les autres, mais elles sont entières, ce sont les deux inscriptions de l'Alvande.

Les observations précédentes expliquent suffisamment les motifs du choix que j'ai fait. Je ne pouvais pas commencer ce travail par les inscriptions H et I de Niebuhr, car on sait qu'elles présentent d'assez nombreuses lacunes. Je ne devais pas penser davantage à celle que ce voyageur nomme A, puisque j'avais acquis la certitude qu'elle est incomplète. L'inexactitude de celle de Le Brun m'avait décidé à n'examiner ce monument qu'après que j'aurais lu tous les autres. Enfin l'inscription de Vân offrait dans les cinq dernières lignes une lacune considérable. Il ne restait plus que les deux inscriptions de l'Alvande qui me présentassent le monument complet par lequel je devais commencer. En effet, le préambule de ces inscriptions me paraît être entier; le sens se suit avec une grande vraisemblance, et, malgré les difficultés qui subsistent encore sur quelques points, le texte qu'elles contiennent n'a aucune lacune. Il est vrai que trois autres inscriptions nous prouvent que celles de l'Alvande peuvent être complétées par un texte dont elles n'offrent pas de trace elles-mêmes; mais quoique ce texte s'y rattache d'une manière directe, comme le prouvent les numéros A et 131 de Niebuhr et de Le Brun, ainsi que l'inscription de Vân, il ne me paraît pas être une partie nécessaire de nos inscriptions. Je n'hésite donc pas à regarder les inscriptions de l'Alvande comme complètes, et leur intégrité me paraît à l'abri des objections qu'on peut faire contre les autres copies que nous venons d'examiner d'une manière sommaire.

Tels sont les motifs qui m'ont décidé à choisir pour sujet de

ce mémoire les deux inscriptions de l'Alvande, à l'examen desquelles je vais passer immédiatement. Je commencerai par celle de Darius, quoiqu'il y manque quelques lettres vers la fin; ces lacunes peu importantes peuvent être aisément comblées par l'inscription de Xerxès, laquelle est dans quelques endroits copiée peut-être moins exactement que celle de Darius. L'étude de cette dernière inscription formera la seconde partie de ce mémoire.

La troisième partie, qui sera divisée en deux sections, sera consacrée à l'analyse de l'inscription de Xerxès, qui est gravée sur l'Alvande en face de celle de Darius, dans l'excavation de droite, et à l'examen de l'alphabet qui résulte du déchiffrement et de l'explication de nos deux inscriptions. L'analyse du monument de Xerxès n'exigera pas des développements très-étendus, parce que, comme je l'ai déjà dit, cette inscription ne diffère de celle de Darius que par le nom du roi auquel elle est consacrée. Mais nous entrerons dans plus de détails relativement à l'alphabet cunéiforme, et aux valeurs nouvelles que nous attribuons à la moitié des signes dont il se compose.

Enfin le mémoire sera terminé par un appendice dans lequel j'examinerai l'inscription du pilier de Mourghâb, copiée par J. Morier, W. Ouseley et R. Ker Porter, ainsi que l'inscription de Tarkou rapportée par Witsen.

SECONDE PARTIE.

INSCRIPTION DE DARIUS.

La copie de cette inscription a pour titre, ainsi que nous l'avons dit plus haut : *Première colonne de l'inscription à gauche, dite Ganj-nameh, au pied de la montagne d'Elwund, près Hamadan.* La vallée où elle se trouve a été décrite avec soin par Ker Porter, qui a vu cette inscription, mais qui n'a pas eu le temps de la copier[23]. Macdonald Kinneir en indique également l'existence, quoique avec trop peu de détails, dans sa Description de l'empire persan[24]. L'inscription avait été vue aussi par sir Gore Ouseley, qui n'en rapporta, dit-on, qu'une des premières lignes[25]; et J. Morier, qui dans son second voyage de Perse visita Hamadan, ne la fit pas connaître davantage. On lui doit seulement cette indication curieuse, qu'au-dessus des deux tablettes on distingue le commencement d'autres inscriptions semblables, circonstance dont aucun autre voyageur, que je sache, n'avait parlé[26]. L'inscription est gravée avec une grande perfection sur un immense bloc de granit rouge, dont Ker Porter vante la beauté. A dix pieds anglais au-dessus du sol on voit deux excavations creusées à la profondeur d'un pied, sur une largeur et sur une hauteur de cinq pieds environ; chacune de ces excavations contient trois colonnes de

[23] *Travels in Georgia, Persia, Babylonia, etc* tom. II, pag. 120.

[24] *Geographical memoir of the Persian Empire*, pag. 126.

[25] Grotefend, *Hall. allgem. Liter.-Zeit.* 1820, n° 106, pag. 845.

[26] *Second Journey through Persia, etc.* pag. 267.

caractères cunéiformes, placées parallèlement l'une à côté de l'autre.

Cette description, de laquelle nous supprimons les légendes merveilleuses que l'on rapporte sur les trésors promis à celui qui lira ces inscriptions inconnues[27], s'accorde parfaitement avec l'état des copies conservées dans les papiers du docteur Schulz, et il est certain que nous avons sous les yeux le contenu des deux excavations creusées dans le rocher de l'Alvande. Ces excavations sont ce que les copies de MM. Vidal et Steuart appellent des niches, et les trois colonnes de caractères cunéiformes qu'y a vues Ker Porter sont reproduites, à ce qu'il paraît, fidèlement par les copies précitées. La première colonne de l'excavation de gauche est l'inscription de Darius, celle-là même qui va nous occuper; et la première colonne de l'excavation de droite est celle de Xerxès, dont nous parlerons dans la troisième partie de ce mémoire. L'inscription de Darius se compose de vingt lignes, et elle est, comme nous le disions tout à l'heure, divisée en trois colonnes, dont la seconde et la troisième reproduisent sans doute la première, dans les deux systèmes d'écritures que M. Saint-Martin a désignés sous les noms de *médique* et d'*assyrien*. Cette disposition offre de grands avantages pour l'étude de ces deux dernières écritures, jusqu'à présent si peu connues. Si l'on parvient en effet à obtenir, ce que je ne regarde pas comme impossible, le sens de la première inscription, type commun des deux autres, on saura d'avance dans quelle partie de ces dernières on devra chercher les noms propres ou les titres, par lesquels il est naturel que l'on en commence le déchiffrement. Mais cette tâche est réservée aux savants qui ont fait des langues sémitiques une étude spéciale.

[27] *Travels in Georgia, Persia, Babylonia, etc.* tom. II, pag. 105.

Mon intention est de me borner pour le moment aux inscriptions qui occupent le premier rang sur les monuments de Persépolis, ainsi que sur ceux des autres contrées où des inscriptions de ce genre ont été découvertes. L'inscription en trois langues gravée au pied de l'Alvande rentre, comme on le voit, dans cette catégorie; car la colonne dont l'écriture est la plus simple est placée à gauche, c'est-à-dire la première, puisque c'est de la gauche que part la direction des caractères.

Le premier mot de notre inscription est un monosyllabe formé de deux lettres, 𐎺𐎢, qui doit être lu *vû*, dans le système de M. Grotefend. Nous ne connaissons pas la lecture que M. Saint-Martin aurait admise pour ce mot, puisque le second caractère, celui qui selon M. Grotefend est un *û*, est classé, dans l'alphabet de M. Saint-Martin, parmi les lettres encore indéterminées. La première lettre est la seule à laquelle M. Saint-Martin ait donné une valeur précise, en la lisant *r*. Pour adopter cette interprétation, il est évident que M. Saint-Martin a dû considérer notre signe 𐎺 comme une variante de celui qu'il lisait *r* 𐎼, non-seulement à cause de la ressemblance apparente de ces deux lettres, mais encore parce que l'inscription de Le Brun remplace d'ordinaire le second par le premier, et se sert de 𐎺 là où Niebuhr a 𐎼. Toutefois ce rapprochement ne peut être reconnu comme valable que si l'on suppose d'une part que la copie de Le Brun est parfaitement exacte, d'autre part que les caractères cunéiformes ont été gravés d'une manière arbitraire, et qu'on retranchait ou qu'on ajoutait quelquefois un ou plusieurs traits sans que la valeur de la lettre en fût altérée. La première supposition n'est pas admissible, car Niebuhr a plus d'une fois contesté l'exactitude des copies de Corneille Le Brun, et M. Grotefend lui-même a eu occasion

d'y relever des erreurs évidentes. Quant à la seconde hypothèse, il me semble que si on la faisait prévaloir dans une étude aussi nouvelle, rien ne serait aussi aisé que de donner une traduction satisfaisante en apparence de nos inscriptions; car en ajoutant, en retranchant ou bien en déplaçant d'une manière arbitraire les traits qui composent chaque caractère, on pourrait avec quelque sagacité obtenir des valeurs et un sens conventionnels. Nous ne voulons pas dire que, dans les copies des inscriptions cunéiformes que nous possédons, on ne puisse remarquer quelques déplacements de traits qui ne paraissent pas modifier la valeur que l'ensemble du déchiffrement permet d'assigner à chaque caractère : nous sommes seulement convaincu que les déplacements de ce genre sont extrêmement rares, et nous ne croyons pas qu'un alphabet dont les formes sont aussi arrêtées que celui des inscriptions persépolitaines ait pu avoir, pour exprimer une seule et même valeur, des caractères tout à fait dissemblables. Il nous semble que c'est le principe contraire qui doit diriger la critique, et qu'il vaut mieux signaler un caractère comme inconnu, que de l'affecter arbitrairement à l'expression d'une valeur pour laquelle on possède déjà une forme spéciale.

Cela posé, il ne peut exister qu'un seul procédé scientifique pour la détermination d'un signe inconnu : il faut réunir tous les mots où il se trouve, les comparer entre eux, et essayer d'appliquer au signe qu'on ne connaît pas les valeurs de l'alphabet pour lesquelles on ne possède pas encore de caractère propre et rigoureusement déterminé. Si le déchiffrement de l'alphabet est commencé, s'il repose sur quelques bases certaines, l'examen des diverses positions du signe dont on cherche le sens devra en donner la valeur véritable. Or, après avoir soumis à cette épreuve la lettre que M. Grotefend lit *v*, et

M. Saint-Martin *r*, j'ai acquis la certitude que ces lectures, et en particulier la dernière, loin de rendre compte des mots où se remarque notre signe, ne produisent que des termes obscurs, et pour l'explication desquels les langues connues de l'Asie ancienne ne fournissent aucun secours. On objectera sans doute que l'obscurité des mots que donne telle ou telle lecture n'est pas un motif suffisant pour rejeter cette lecture même, puisqu'on ne peut raisonnablement espérer que tous les mots que présentent des inscriptions écrites en une langue inconnue seront immédiatement intelligibles et céderont aux premiers efforts tentés pour les expliquer. Tout en reconnaissant combien est fondée une objection dont nous n'aurons nous-même que trop d'occasion de faire usage dans la suite de ce travail, nous pouvons dire que nous avons des preuves plus directes de l'insuffisance de la lecture proposée pour le signe qui nous occupe en ce moment.

1° Parmi les seize mots où il se trouve dans les six inscriptions qui servent de base à notre travail, non compris celle de Le Brun, on ne rencontre pas une seule fois le signe contesté remplacé par celui que Saint-Martin lit *r*. Si ces deux signes n'étaient que de simples variantes l'un de l'autre, si dans les mots assez nombreux que nous venons d'indiquer la lettre que nous examinons était un *r*, il est probable que le caractère auquel cette dernière valeur appartient en propre aurait pu quelquefois se glisser à la place de l'autre signe. Il n'en est rien cependant, et nos six inscriptions n'échangent jamais ces deux caractères l'un contre l'autre.

2° Parmi ces seize mots, j'en remarque trois dans lesquels les deux signes qu'on regarde comme exprimant la même valeur sont juxtaposés, d'où il suit que ces trois mots doivent renfermer deux *rr*. On obtient ainsi par cette lecture des mots

comme *frêrr, êrr, êrrêh*, en donnant aux voyelles les valeurs de M. Grotefend. Mais il n'est personne qui ne suspecte à juste titre l'exactitude d'une lecture qui produit des termes de cette espèce, pour lesquels les dictionnaires connus et l'emploi le plus hardi des moyens que fournissent l'analyse et la comparaison des langues ne peuvent offrir aucun secours.

3° Enfin, autant il est difficile d'expliquer les termes précédents dans la supposition que notre caractère représente un *r*, autant la lecture que nous en proposons paraît satisfaisante et propre à résoudre la plus grande partie des difficultés que nous offrent ces mots, car si l'on assigne à ce caractère la valeur d'un *b*, le mot *frêrr* devient *frâbr*, *êrr* devient *âbr* et *êrrêh* se change en *ârbâh*. Ces mots, sur lesquels nous insisterons plus tard, offrent une apparence persane qui frappe immédiatement, et c'est en effet à un dialecte d'origine persane que nous essaierons de les rattacher.

Mais ce n'est pas tout, et la lecture proposée donne des termes non moins curieux et plus concluants encore. C'est ainsi que l'on obtient le mot *bâkhtrôch*, l'ancienne *Bactra*, nom qui est placé dans une énumération géographique entre ceux de Hérat et de Soghd. Je ne parle pas en ce moment de la désinence *bôch* du datif pluriel, laquelle me paraît identique avec le latin *bus* et le sanscrit *bhyas*. J'aime mieux insister sur des noms propres comme ceux de *Bactres* et d'*Arabe;* car comme nous en connaissons l'orthographe par les monuments de l'antiquité classique, aussi bien que par des autorités orientales anciennes, l'argument qu'on en peut tirer en faveur de l'interprétation que nous venons de proposer me paraît d'un très-grand poids. C'est même cette dernière considération qui me décide à renoncer à la lecture de M. Grotefend, quoiqu'elle soit extrêmement rapprochée de la mienne. Je trouve d'ailleurs

dans notre alphabet un autre signe auquel il me paraît nécessaire d'assigner la valeur d'un *v*.

Nous devons passer maintenant au second signe dont se compose le premier mot de notre inscription. M. Grotefend n'hésite pas à le regarder comme la voyelle *û*, laquelle a déjà dans son alphabet, ainsi que dans celui de M. Saint-Martin, un signe spécial. M. Saint-Martin au contraire a placé ce caractère parmi les lettres qui lui étaient inconnues. En attribuant à ce signe la valeur de la voyelle précitée, M. Grotefend a sans doute consulté exclusivement l'analogie que l'on remarque entre la forme de ce caractère et celle de la lettre qu'il regarde comme représentant la voyelle *û*, savoir 𐎢; mais il n'a peut-être pas fait attention que ce signe ne se trouve que cinq fois dans les inscriptions de Niebuhr et dans celle de Le Brun, et qu'il ne remplace jamais 𐎢, qui est pour nous le véritable *u*, et qui se répète régulièrement et sans variante dans quarante-neuf mots distincts, en ajoutant toutefois les inscriptions de l'Alvande et de Vân à celles que nous venons de citer. Si ces deux signes sont de simples variantes l'un de l'autre, comment s'expliquer la fréquente répétition de l'un et la rareté de l'autre? Comment comprendre que l'artiste qui a gravé ces inscriptions se soit, dans cinq mots seulement, servi d'une variante que lui fournissait l'alphabet? Ajoutons que des cinq termes où paraît notre signe, trois ne sont que les cas divers d'un seul et même mot, ce qui réduit à trois le nombre des termes réellement distincts où on le remarque. Il me semble qu'on doit conclure de ce rapprochement qu'une intention systématique a décidé de l'emploi des deux formes que M. Grotefend regarde comme exprimant également la voyelle *û*.

C'est sans doute pour en avoir jugé ainsi que M. Saint-Martin a placé ce signe au nombre de ceux qu'il ne connaissait

pas. La rareté des mots où on le rencontre et l'inexactitude de la gravure de Corneille Le Brun lui fournissaient trop peu de moyens, pour qu'il ait pu tenter de le déterminer d'une manière précise. Nos inscriptions, il est vrai, n'ajoutent pas un mot de plus à ceux où on le voit employé; mais le soin avec lequel elles ont été copiées ne laisse aucun doute sur l'authenticité du signe; c'est bien un caractère qui offre avec la lettre 〈ΥΥ la plus grande ressemblance, mais qui cependant ne la remplace jamais, et qui ne se trouve que dans un très-petit nombre de mots.

Ainsi posée, la question ne nous a paru susceptible que d'une solution, et l'essai que nous avons fait successivement de toutes les valeurs de l'alphabet pour la détermination de ce caractère nous a ramené à l'opinion de M. Grotefend, modifiée en ce sens, que nous regardons le signe qui nous occupe comme la voyelle longue dont l'autre signe 〈ΥΥ représente la brève. Notre opinion se fonde sur les motifs suivants :

1° Si la langue dans laquelle sont écrites nos inscriptions a quelque analogie avec les autres idiomes de la famille indo-persane, on doit y trouver la distinction des voyelles en longues et en brèves, laquelle est un des caractères distinctifs de ceux de ces idiomes qui ont conservé le plns fidèlement le type original de cette famille de langues, le sanscrit et le zend.

2° Si la voyelle *u* a sa longue dans l'alphabet persépolitain, cette dernière forme de la voyelle doit être beaucoup plus rare que l'autre.

3° Enfin, les signes employés pour représenter ces deux valeurs de la même voyelle peuvent avoir l'un avec l'autre une certaine ressemblance.

J'avoue que ce dernier motif n'est pas de tous le plus décisif, car nous reconnaîtrons plus tard que, si l'on remarque

dans la construction de quelques signes une intention systématique, il en est d'autres dont le hasard seul paraît avoir réglé la composition. Mais les deux premiers motifs recevront quelque valeur de la suite de nos recherches, si, comme nous l'espérons, nous parvenons à établir que c'est bien à la famille des langues indo-persanes que se rapporte le dialecte de nos inscriptions, et que c'est aux plus anciennes branches de cette famille qu'il faut demander l'explication de ces monuments obscurs. Sans insister donc plus fortement sur l'analogie que présente notre caractère [cuneiform] avec celui que M. Saint-Martin lit *u* ([cuneiform]), nous lui assignerons la valeur d'un *û* long, parce qu'il en résulte un mot qui se rattache à la famille des langues dont nous venons de parler.

Ce mot est *bû*, dans lequel on reconnaît sans peine la racine qui signifie *être*. Il ne paraît que sous trois formes dans nos inscriptions, savoir : *bû*, dans les deux inscriptions de l'Alvande, dans celle de Vân et dans celle de Corneille Le Brun; *bûânâm*, dans ces mêmes inscriptions; et enfin *bûôbôch*, dans ces inscriptions, et de plus dans les n^os H et I de Niebuhr. Je ferai voir successivement que les deux dernières formes ne sont que des cas pluriels (le génitif et l'ablatif) de la première. Je remarquerai seulement ici, pour ne pas anticiper sur la suite de ce travail, que ce mot, quand il se présente sous ces deux dernières formes, n'est jamais accompagné d'un autre terme qui soit au même cas que lui. J'en conclus que c'est un substantif; et dans le fait, l'analyse que je crois pouvoir faire du mot qui suit immédiatement *bû* dans notre inscription, en me donnant un qualificatif, me confirme dans ce sentiment. Il est vrai que je ne trouve ni en zend ni en sanscrit le mot même que nous cherchons, pris dans un autre sens que celui de *terre*, sens qui, comme on le verra tout à l'heure, n'a rien à faire ici. Je

n'en crois pas moins que c'est à cette racine *bû* qu'appartient le premier terme de notre inscription, et je propose de le traduire par *être*. Je ne me dissimule pas que cette notion peut paraître un peu abstraite, et qu'elle s'éloigne du caractère de simplicité que nous reconnaîtrons dans le style de nos inscriptions; mais ce mot, dont je détermine le sens par celui de la racine sanscrite et zende *bhû* et *bû* (être), n'avait peut-être pas une signification aussi métaphysique que celle que nous attachons au mot *être*. J'ajoute enfin que l'on peut encore supposer que *bû* est une contraction du zend *vôhû* (bon), dont nous verrons une autre forme plus bas. Dans ce cas, *bû* sera un adjectif signifiant *bon*, ce qui n'empêchera pas qu'on ne puisse le prendre quelquefois substantivement. On verra plus tard que cette dernière hypothèse donne une traduction non moins satisfaisante que la première. Déjà M. Grotefend, dans sa transcription de la planche CXXXI de Corneille Le Brun, a rendu le mot qu'il lit *vû* par *pius*, sans doute en s'appuyant sur l'analogie que ce terme présente avec le zend *vôhû*[28].

Le mot que nous venons d'expliquer est suivi d'un trait placé en diagonale et destiné à le séparer du mot suivant. Cette particularité, dont la remarque a été faite par tous ceux qui se sont occupés des inscriptions cunéiformes, se retrouve dans les manuscrits zends, où les mots sont séparés les uns des autres par un point. Ce rapport n'a pas non plus échappé aux précédents interprètes; et il a été pour eux un motif de plus de chercher dans la langue zende l'explication du texte des inscriptions persépolitaines. Nous pouvons maintenant passer au second mot de notre inscription, l'un de ceux qui, parmi tant de mots inconnus, présentent le plus de difficultés. Ce mot se

[28] Heeren, *Ideen über die Politik, etc.* tom. I, pag. 601, éd. 1815.

trouve dans les deux inscriptions B et G de Niebuhr, déjà déchiffrées par MM. Grotefend et Saint-Martin, et cette circonstance pourrait donner à penser qu'il reste peu de chose à dire sur un terme dont on possède deux lectures et une traduction. Malheureusement ni ces lectures ni cette traduction ne me paraissent à l'abri de quelques objections assez graves, que je dois exposer avant de tenter un déchiffrement nouveau.

Dans les inscriptions B et G de Niebuhr, M. Grotefend a lu le mot qui nous occupe *éghré*, et M. Saint-Martin *iéré*, et tous deux l'ont traduit par *fort*. M. Grotefend a fondé sa lecture sur l'existence d'un mot *éghré* qu'il a trouvé dans le petit vocabulaire zend et pehlvi d'Anquetil du Perron. Mais ce mot est inexactement lu par Anquetil; et retranscrit dans les caractères originaux 𐬀𐬖𐬭𐬀 et lu comme il doit l'être, *aghra*, il ne peut signifier que *premier, principal, chef*. C'est 𐬎𐬖𐬭𐬀 *ughra*, qui en zend signifie *fort*, *redoutable*; or, pour obtenir ce mot, il faudrait donner la valeur de la voyelle *u* (ou) au signe que M. Saint-Martin transcrit avec raison par *i* dans le nom de *Darius*. Cette interprétation ne peut donc se soutenir, non plus que la valeur de *gh* assignée au second caractère de notre mot; car nous avons une raison très-plausible de regarder ce signe comme le *z* de l'alphabet cunéiforme. Depuis, M. Grotefend a changé d'opinion, car dans l'inscription de Le Brun il traduit ce mot par *probus*. J'avoue que j'ignore sur quel fondement repose cette interprétation nouvelle [29].

Quant à la lecture de M. Saint-Martin, qui transcrit *é* le signe dont il s'agit, elle ne nous paraît pas résoudre la difficulté d'une manière complète. Ce n'est d'ailleurs qu'avec une très-grande réserve que M. Saint-Martin a exprimé son opinion,

[29] Heeren, *Ideen über die Politik*, *etc.* tom. I, pag. 601, éd. 1815.

lorsque, analysant le mot que nous examinons, il ajoute: « Les « deux autres lettres, la deuxième et la quatrième, me sont « inconnues, et je n'ai pas même le moyen d'en acquérir une « connaissance certaine; je pense cependant qu'elles sont des « voyelles, des *e* différents[30]. » Après un tel aveu, nous serons peut-être excusable de dire que cette lecture a l'inconvénient d'introduire un nouveau caractère pour *e*, dans un alphabet qui, suivant M. Saint-Martin, en a déjà quatre, et qu'elle donne exactement la même valeur au deuxième et au quatrième signe de notre mot, lesquels sont très-différents l'un de l'autre. Enfin, il en résulte un terme *iéré*, que M. Saint-Martin n'hésite pas à rattacher au zend *aro*, pris dans le sens de *héros*. Je n'ai pu jusqu'à ce moment trouver ce mot avec la signification que lui assignait notre savant confrère. Mais les explications dans lesquelles il est entré sur les modifications qu'a subies ce mot en passant dans d'autres dialectes, me permettent de penser qu'il regardait *aro* comme la forme la plus pure de l'ethnique célèbre qui a désigné à la fois, dans une haute antiquité, l'Inde et la Perse, c'est-à-dire *Aria*. Je n'oserais affirmer que cette analyse soit tout à fait irréprochable; mais, quelque opinion que s'en fassent les savants familiarisés avec l'étude du zend, il sera toujours permis d'avancer que le *iéré* persépolitain est assez éloigné de *aro* pour que l'on ne regarde pas le premier de ces termes comme définitivement expliqué par l'autre. Je ne présente toutefois ces observations qu'avec une extrême défiance. Je dois moins que personne oublier que le savant dont j'ai examiné l'opinion n'est plus ici pour dissiper les doutes qui subsistent encore pour moi sur des interprétations auxquelles il n'a pu mettre la dernière main.

[30] *Mém. de l'Acad. des Inscr.* IIe série, tom. XII, 2e partie, pag. 129.

Pour arriver à une lecture plus précise, si toutefois cela est possible, nous devons successivement examiner les quatre signes dont se compose ce terme difficile. Le premier et le troisième nous sont connus; la lecture du premier est due à M. Saint-Martin, celle du second à M. Grotefend. Tous deux se trouvent dans le nom de *Darius*, ce qui ne me paraît laisser aucun doute sur leur valeur. J'ajouterai que les cinq inscriptions de Niebuhr donnent dix-sept mots dans lesquels se trouve le signe lu i dans le nom de *Darius*, et que si parmi ces mots il en est quelques-uns où notre signe peut avoir la valeur d'un *y* consonne, il en est d'autres, comme *aui*, en zend 𐬀𐬊𐬌 *aoi* (sur), et *arôi*, ancien nom de Héri ou Hérat, en zend 𐬵𐬀𐬭𐬋𐬌𐬎, *harôyu*, où ce caractère ne peut avoir d'autre valeur que celle d'un i. Le second caractère connu, ou le troisième de notre mot, est déterminé d'une manière également certaine. Personne n'a proposé de changement à la lecture de M. Grotefend, et d'ailleurs ce signe se retrouve dans le nom de *arôi* que nous venons de citer, ainsi que dans ceux d'*Ormuzd* et de *Bactres*, dont nous parlerons plus tard.

Quant au second caractère du mot, celui que M. Grotefend lit *gh*, et M. Saint-Martin *é*, il est très-rare dans nos inscriptions, et je ne vois que cinq mots dans lesquels il se trouve, y compris celui qui nous occupe en ce moment. Deux de ces mots sont encore obscurs, et il en est même un qui, s'il faut s'en rapporter aux variantes données dans l'alphabet de M. Grotefend, devrait changer complétement la lecture que j'ai cru pouvoir adopter. Mais la présence de ce caractère dans un terme que je lis *âurmzdâ* me paraît décisive. Je ne crois pas céder à une de ces illusions qui ne sont que trop fréquentes dans des travaux de ce genre, en reconnaissant le nom d'*Ormuzd* dans un mot où, sur six lettres, cinq sont fixées d'ailleurs,

et où, pour retrouver le zend *ahura mazda*, nom ancien du premier des Amschaspands, il suffit de donner au signe que nous examinons la valeur d'un *z*. Le nom de la première divinité du panthéon persan est certainement un de ceux que l'on a le plus le droit de chercher sur nos inscriptions, et quand on songe au caractère religieux de quelques-uns des tableaux au milieu desquels elles se trouvent placées, on devrait être surpris de ne pas l'y rencontrer répété plusieurs fois. On verra d'ailleurs que l'ensemble des mots qui environnent toujours ce terme ne laisse aucun doute sur l'acception dans laquelle on doit le prendre. Quant à présent, il nous suffit d'en conclure que, puisque la valeur de *z* convient bien au seul signe qui y reste non encore suffisamment déterminé, c'est en réalité un *z* qui se trouve dans le second caractère du deuxième mot de notre inscription.

Il nous faut parler maintenant du dernier signe de ce mot. MM. Grotefend et Saint-Martin le lisent *é*, ainsi que nous l'avons dit tout à l'heure. Sans doute quand ils plaçaient dans leur alphabet persépolitain un aussi grand nombre de signes pour la voyelle *é* et ses variétés, ils étaient guidés par la lecture d'Anquetil du Perron[31]; mais la manière dont Anquetil lisait le zend n'est ni assez constante ni assez exacte pour être prise exclusivement pour base dans le déchiffrement des inscriptions persépolitaines. Critiquée par Rask, qui en a fait voir les inconséquences, la méthode de transcription qu'Anquetil tenait des Parses du Gouzarate a été remplacée par une autre lecture qui vient également de la même source; et la preuve que le système d'Anquetil était insuffisant, c'est que l'étude du zend n'a commencé à faire quelque progrès que du mo-

[31] *Mém. de l'Acad. des Inscr.* IIe série, tom. XII, 2e partie, pag. 129.

ment où ce système a été abandonné. Quant à nos inscriptions, déjà M. Rask a remplacé par *m* ce qu'on y lisait *a*, et nous venons de proposer tout à l'heure un changement du même genre pour l'*e* de MM. Grotefend et Saint-Martin. Je crois qu'il en faut dire autant du dernier signe de notre mot, car l'examen des divers termes où on le rencontre ne me semble pas favoriser l'interprétation qu'on en a donnée jusqu'ici.

Outre le mot que nous analysons, on n'en compte que six dans les inscriptions de Le Brun, Niebuhr, Vidal et Schulz, où l'on trouve ce signe, soit au commencement, soit à la fin, soit au milieu d'un mot. Parmi ces termes, je constate l'existence de *krtm*, mot qui n'a aucune voyelle, mais dans lequel je crois reconnaître le zend 𐬐𐬆𐬭𐬆𐬙𐬆𐬨, *kĕrĕtĕm*, et कृतम्, *krĭtam* (fait). Je trouve encore, dans l'énumération des provinces qui composent l'empire de Darius, le mot *ktpdhuk*, qui, malgré l'absence presque complète de voyelles qu'on y remarque, reproduit presque lettre pour lettre le nom de la *Cappadoce*. Je ne parle pas des mots *skâ* et *zrk*, qui sont vraisemblablement des noms propres, parce que ces mots présentent des difficultés qui devront être examinées plus tard. Dans l'absence de tout autre secours, je suppose que le signe dont il s'agit est un *k* non aspiré, lequel répond à la gutturale aspirée que nous verrons dans le titre de *khchâhyôh* (roi).

De ces déterminations successives résulte le mot *izrk*, composé de trois consonnes et d'une seule voyelle. Ce mot se présente douze fois dans nos inscriptions, savoir : huit fois après le titre de *roi*, mis au nominatif, une fois après le nom d'Ormuzd, qui me paraît être au même cas, enfin trois fois après une expression composée, à laquelle je crois pouvoir donner le sens de *monde excellent*, ou *Béhescht;* dans ce dernier passage

il porte la désinence du génitif singulier. L'inscription de Corneille Le Brun, dont il a été parlé plus haut, le donne trois fois au nominatif et une fois au génitif[32]. Sir W. Ouseley a reproduit un fragment d'inscription où ce titre se lit entier auprès du mot *roi*, dont on ne reconnaît que quelques lettres[33], et je ne dois pas non plus omettre d'indiquer l'existence de ce même mot sur un autre fragment qui offre, comme nous l'avons déjà dit, le commencement des deux inscriptions de l'Alvande, c'est-à-dire du texte même qui paraît manquer à l'inscription A de Niebuhr[34].

Dans tous ces passages ce mot est écrit de la même manière, excepté dans l'inscription B, ligne 2, où le dernier signe Y≡ n'a pas le second trait qui paraît caractériser cette lettre, et où l'on a ainsi Y– pour Y≡ : cette variante, comme l'a conjecturé M. de Sacy[35], n'a probablement d'autre cause que l'inattention du copiste. Une différence plus importante se trouve sur la planche où Ker Porter a reproduit l'inscription qui dans Niebuhr est marquée H : la lettre qui selon nous est un *z* y a une forme nouvelle et qui ne se remarque pas ailleurs, YYYY, forme qui résulte d'un changement de direction dans les deux petits traits intérieurs, et qui, si elle était parfaitement authentique, prouverait qu'en traçant ces caractères si arrêtés en apparence, le graveur a pris dans quelques circonstances certaines libertés[36]. Mais ce qui est plus remarquable encore, c'est l'absence du signe ≡Y *r* dans la copie de Ker Porter; de sorte que notre mot s'y trouve écrit –Y≡ YYYY Y≡, avec trois caractères, au lieu de quatre qu'il a dans tous les passages où le

[32] *Voyage de Corn. Le Brun*, pl. CXXXI, l. 1, 6, 10 et l. 8.

[33] *Travels in various countries of the East*, tom. II, pag. 256 et pl. XLVII.

[34] *Travels, etc.* t. II, p. 255, pl. XLVI.

[35] *Mém. de l'Acad. des Inscr.* IIe série, tom. XII, 2e partie, pag. 137, note 1.

[36] *Travels in Georgia, etc.* tom. I, pl. LVa.

5.

donnent les copies de Le Brun, de Niebuhr et de Schulz. Je n'hésite pas à regarder l'absence de ce signe comme une pure omission, et je m'en tiens aux autres copies des voyageurs précités, lesquelles portent tous les caractères de l'exactitude et du soin avec lequel leurs auteurs les ont exécutées. Je remarque d'ailleurs encore l'omission du même signe dans le premier mot de cette même inscription H, telle que la donne Ker Porter; on y a passé le troisième caractère du mot que je lis *âurmzdâ* dans Niebuhr, de sorte que l'on n'a plus que *âumzdâ.* Ce rapprochement m'autorise à penser que la copie de Ker Porter est, pour cette ligne du moins, inférieure à celle de Niebuhr.

Ramenés ainsi à ce que nous devons considérer comme l'orthographe régulière de ce mot, [illegible], il ne nous reste plus qu'à en déterminer le sens. Si l'on pouvait dans un pareil sujet se contenter d'une simple conjecture, je n'hésiterais pas à traduire ce mot par *divin* ou par *saint.* Il est en effet évident que c'est un titre qui est spécialement attaché aux êtres de l'ordre le plus élevé, à Ormuzd, au ciel et au roi; c'est un mot qui répond à l'épithète zende [illegible] *achavan* (saint), épithète que nous devrions trouver à cette place, si notre inscription était entièrement écrite dans l'ancienne langue de l'Arie. Mais nous devons désirer un plus haut degré de précision et nous ne pouvons nous flatter d'y être arrivé que si nous montrons parmi les mots zends qui nous sont connus un terme qui offre quelque analogie avec celui de nos inscriptions.

Malheureusement je n'ai pu jusqu'ici rencontrer en zend aucun mot qui s'en rapproche plus que celui de [illegible] *yazata*, nom des Izeds ou génies persans. Les deux premiers caractères se prêtent, à ce qu'il me semble, assez bien à ce rapprochement; car nous voyons déjà le zend *yazata,* lu sans voyelles, devenir en persan *ized,* et c'est également *iz* que nous

trouvons au commencement du mot de nos inscriptions. Les deux consonnes finales *rk* nous détournent, il est vrai, de cette analyse; mais si M. Saint-Martin a pu, avec une grande vraisemblance, invoquer le principe que, dans quelques langues de l'Asie ancienne, la liquide *r* n'était souvent que le substitut d'un *d*, ne sera-t-il pas permis de regarder cette lettre, dans *izrk*, comme le remplaçant de *d*, et de ramener ainsi *izrk* à un primitif *izdk* et, avec des voyelles brèves *izĕdĕk* ou *yĕzĕdĕk*[37]? Dans cette hypothèse, la gutturale finale serait le *k*, formative des adjectifs, laquelle est d'un usage commun en zend et en sanscrit, et notre mot signifierait exactement *divin*. Ce terme s'éloignerait sans doute encore du zend *yazata*, duquel nous ne pouvons pas affirmer avec certitude qu'on ait tiré l'adjectif *yazataka*. Il ne dériverait même pas directement de ce dernier terme, en admettant que cet adjectif ait existé, puisqu'il faut supposer un mot comme *izĕdĕk* ou *yĕzdĕk*, afin d'arriver jusqu'à *izĕrk* ou *yĕzrĕk*. Mais dans l'absence de tout autre moyen d'explication, l'analyse que je viens d'exposer peut être présentée comme une conjecture qui ne sera pas trouvée plus invraisemblable que celles auxquelles a donné lieu ce terme difficile. Nous pourrons toujours dire que si la forme grammaticale nous résiste encore, nous sommes très-près du sens véritable de ce terme; car je doute à peine que le mot que je lis *izrk* ou *yĕzrĕk* signifie *divin* ou *céleste*.

Les difficultés que nous avons rencontrées dans l'explication du terme précédent nous ont empêché d'insister comme il convenait de le faire sur un résultat tout à fait neuf de notre lecture. Ce résultat, c'est que *izrk* est écrit sans voyelles et que, dans l'état où le présentent nos inscriptions, ce mot ne peut être

[37] *Mém. de l'Acad. des Inscr.* IIe série, tom. XII, 2e partie, pag. 255.

prononcé sans qu'on y ajoute, ainsi que nous l'avons fait, quelques voyelles d'un son très-bref. Mais comme il peut rester encore des doutes sur la valeur propre de ce terme, nous ne devons pas nous en servir pour établir un résultat auquel, on doit le reconnaître, les déchiffrements antérieurs ne nous ont pas préparés. Je trouve d'ailleurs une occasion plus favorable d'exposer le fait auquel je fais en ce moment allusion, dans l'analyse du troisième mot de l'inscription de l'Alvande, mot sur la lecture duquel il me semble qu'il ne peut s'élever aucun doute.

Ce terme est, selon moi, le nom propre *âurmzdâ*, transcription presque complète du mot zend 𐬀𐬵𐬎𐬭𐬀 𐬨𐬀𐬰𐬛𐬀, *ahura mazda*, nom d'Ormuzd, ou du premier des sept Amschaspands. J'ai indiqué plus haut l'existence de ce mot dans les monuments qui nous occupent; il s'y répète plusieurs fois, écrit partout de la même manière, excepté dans un passage où la forme du second caractère n'est pas nettement tracée d'après la copie de Niebuhr[38]. Ma lecture résulte de la combinaison de la valeur que j'assigne au caractère qui pour moi est *z*, avec les valeurs données par MM. Grotefend et Rask pour les autres lettres. Ce n'est en effet qu'au moment où j'ai acquis la conviction que ce signe était réellement un *z*, que j'ai pu lire ce mot que les déchiffrements antérieurs laissaient inexpliqué, quoique, chose bien remarquable, M. Grotefend eût soupçonné que les quatre premières lettres, *êûro*, désignaient Ormuzd, et qu'il les eût visiblement identifiées avec le zend d'Anquetil,

[38] *Voyage en Arabie, etc.* tom. II, pl. XXXI, inscription I, l. 6. Le second signe paraît être un *h* incomplet, dont le dernier trait est effacé, ce qui donnerait *âhrmzdâ*, orthographe très-remarquable, en ce que ce serait la voyelle *u* qui manquerait et non l'aspiration, laquelle est radicale dans ce mot. Mais, d'un autre côté, la copie de Ker Porter (*Travels in Georgia, etc.* tom. I, pl. LV *a*) donne ici très-distinctement le *u*, ce qui nous ramène à l'orthographe généralement admise pour ce mot.

éhoré (pour *ahura*). Mais en traduisant par *Oromasdis cultor* ce qu'il lisait *éûroghdê*, il s'était ôté les moyens de reconnaître *mzdâ* à la fin de notre mot[39].

Je prends donc pour un *â* le premier et le dernier caractère, suivant en cela M. Grotefend. M. Saint-Martin, il est vrai, donne à ce signe la valeur d'un *a* bref, et certainement, à ne considérer que l'étymologie, on doit regarder l'opinion de M. Saint-Martin comme plus fondée. Mais, d'un autre côté, nous croyons pouvoir démontrer que dans le dialecte de nos inscriptions la différence qui, pour les langues indo-persanes, existe entre les deux quantités de la voyelle *a* est bien moins rigoureusement observée que dans le zend et dans le sanscrit, et qu'ainsi l'on trouve ce signe 𐎠 *â*, employé indifféremment pour l'*a* bref et pour l'*â* long. En supposant établi ce point, qui sera amplement démontré par la suite, nous continuerons à lire ce caractère *â*, d'autant plus que nous devons bientôt rencontrer dans l'alphabet un autre signe pour l'*a* bref.

Les deux caractères qui suivent sont *u* et *r;* la détermination en appartient à M. Grotefend, et sur ce point M. Saint-Martin n'a rien changé à cette lecture, qui repose sur le déchiffrement du nom propre de *Darius*. Il en faut dire autant du sixième caractère, dont je parle à dessein avant le cinquième, parce que sa valeur résulte de la lecture de ce nom même de *Darius*, lequel commence par ce sixième caractère même.

Quant au cinquième signe de notre mot 𐎶, M. Grotefend le lit *o*, et M. Saint-Martin *â*, tandis que M. Rask, approuvé en cela par M. Bopp, y voit un *m*. J'avoue que je ne puis hésiter entre ces trois interprétations, et que la dernière me paraît la seule qui soit appuyée par l'étymologie. Je suis frappé,

[39] Heeren, *Ideen über die Politik*, etc. tom. I, pag. 601, éd. 1815.

comme on le sera sans doute, du changement qu'introduit l'adoption de cette valeur dans la lecture des inscriptions cunéiformes. En effet, si l'on considère comme un *m* ce que MM. Grotefend et Saint-Martin avaient regardé, l'un comme un *o* et l'autre comme un *â*, d'un côté on se débarrasse de la perpétuelle répétition de ces deux voyelles, répétition qui masquait le véritable caractère des mots où on la remarque; de l'autre on obtient des désinences régulières qui se retrouvent en zend et en sanscrit, et qui, par leur retour fréquent dans nos inscriptions, et par la facilité avec laquelle elles satisfont à toutes les conditions imposées par la syntaxe, jettent le plus grand jour sur ce sujet obscur. Nous n'en citerons pour exemple que la désinence du génitif pluriel *ânâm*, qui est exactement celle du même cas en zend et en sanscrit, ainsi que le *m* qui est dans nos inscriptions le signe de l'accusatif singulier, comme il l'est dans les deux langues anciennes que nous venons de rappeler. En résumé, sur les sept lettres, exprimant six valeurs, dont se compose le mot que nous lisons *âurmzdâ*, quatre valeurs nous sont données par M. Grotefend, une par M. Rask; la dernière nous appartient. Comme ces valeurs reparaissent dans d'autres mots auxquels elles conviennent également, nous nous croyons autorisé à regarder cette lecture comme démontrée.

Je ne m'arrêterai pas en ce moment à exposer les conséquences diverses qui résultent de cette lecture. Celle qui intéresse le plus l'histoire, savoir l'existence authentiquement constatée du culte d'Ormuzd en Perse à l'époque de Darius et de Xerxès, sera indiquée plus tard quand nous résumerons les faits qui découlent de ce travail. Mais nous ne devons pas omettre de signaler, non la ressemblance que présente le mot *âurmzdâ* de nos inscriptions avec le titre zend original *ahura mazda* (cette

ressemblance parle d'elle-même), mais bien la différence de l'orthographe cunéiforme comparée avec celle des textes zends. Cette différence consiste en ce que nos deux inscriptions font usage de ce mot sans l'accompagner d'aucune désinence, et, de plus, qu'elles omettent deux fois la voyelle *a* et une fois l'aspirée *h*. Il suit de là, de deux choses l'une, ou que cette voyelle ainsi que l'aspiration n'existaient pas d'abord dans ce mot, ou bien qu'elles en ont été supprimées. Or, comme ces lettres sont étymologiquement nécessaires dans le mot *ahura mazda*, je crois pouvoir avancer que si elles manquent dans le *âurmzdâ* de nos inscriptions, c'est par suite d'une suppression, et non en vertu de l'application d'une règle étymologique.

La nouveauté de ce résultat me fera, je l'espère, pardonner la minutie des détails dans lesquels j'ai cru devoir entrer; aussi bien il faut tout dire quand rien n'est connu, et il n'est pas de si petite remarque qui ne soit une lumière là où tout est obscur. Nous admettons donc que le *âurmzdâ* de l'inscription de Darius a dû être primitivement *ahura mazda*, et que si ce titre a perdu trois de ses lettres, c'est sous l'influence d'une cause étrangère à la langue à laquelle il appartient par son origine. Cette cause me paraît ne pouvoir être autre que l'écriture. C'est parce que le système d'écriture qui a été appliqué à la gravure de ces inscriptions n'était pas, quant à la représentation des voyelles, aussi rigoureux que le système des écritures zende et sanscrite, qu'une voyelle d'une prononciation très-brève a pu disparaître de ce mot. Et quant à la suppression de l'aspirée, lettre nécessaire dans *ahura*, on comprend également qu'une écriture qui considérait chaque voyelle comme essentiellement accompagnée d'une aspiration faible, pouvait se passer de l'exprimer dans la transcription de ce mot. Il y a donc un désaccord évident entre la langue de nos

inscriptions et le caractère avec lequel elles ont été écrites Et ce désaccord ne se remarque pas seulement dans les noms propres, comme celui que nous examinons en ce moment; on le retrouve, ainsi que nous le verrons plus tard, dans un très-grand nombre de termes, et nous avons déjà eu occasion de le constater dans l'analyse que nous avons donnée du second mot de notre inscription, mot que nous traduisons par *divin*. Mais nous ne devons pas anticiper sur l'un des résultats les plus généraux de ce travail, sur celui qui, pour être admis sans réserve, a besoin d'être successivement soumis au double contrôle du déchiffrement et de l'interprétation de chaque mot pris en particulier. Car pour que l'on puisse reconnaître l'existence du désaccord dont nous parlions tout à l'heure, il faut que nous démontrions ces deux faits à la fois: le premier, que les inscriptions persépolitaines sont transcrites dans un caractère qui ne représente pas toutes les voyelles; le second, que la langue dans laquelle sont composées ces inscriptions appartient à la famille des idiomes indo-persans. Il nous suffira de faire remarquer que si le premier de ces faits, ainsi que son rapport avec le second, a échappé aux savants qui se sont occupés avant nous des inscriptions persépolitaines, c'est qu'ils ont, à l'exemple d'Anquetil, multiplié les voyelles dans leurs transcriptions de l'alphabet cunéiforme; de sorte que dans la grande inscription de Corneille Le Brun, transcrite par M. Grotefend, il n'est pas un seul mot qui puisse mettre le lecteur sur la voie de ce caractère particulier de l'écriture persépolitaine.

Je reviens maintenant à notre inscription, et, résumant les analyses que j'ai données des trois premiers mots de la première ligne, je propose de les traduire par « *Ahura mazda* (Ormuzd) est l'être divin, » en faisant de ces trois mots une

proposition à part, dont l'attribut est l'*être divin;* ou bien par « *Ahura mazda* est bon et divin, » en admettant que *bû* soit une contraction du zend *vôhû* (bon). Le verbe est sous-entendu dans cette proposition, particularité qui appartient également aux idiomes sanscritiques, et à ceux qu'on appelle *sémitiques.* Mais ce qui semblerait indiquer l'influence d'un principe appartenant à ces dernières langues, c'est que le terme que je propose de rendre par *divin* est, dans le texte traduit selon la première hypothèse, placé après le mot qu'il modifie. Cette construction, que nous remarquerons dans d'autres passages de nos inscriptions, est trop frappante pour être passée sous silence; car quoique on en trouve des exemples dans les langues sanscrite et zende, elle n'y a pas été réduite en règle comme dans les idiomes sémitiques. C'est une particularité que nous nous contentons de noter en ce moment, pour y revenir plus tard. Nous dirons seulement que M. Saint-Martin avait soupçonné la possibilité de faits analogues à celui dont nous parlons, quand il avançait qu'on ne devrait pas être surpris si l'on venait à rencontrer dans les inscriptions persépolitaines des mots et des formes grammaticales appartenant aux langues chaldéenne et syriaque[40].

Il est temps de passer à la seconde ligne de notre inscription, laquelle commence par le trait qui marque la fin de chaque mot, et qui appartient ici au nom de *âurmzdâ*, précédemment expliqué. Le mot qui suit ce signe doit être lu *âh* dans le système de M. Grotefend, et *oûe* dans celui de M. Saint-Martin. Je n'hésite pas à modifier la lecture de M. Grotefend, pour le premier caractère seulement, en donnant à ce caractère 𐎠 la valeur d'un *a* bref, non-seulement parce que nous

[40] *Mém. de l'Acad. des Inscr.* II° série, tom. XII, 2° partie, pag. 121.

avons déjà un signe spécial pour l'*â* long, mais encore parce que cette valeur d'*a* bref est la seule qui convienne aux diverses positions où se trouve le caractère qui nous occupe. Les seules inscriptions de Niebuhr nous le présentent dans plus de trente mots, où il est initial et médial, tandis qu'il n'est final que dans un seul mot, que la copie ne reproduit peut-être pas exactement[41]. La valeur que nous assignons à ce caractère fournit pour tous les mots une lecture satisfaisante, tandis qu'on n'en peut dire autant des valeurs adoptées par nos devanciers, l'*â* long étant inutile dans ces mots, et l'*oû* long produisant des orthographes que nous ne pouvons ramener à aucune langue connue. Cette double assertion sera complétement prouvée par la suite de nos recherches.

Quant au second signe 𐎧, celui que M. Saint-Martin lit *é* et M. Grotefend *h*, je ne crois pas qu'il soit avantageux de renoncer à la valeur proposée par ce dernier; car nous reconnaîtrons que ce signe a un double rôle, c'est-à-dire qu'il tient d'abord la place du *h* zend, et qu'il exprime ensuite une aspiration douce, laquelle termine le nominatif de quelques mots, à peu près comme le *visarga* sanscrit, selon la remarque de M. Bopp[42]. Nous le trouverons encore, et cette circonstance me paraît caractéristique, précédant l'i consonne ou le *y*, exactement à la place où l'on remarque l'aspiration en zend.

Notre inscription nous montre ce mot répété cinq fois, et placé avec intention, à ce qu'il semble, devant des mots que l'on ne peut s'empêcher de regarder comme les compléments directs de quelque verbe. On le trouve un égal nombre de fois dans la grande inscription de Corneille Le Brun, dont le commencement est, ainsi que nous l'avons dit, identique avec

[41] *Voyage en Arabie*, etc. tome II, planche XXIV, inscr. A, ligne 21.

[42] *Jahrb. für wissensch. Kritik*, déc. 1831 pag. 820.

le commencement de l'inscription de Darius gravée sur l'Alvande. L'inscription de Xerxès, que nous examinerons plus tard, donne ce même mot six fois, parce qu'elle contient une phrase de plus que celle de Darius; mais rien n'est changé à la position ni au rôle qu'il paraît y jouer. Il en est de même de l'inscription de Vân, dont les premières lignes reproduisent exactement l'inscription de Xerxès de l'Alvande; notre mot reparaît en outre à la fin de cette même inscription, dans un passage malheureusement incomplet. L'inscription A de Niebuhr, dont les premières lignes manquent, ne le donne qu'une seule fois, mais dans une phrase que répètent toutes les inscriptions précitées. On ne le retrouve plus qu'à la première ligne du numéro H de Niebuhr, dans un passage qui occupe la seconde ligne de l'inscription de Xerxès, copiée sur l'Alvande, et à la dernière ligne de la courte inscription de Darius, marquée B dans la planche XXIV de Niebuhr, et expliquée par MM. Grotefend et Saint-Martin.

M. Grotefend a changé d'opinion sur la signification de ce mot, qu'il regardait au commencement comme la préposition *dans*, et que depuis il a rendu par un pronom à l'accusatif, tant du masculin que du féminin [43]. M. Saint-Martin au contraire y voit la conjonction sémitique *ou*, et il traduit notre mot par *et* [44]. Mais l'argument que l'on tire de la lecture de ce mot ne peut être pour nous aussi concluant qu'il paraissait l'être à M. Saint-Martin, puisque la lecture même est en question, et que l'on ne peut, sans une grande réserve, déduire l'interprétation de la lecture, pas plus qu'on ne peut, sans des précautions non moins nombreuses, arriver à la lecture par l'interprétation. Je remarque d'ailleurs à la ligne 22 de

[43] Heeren, *Ideen über die Politik, etc.* tom. I, pag. 601, éd. 1815.

[44] *Mém. de l'Acad. des Inscr.* IIe série, tom. XII, 2e partie, pag. 140.

l'inscription I de Niebuhr, et à la ligne 8 de l'inscription H du même voyageur, le mot même qui nous occupe écrit avec un *â* de plus [cunéiforme] *ahâ*, au lieu de *ah*. Ce monosyllabe est donc susceptible de quelque modification, et il semble qu'il est déclinable. Or cette conjecture se confirmera plus tard, quand nous reconnaîtrons que la voyelle *â*, à la fin de quelques mots, a une valeur grammaticale que l'on ne peut contester.

Si ce mot si court est, comme nous le supposons, susceptible de recevoir des désinences, ce ne peut être qu'un pronom, comme l'a pensé M. Grotefend, et dans le fait un pronom seul peut se prêter au rôle que ce mot paraît avoir dans notre inscription; c'est ce qui résultera clairement de la traduction suivie que nous en donnerons. Or, rien n'est mieux établi que l'existence, en sanscrit et en zend, de la voyelle *a* avec la valeur d'un pronom indicatif; c'est ce pronom dont nous avons le neutre dans le zend [zend] *at* (cela). En admettant donc que nous devions chercher dans cette langue les éléments de l'interprétation de nos inscriptions, on ne fera pas difficulté de reconnaître ce mot *ah* comme le masculin d'un pronom *a* au nominatif, lequel est caractérisé par la présence du [cunéiforme] *h*, substitut d'un *s* primitif, ici comme en sanscrit et en zend. Nous le traduirons donc par *il*, en le faisant rapporter à Ormuzd, dont le nom est donné dans la première ligne de notre inscription, et nous le considérerons comme un sujet, non comme un complément, ainsi que l'a fait à tort M. Grotefend.

Le second mot de la seconde ligne doit être lu *ôoêo*, selon M. Grotefend, et *yâaâ*, selon M. Saint-Martin. En combinant la lecture donnée par M. Grotefend pour le premier et le troisième signe, avec la correction proposée par M. Rask pour [cunéiforme], correction que la lecture du mot *âurmzdâ* a dû mettre à l'abri de toute contestation, nous lirons ce mot *ômâm*, trans-

cription qui offre déjà une apparence moins bizarre que les précédentes. Le seul signe qui nous soit encore inconnu est le premier, 𐎺, que M. Grotefend prend pour un *ô* et M. Saint-Martin pour un *y*. M. Grotefend qui avait trouvé ce caractère dans le titre *khchâhyôh* (roi), s'était sans doute décidé à le lire *ô*, parce que Anquetil lui avait appris qu'un très-grand nombre de mots zends se terminent par cette voyelle. Cette induction n'était pas erronée, et nous trouvons que l'étude des mots où se répète notre signe la confirme pleinement. Nous ne croyons donc pas devoir abandonner la lecture de M. Grotefend pour celle que M. Saint-Martin a proposé de lui substituer [45]. Cette dernière lecture nous semble avoir l'inconvénient d'ajouter un signe nouveau pour la lettre *y*, laquelle a déjà, dans l'alphabet cunéiforme, un caractère qui lui convient mieux. Mais tout en préférant l'opinion du savant allemand, nous ne pouvons nous empêcher de signaler tout ce qu'il y a de bizarre dans la traduction de *constellation mâle*, ou simplement de *constellation*, que sa transcription lui a fournie pour l'inscription de Le Brun.

La lecture dont nous venons d'exposer les motifs nous donne *ômâm*, mot qui se trouve dans l'inscription de Xerxès, ainsi que dans celle de Vân et dans celle de Persépolis, copiée par Le Brun, exactement à la même place que dans notre inscription. Il est encore écrit de la même manière dans l'inscription I de Niebuhr, ligne 24, ainsi que dans l'inscription H du même voyageur, lignes 15 et 18. Dans le premier de ces passages, *ômâm* paraît jouer le rôle d'un substantif, car il est seul dans la phrase *âbôh ômâm gôym* de l'inscription I, ligne 24; mais, dans le second, il est suivi d'un terme qui peut passer pour un substantif et qui signifie, je crois, *province*. Ce même mot, moins le *m* final,

[45] *Aperçu de l'origine des diverses écritures*, par Klaproth, pag. 65, et *Mém. de l'Acad. des Inscr.* IIe série, tom. XII, 2e partie, pag. 128.

se remarque encore dans l'inscription I, ligne 7, écrit *ômâ;* j'essaierai de montrer tout à l'heure qu'il doit être regardé comme uni en composition avec le mot suivant. Enfin on rencontre encore deux fois, non plus *ômâm,* mais *ômm* sans *â,* premièrement à la ligne 6 de l'inscription B de Niebuhr, secondement à la ligne 21 de l'inscription I; mais le texte de cette partie de l'inscription diffère tellement dans la copie de Ker Porter, où manque même notre mot, que je n'essaierai pas de faire usage, pour cette discussion, de ce passage confus et incomplet.

On comprend que nous ne puissions tenter l'explication du *ômâm* des monuments de l'Alvande, sans nous être formé une opinion sur le sens que ce mot peut avoir dans les autres passages que nous venons de rappeler. Malheureusement ces passages ne sont pas plus clairs que celui qui nous occupe, et au milieu des obscurités dont nous sommes environné, il n'est pas facile de saisir une notion précise qui puisse servir de base à des recherches ultérieures. Si, d'un côté, *ômâm* peut, dans les passages où il se montre seul, passer pour un nom substantif, on ne peut guère le considérer que comme un pronom dans les autres textes, où il est suivi du mot *province,* par exemple. Dans l'incertitude où nous laisse encore, à cet égard, le petit nombre des textes qui sont à notre disposition, nous devons interpréter ce terme suivant l'une et l'autre hypothèse. C'est un point sur lequel nous sommes réduit à attendre une solution définitive de l'explication que l'on ne pourra manquer de donner quelque jour des inscriptions écrites avec le second et le troisième caractère persépolitain. L'analogie que nous avons déjà remarquée entre la langue de nos inscriptions et celle de l'ancienne Arie, le rôle que doivent jouer sur ces monuments les symboles du culte que Zoroastre introduisit dans l'empire

persan, sont les seules lumières qui puissent en ce moment nous guider dans notre analyse, et nous pouvons même les suivre avec d'autant plus de confiance, que la découverte que nous avons faite du nom d'*Ormuzd*, placé au commencement même de notre inscription de l'Alvande, comme il l'est à la première ligne de l'inscription H de Niebuhr, nous a fait voir que nos monuments avaient été mis sous la protection de la première divinité de la Perse.

Or, en faisant ici l'application de ces données, nous ne pouvons qu'être frappé de la grande ressemblance que présente notre *ômâm* avec le zend 𐬵𐬀𐬊𐬨𐬀 *haoma*, mot qui désigne la plante sacrée, invoquée à la fois sous un double caractère dans les livres de Zoroastre, où elle occupe un rang si éminent. Le *ômâm* de nos inscriptions est l'accusatif de *ômâ*, comme le *haomĕm* zend l'est de *haoma*; et, quel que soit le sens que nous attachions au premier de ces deux mots, nous avons déjà la certitude qu'il rentre, par sa désinence, dans le système de la langue zende. Ces deux mots diffèrent, il est vrai, l'un de l'autre en ce que l'aspiration, qui est radicale dans le terme zend, a disparu de l'orthographe de nos inscriptions, et que la voyelle finale, au lieu d'être changée en *ĕ* comme en zend, et supprimée, ainsi que nous verrons qu'elle l'est dans d'autres mots, est conservée ici intégralement. Mais ces différences, sur lesquelles nous reviendrons tout à l'heure, ne me paraissent pas altérer les éléments fondamentaux du nom de *haoma*, tel que le transcrivent nos inscriptions. Le sens donné à *ômâm* des monuments de l'Alvande et de Vân convient, à ce qu'il me semble, au passage qui termine le n° I de Niebuhr; car, en supposant que 𐎥 𐎢 𐎹 𐎶 *gôym* (lecture que je justifierai plus tard) soit le persan گويم (je dis), et en rattachant à ce verbe la préposition 𐎠 *â* de 𐎠 𐎲 𐎢 𐏃 *âbôh*, laquelle

en est séparée par une tmèse qui est aussi fréquente en zend que dans le dialecte des Vêdas, on peut traduire la fin de cette inscription par : « je vous offre le *Homa.* »

Quoique cette traduction, qui aurait besoin, pour être définitivement admise, d'une discussion que j'omets ici, paraisse ne reposer que sur de simples hypothèses, et quoiqu'on puisse traduire également, « je vous dis cela, » en partant de la supposition que *ômâm* signifie *ce*, *ceci*, je me serais contenté d'un pareil résultat, si j'avais pu l'obtenir aussi pour le passage de l'inscription H, lignes 15 et 18. Mais, comme je l'ai dit tout à l'heure*, notre *ômâm* paraît plutôt devoir être traduit par *ce*, *cet*, dans ce dernier passage, qui signifie, si je ne me trompe, « qu'Ormuzd protége cette province. » D'un autre côté, le *ômâ* de l'inscription I, ligne 7, se prête mieux au sens que nous proposons pour *ômâm*. En supposant, en effet, que *ômâ* soit la forme pure dont nous avons un cas dans *ômâm*, et en l'unissant au mot suivant, que je lis *dahâr* et que je traduis par *donateur,* je puis interpréter la phrase commençant à la fin de la ligne 5, et ainsi conçue, *dârhiuch khchâhyôh ichnâ âurmzdâaâ ômâ dahâr thâ*, de cette manière : « Darius roi, dans le sacrifice « à Ormuzd, lui donne le *Homa.* »

En réunissant ces observations et en en faisant l'application à la seconde ligne de l'inscription qui nous occupe, il me semble que le sens de *Homa* est celui qui convient le mieux ici ; mais je ne me dissimule pas que cette interprétation n'est pas à l'abri de quelques objections sérieuses. J'ai déjà signalé la différence d'orthographe qui distingue le zend *haoma* du *ômâm* de nos inscriptions. Je ne m'explique pas comment il se fait que ce mot soit terminé par *âm* au lieu de l'être simplement par *m*, comme le sont les accusatifs d'un grand nombre d'autres mots. Cette dernière circonstance, toute minutieuse qu'elle peut paraître,

est d'autant plus digne d'attention, que l'inscription B de Niebuhr nous donne, ligne 6, le mot 𐎢 𐎶 𐎶 *ômm*, écrit comme il semble que doive l'être la transcription du zend *haomĕm* dans les inscriptions cunéiformes. Devrons-nous en conclure qu'il existe deux mots distincts, l'un *ômâm*, l'autre *ômm*, pour *ômĕm*, ou bien que le dialecte de nos inscriptions, dans lequel les deux éléments de l'écriture et de l'étymologie paraissent lutter l'un contre l'autre, était encore assez flottant pour que quelques voyelles aient pu être tantôt écrites, tantôt supprimées ? J'avoue que, malgré la vraisemblance de la seconde hypothèse, j'aime mieux m'arrêter à la première. Dans l'état où se trouve cette étude, il vaut mieux insister sur les différences qui se remarquent entre les mots que de confondre ces mots, quand on n'a pas la preuve manifeste de leur identité. Aussi, quoique nous ayons quelques motifs de considérer *ômâm*, dans un passage au moins, comme synonyme de *ômm*, qui ne peut être autre chose qu'un pronom, je suppose que *ômâm* et *ômm* sont deux mots différents, et je conserve au premier la signification que j'ai exposée plus haut, celle de *Homa*, ou l'arbre de vie. Je n'ai pas dû cependant omettre de signaler les difficultés dont je viens de parler ; elles suggéreront peut-être à un interprète plus habile une explication préférable à celle que je propose, et elles justifieront la double traduction que je donne de *ômâm* dans quelques passages qui seront discutés ailleurs.

Nous devons examiner maintenant le dernier mot de notre seconde ligne, lequel devrait être lu, dans le système de M. Grotefend, *vâhôo*, et selon M. Saint-Martin *roueyâ*. Nous proposons de le lire *buiôm*, en nous fondant sur les motifs suivants. Des cinq signes dont se compose ce mot, quatre nous sont connus : le seul qui se présente pour la première fois est [illegible],

que M. Grotefend regarde comme un *h* et M. Saint-Martin comme un *e*. Ces savants se sont uniquement fondés sur l'analogie que l'on remarque entre la lettre qui est *h* pour M. Grotefend et *e* pour M. Saint-Martin, savoir [illegible]. Mais nous avons déjà eu plus d'une occasion de faire observer que les analogies que l'on peut découvrir entre les caractères cunéiformes, d'après les diverses combinaisons que forment les traits dont ils se composent, sont un guide peu sûr dans le déchiffrement de cet alphabet. En recherchant les mots où est employé ce signe, j'en trouve seulement quatre, savoir deux formes distinctes du mot même qui nous occupe, formes que nous examinerons successivement; puis, dans une énumération de noms géographiques, un mot que je lis *ârtôn*, peut-être l'Ariane, à la ligne 12 de l'inscription I de Darius, et un autre nom également géographique, *uiârzîôh* (lignes 16 et 17), nom dont nous parlerons plus tard; puis enfin, à la ligne 19 de l'inscription H de ce même roi, un troisième et dernier mot qui est jeté au milieu d'un passage incomplet, et très-diversement lu par Ker Porter et par Niebuhr, qui l'ont copié tous les deux. Je suis à peu près convaincu que la gravure de Porter est ici plus exacte que celle de Niebuhr; car, tandis que l'on ne peut tirer aucun sens du passage de l'inscription H de Niebuhr où se trouve le signe en question, la planche LV *a* de Porter nous donne à cette place même le nom de *âhârmâ*, mot que j'interprète avec d'autant plus de confiance par *Ahriman* que la fin de cette inscription curieuse exprime le vœu du roi Darius que la province qu'il gouverne soit à l'abri des attaques d'Ahriman et des mauvais génies, qui sont ici désignés sous leur nom propre de *Darvand*, exactement comme dans le Zend Avesta. Notre caractère est, comme on le voit, extrêmement rare, et il est permis de supposer qu'il n'a pas été employé arbitrairement

pour un autre. Comment, en effet, concevoir, si cette figure n'était qu'une autre expression de la lettre *h*, qu'elle ne paraisse pas plus fréquemment dans nos inscriptions à la place du signe ordinairement employé pour représenter l'aspirée? Ce motif, que j'ai déjà fait valoir en plus d'une circonstance pour d'autres formes de lettres, m'empêche d'admettre que ce caractère soit une simple variante, et je crois devoir lui assigner une valeur spéciale.

L'essai que j'ai fait successivement de toutes les lettres de l'alphabet zend m'a conduit à reconnaître à ce signe la valeur d'un *î*. La rareté de cette voyelle dans nos inscriptions n'est pas une objection contre notre hypothèse, car premièrement la voyelle *î* long est beaucoup moins fréquemment employée que la brève par les langues indo-européennes; et secondement nous pouvons supposer qu'une écriture guidée par les principes qui paraissent diriger celle des inscriptions cunéiformes devait se montrer quelquefois peu sensible à la distinction des brèves et des longues. La lecture que nous essayons de justifier nous donne le mot *buîôm*, qui ne peut être qu'une épithète qui détermine *ômâm* (le Homa). Nous ne rencontrons plus qu'une seule fois ce mot avec une autre désinence, mais nous le verrons dans la même position, toujours après le substantif qu'il qualifie. Cette circonstance, et l'analogie que présente ce terme avec celui qui en zend signifie *excellent*, me permet d'avancer que *buîôm* est un adjectif, et qu'il appartient à une forme quelconque du zend *vôhû* (bon), comme l'a soupçonné M. Grotefend, qui rend ce mot par *sanctam*[60]. Si en effet nous détachons de *buîôm* la finale *m*, désinence que nous reconnaissons pour celle de l'accusatif dans le dialecte de nos ins-

[60] Heeren, *Ideen über die Politik*, etc. tom. I, pag. 601, éd. 1815.

criptions, comme elle l'est en zend et en sanscrit et dans le plus grand nombre des idiomes indo-européens, il nous restera *butô*, qui offre une analogie bien frappante avec le comparatif zend *vahyô* (excellent), et avec le *vohia* des inscriptions de Kirmanschah, si heureusement interprétées par M. de Sacy[47]. Mais l'orthographe de ce mot présente diverses particularités qui annoncent l'influence de règles nouvelles, et qui nous prouvent que si ce terme, ainsi que tant d'autres qui forment la plus grande partie de nos inscriptions, appartient primitivement à l'idiome antique de l'Arie, il a subi des modifications assez importantes en prenant place dans un dialecte qui s'éloigne déjà de cet idiome.

Je regarde en effet le mot *butô* comme identique au zend *vahyô* que j'ai fait connaître ailleurs[48], et de l'analyse duquel je ne reproduirai ici que les détails absolument nécessaires pour rendre compte de la forme sous laquelle il se montre dans nos inscriptions. Le terme persépolitain diffère cependant de *vahyô*, 1° par l'absence de l'aspirée, qui est radicale dans le comparatif *vahyô*; 2° par le changement de l'*a* radical en *u*; 3° par le changement du *v* en *b*.

Je commence par ce dernier, parce que c'est celui de tous qu'on admettra le plus aisément. Rien n'est plus commun que de voir le *b* remplacer le *v*, et, pour ne pas sortir du sujet qui nous occupe, l'orthographe persane ne se distingue souvent de celle du zend que par la préférence qu'elle accorde à la première de ces lettres sur la seconde. Le zend *vôhû*, pour *vahu*, est déjà *be* dans les inscriptions des Sassanides du IIIe siècle, et il serait aisé de suivre la trace de ce changement, plusieurs siècles avant notre ère, dans quelques noms propres persans

[47] *Mémoires sur diverses antiquités de la Perse*, pag. 245.

[48] *Nouv. Journal asiatique*, tom. XIII, pag. 60.

dont l'antiquité classique nous a conservé le souvenir, et dont le zend donne souvent la véritable interprétation.

Quant à la suppression de l'aspirée dans *buîô*, au lieu de *vahyô*, elle ne devra pas nous arrêter davantage. Nous l'avons déjà remarquée dans l'orthographe de *âurmzdâ*, où cependant l'aspirée est étymologiquement nécessaire. Nous supposons qu'elle existe également dans *ômâm*; enfin nous la retrouverons encore dans quelques autres mots. Le retour fréquent de ce fait nous paraît venir à l'appui de l'hypothèse que nous avons avancée sur *âurmzdâ*, savoir, que les voyelles étaient, selon toute apparence, accompagnées d'une aspiration qui les distinguait nettement les unes des autres, quand elles venaient à se rencontrer dans le même mot, et qui rendait moins nécessaire d'exprimer l'aspiration inhérente à des mots comme *ahura*, *ôma* et quelques autres. Cette remarque n'est peut-être pas inutile quand on compare ces mots avec la forme sous laquelle ils se montrent dans les inscriptions sassanides. Le nom d'Ormuzd y est écrit à peu près comme en zend, sauf la suppression des voyelles, exigée par le système particulier de l'écriture, qui est d'origine sémitique. L'aspiration y est conservée, ainsi que l'a fait voir M. de Sacy, et elle l'est également dans le mot lu וּוחיא *vohia;* d'où nous devons tirer cette conséquence singulière, que les inscriptions des Sassanides, quoique postérieures de huit siècles à celles de Darius et de Xerxès, reproduisent quelques mots zends d'une manière plus exacte que ces dernières. Nous serons dès lors moins surpris de trouver encore ailleurs, sur les monuments antiques de Persépolis, des preuves que la langue zende y avait déjà subi des altérations considérables, lesquelles constituent un dialecte qui se rapproche en quelques points du persan moderne.

Cette observation nous conduit à l'examen de la seconde

particularité qui distingue le *buîô* persépolitain du zend *vahyô*, savoir le changement de la voyelle *a* en *u*. Je suppose qu'il en est de ce changement comme de celui qu'on remarque dans le וחיא que M. de Sacy transcrit par *vohia;* et, dans le fait, on ne peut trouver une meilleure transcription pour ce mot, puisque c'est au zend *vôhû* (bon) qu'il se rattache évidemment. Je sais qu'on pourra objecter que je regarde le mot persépolitain *buîô* comme identique avec le zend *vahyô*, comparatif de *vôhû*, et que ce comparatif a conservé la voyelle radicale sans la changer en *ô*. A cela je répondrai, ou que le dialecte des inscriptions cunéiformes peut avoir fait une application plus étendue que ne l'a fait le zend même d'une règle qui appartient à cet idiome, ou que le changement de la voyelle radicale est dû à l'influence du *b* qui la précède. Cette dernière hypothèse expliquerait même pourquoi nos inscriptions ont employé dans ce cas *u* plutôt que *ô*, voyelle dont le zend se servirait dans ce mot.

Quoi qu'il en soit de cette particularité, à l'examen de laquelle j'ai cru pouvoir m'arrêter pour ne laisser aucun doute sur le point que je cherche à établir, le reste du mot *buîô* me paraît appartenir en propre à la langue zende. La syllabe finale *îô* est la caractéristique du comparatif, dans cette langue qui l'écrit *yô;* c'est la contraction du sanscrit ईयस *îyas.* Une circonstance digne d'attention, c'est que le dialecte de nos inscriptions emprunte ce mot au zend sans en adopter la déclinaison; car tandis que dans le dialecte des livres de Zoroastre nous devrions trouver *vahyâonghĕm* pour l'accusatif masculin, nous lisons sur les monuments de Persépolis, *buîôm*, comme si ce mot appartenait à une autre déclinaison, c'est-à-dire à la première. Il y a toutefois cette différence, que nous n'y trouvons pas le signe de l'aspiration qui caractérise, comme on le

verra tout à l'heure, la déclinaison comprenant les mots dont la forme absolue est terminée par *a*. C'est ce que nous reconnaîtrons plus bas en parlant d'un autre cas (le génitif) du mot qui nous occupe. On sera alors convaincu que le dialecte des inscriptions persépolitaines, qui a pris au zend le mot *vahyô*, en l'écrivant *buîô*, l'a dès lors considéré comme un terme primitif, et que, sans égard pour les règles propres à la langue de l'Arie, il l'a fait suivre de désinences nouvelles et qui n'appartenaient pas en propre à ce mot.

Voilà sans doute de bien longs et bien minutieux détails, et il est à craindre que l'objet de ce mémoire n'ait disparu au milieu de ces discussions purement philologiques; mais ce sont là les conditions du travail que nous avons entrepris, et l'on ne pourrait s'y soustraire sans s'exposer ou à ne faire aucun pas dans l'explication de monuments aussi difficiles, ou à laisser une grande incertitude sur le petit nombre de résultats qu'on aurait pu deviner. Si, par exemple, les analyses précédentes nous ont donné le droit de conclure, 1° que les mots déjà expliqués appartiennent évidemment à l'une des branches de la famille des idiomes indo-persans; 2° que cette branche est la langue que nous nommons *zend* avec Anquetil; 3° que plusieurs de ces mots fournissent des exemples de changements de lettres que l'on remarque fréquemment dans le persan moderne comparé au zend, d'où il suivrait que le dialecte des inscriptions persépolitaines offrait déjà, cinq siècles avant notre ère, plusieurs des caractères d'un dialecte dérivé ou ayant des formes moins pures et moins anciennes que l'idiome antique de l'Arie; 4° enfin qu'il existe un désaccord évident entre la langue et le système d'écriture de ces inscriptions; si, dis-je, ces résultats, dont quelques-uns sont tout à fait nouveaux, et dont d'autres n'ont été que soupçonnés jusqu'à ce

jour, sont démontrés ici d'une manière méthodique et définitive, on nous pardonnera peut-être de n'avoir rien négligé pour les appuyer de toutes les preuves nécessaires. Qu'il me suffise d'ajouter que les conséquences que je viens d'énumérer, quoique en apparence exclusivement philologiques, doivent renfermer, aux yeux de juges non prévenus, quelques faits qui intéressent l'histoire. Ce n'est pas dans le sein de l'Académie que l'on pourrait faire prévaloir l'opinion que l'histoire et la philologie sont indépendantes l'une de l'autre; comme si la première pouvait jamais arriver à quelque conclusion fondée sans s'appuyer dans sa marche sur la seconde!

Le premier mot de la troisième ligne de notre inscription doit être lu *êdê* ou *âdâ* dans le système de Grotefend, et *adâ* dans celui de M. Saint-Martin. J'ai dit plus haut pourquoi je ne croyais pas devoir m'écarter de la seconde lecture de M. Grotefend; je trouve ici un motif nouveau de persister dans cette opinion, c'est que, suivant l'interprétation que je donne de ce mot 𐎠𐎭𐎠, la voyelle *â* y est étymologique. On ne peut méconnaître dans *âdâ* une forme quelconque du radical sanscrit et zend धा *dhâ* et 𐬛𐬁 *dâ*, *établir, créer,* et pour les Parses *donner,* la création étant considérée par eux comme un don de l'Être suprême. L'absence de l'aspiration dans la consonne de ce mot (car c'est le même signe que nous trouvons au commencement du nom de *Darius*) rattache évidemment le *âdâ* de nos inscriptions au radical zend et non au radical sanscrit; ce doit être un temps du passé (l'aoriste) qui a perdu sa désinence de troisième personne *t*, et dans lequel la première voyelle est ou l'augment *a* ou la préposition *â* (vers) : en un mot, *âdâ* est pour le zend *adât* ou *âdât* (sanscrit आधात्), et il signifie *il a donné.* On le retrouve encore trois fois dans notre inscription et dans celles qui lui res-

semblent, et la place qu'il occupe toujours après un substantif à l'accusatif ne laisse aucun doute sur le rôle qu'il joue comme verbe, non plus que sur la signification que nous lui attribuons. On voit par là que nous n'avons pas besoin de nous arrêter à réfuter l'opinion de M. Grotefend, qui trouvait dans ce mot la conjonction *et*[49]. Nous sommes donc en droit de traduire la partie de notre inscription comprise entre le premier mot de la seconde ligne et le premier de la troisième, « il a donné le « *ôma* (Homa) excellent; » ou bien, en supposant qu'on regarde *ômâm* comme un pronom et *bafôm* comme un substantif : « il « a donné l'excellence. »

Nous connaissons le second mot de la troisième ligne; c'est *ah*, que nous regardons comme un pronom et que nous traduisons par *il*. Ce mot est suivi d'un terme trilittéral, que l'on devrait lire d'après M. Grotefend *êeo*, et d'après M. Saint-Martin *aiá*. J'ignore pour quelle raison, dans l'inscription de Le Brun, M. Grotefend a inséré un *r* au milieu de ce mot, qu'il a lu *êero* et traduit par *diem*[50]. En admettant la correction de M. Rask pour le dernier signe, nous lirons *âim*. Nous reconnaissons déjà la finale *m* qui indique le complément de quelque verbe; et en effet nous trouverons bientôt le verbe *ádá*, dont nous avons parlé tout à l'heure, et qui est répété ici à la quatrième ligne après le mot que je lis *âçmânm*. Ce dernier terme lui-même, que je traduis par *ciel*, ainsi que je le dirai tout à l'heure, a cette même désinence qui marque l'accusatif. Il résulte de là que *âim* se rapporte à *âçmânm* qu'il détermine d'une manière quelconque. Je n'hésite pas à regarder ce mot comme un pronom qui est identique au zend 𐬀𐬉𐬨 *aêm*, lequel n'est lui-même autre chose que le sanscrit अयम् *ayam*. Le *âim* des inscrip-

[49] Heeren, *Ideen über die Politik, etc.* tom. I, pag. 601, éd. 1815.

[50] Heeren, *Ideen über die Politik, etc.* tom. I, pag. 601, éd. 1815.

tions persépolitaines a cela de remarquable qu'il forme son accusatif comme le nominatif du même pronom en zend et en sanscrit. Cette circonstance me paraît venir soit d'un archaïsme, soit de ce que le dialecte de nos inscriptions a perdu l'usage des règles qui président à la déclinaison sanscrite et zende, et qu'il traite les mots d'une manière presque barbare. En résumé, *âim* est, selon moi, le sanscrit *ayam* et le zend *aêm* ; dans ces deux langues il faudrait ici *imam* et *imĕm.*

Le mot suivant est, comme je l'ai annoncé, *âçmânm,* mot qu'il faudrait lire, d'après M. Grotefend, *ésoëtscho,* ou, selon une seconde transcription, *âsmêtscho,* et d'après M. Saint-Martin *asâamâ.* Si quelques doutes pouvaient subsister encore sur l'exactitude de la correction proposée par M. Rask pour les valeurs de *o* et de *tsch,* qu'il change en *n* et en *m,* l'existence du mot que nous analysons devrait les faire complétement disparaître. Quoi de plus satisfaisant en effet que d'obtenir pour résultat de cette correction un terme comme *âçmânm,* lequel est, moins une voyelle brève, le zend 𐬀𐬯𐬨𐬀𐬥𐬆𐬨 *açmanĕm* (le ciel)? Ce mot est si clair, que M. Grotefend en avait soupçonné l'existence, puisqu'il traduit *âsmêtscho* par *céleste,* dans l'inscription de Le Brun[51]. Je remarquerai seulement, quant à la manière dont je le lis, que le *s* me paraît y répondre au 𐬯 *ç* zend et au श *ça* dévanagari, sans que toutefois j'ose affirmer pour cela que le dialecte de nos inscriptions ait distingué les diverses espèces de sifflantes que reconnaissent les anciennes langues de l'Inde et de l'Arie. Quant au sens, *âçmânm* désigne ici, comme en zend, le ciel visible ou la voûte qui est supposée recouvrir la terre, et non le ciel considéré comme le séjour des bienheureux, qui se nomme spécialement *Behescht.*

[51] Heeren, *Ideen über die Politik* etc. tom. I, pag. 601, éd. 1815.

Des analyses précédentes nous sommes en droit de conclure qu'on doit traduire la fin de la troisième ligne et le commencement de la quatrième de la manière suivante : « il « a donné ce ciel. »

Dans la quatrième ligne, après *ah*, qui nous est connu, vient un mot de six lettres, qu'il faudrait lire, suivant M. Grotefend, *ormôho*, et selon M. Saint-Martin *ârtyeâ*. Je le lis au contraire *mrtôhm*, et la facilité avec laquelle s'explique ce mot me paraît une des preuves les plus concluantes en faveur de cette lecture. J'y distingue d'abord le *m* final, signe de l'accusatif; en effet nous trouvons au commencement de la cinquième ligne le verbe *âdâ* (il a donné), duquel dépend notre *mrtôhm*. Après la suppression de cette désinence, il reste *mrtôh*, que je n'hésite pas à regarder comme identique au sanscrit *mrĭta, mortel*, et par suite, *homme*. Dans ce terme, *ôh* est la marque du nominatif, comme en zend *ô*, avec cette différence toutefois que le dialecte de nos inscriptions conserve le signe de l'aspiration finale (ou le visarga sanscrit). A cette désinence s'ajoute celle de l'accusatif, à peu près comme si l'on disait en latin *dominusum*, au lieu de *dominum*, formation singulière, et qui me paraît plutôt une preuve de barbarie qu'une marque d'antiquité; car si elle montre que notre dialecte savait bien distinguer la désinence de l'accusatif de celle des autres cas, elle prouve également qu'il considérait la terminaison du nominatif comme inhérente au mot même, et qu'il la lui conservait dans tous les cas, ce qui est tout à fait contraire au système des langues sanscritiques. Nous verrons se renouveler ce fait pour les mots à la déclinaison desquels nous supposons qu'appartient le terme qui nous occupe. C'est ainsi que M. Bopp a eu occasion de le remarquer sur le génitif pluriel du mot *khchâhyôh* (roi), que nous rencontrerons plus bas.

Quand on a retranché toutes ces désinences, il reste un mot composé de trois consonnes, sans aucune voyelle propre à en faciliter la prononciation ; ce mot, qui est écrit *mrt*, n'est certainement autre chose que le persan مرد, *homme ;* je regarde même l'identité de ces deux mots comme une particularité bien remarquable, et qui justifie pleinement l'opinion que j'ai avancée sur le caractère propre du dialecte des inscriptions persépolitaines. Quant au rapport que *mrt* peut offrir avec le zend, je dirai que la confusion qui existerait dans cette langue entre [zend] *mĕrĕtô*, pris dans le sens de *commémoré*, et *mĕrĕtô*, pris dans celui de *mortel*, a sans doute fait renoncer à l'emploi de ce dernier mot, qui est remplacé par un autre terme (*maskya*), qui a la même signification. C'est une raison de plus pour constater l'existence de ce mot ancien dans le dialecte de nos inscriptions. Après ces diverses explications, nous serons dispensé de réfuter longuement l'opinion de M. Grotefend qui rend ce mot par *defunctus*[52].

Nous traduirons donc la fin de la quatrième ligne et le commencement de la cinquième comme il suit, « il a donné « l'homme, » en remarquant toutefois que par *donné* il faut entendre *créé*.

Le second mot de la cinquième ligne est le pronom *ah* (il), lequel est suivi de sept lettres que je lis *chôhâtôm ;* suivant M. Grotefend, il faudrait les transcrire *schôhêtôo*, et selon M. Saint-Martin *chyeatyâ*. On n'y remarque aucun signe nouveau, et les motifs de ma lecture, qui ne diffère ici que pour une lettre de celle de M. Grotefend, ont été donnés précédemment. Nous voyons ce mot dans la seconde inscription de l'Alvande, dans celle de Vân, et dans celle que Le Brun a copiée à

[52] Heeren, *Ideen über die Politik, etc.* tom. I, pag. 601, éd. 1815.

Persépolis, à la même place exactement que dans notre inscription de Darius. Il y est écrit partout de la même manière, excepté à la ligne six de celle de l'Alvande, où la désinence *m* est précédée d'un *h;* d'où il résulterait que *chôhâtôh* est le thème de *chôhâtôhm,* comme *mrtôh* est celui de *mrtôhm.* Ce n'est pas quand il s'agit de monuments de cette espèce, et de mots qui paraissent au jour pour la première fois sous leur forme véritable, qu'il est permis à la critique de se porter juge entre des leçons qui se présentent à nos yeux avec une égale autorité. Sait-on d'ailleurs si les copies que nous possédons reproduisent exactement ces inscriptions, où tant de traits semblables doivent entraîner le copiste dans une foule d'erreurs? Il faut donc nous contenter de constater avec soin les variantes qu'offrent les diverses copies d'un même texte, en remarquant toutefois que la vraisemblance est en faveur de la leçon qui est appuyée par le plus grand nombre de copies. Or, comme ici trois inscriptions donnent *chôhâtôm* sans *h*, c'est, à ce qu'il me paraît, cette orthographe qui doit être préférée; et l'on peut conséquemment conjecturer que ce mot n'appartient pas à la même classe que le *mrtôhm* de la ligne quatre, à moins que ce ne soit un neutre. J'ajouterai en faveur de cette conjecture que le seul passage où se représente ce mot, savoir la ligne vingt-trois de l'inscription I de Niebuhr, l'écrit *chôhâtôch,* et lui donne une désinence qui ne se rencontre pas dans nos inscriptions avec des noms masculins de la classe de ceux dont nous parlions tout à l'heure. Mais je dois me servir avec réserve du passage même que je viens de citer, parce que l'absence de quelques lettres qui manquent à la copie de Niebuhr rend cette partie de l'inscription I bien difficile à comprendre.

Déjà, dans l'inscription de Corn. Le Brun, M. Grotefend a traduit ce mot par *lumine fulgentem*, sans doute à cause de la

ressemblance qu'il présente avec le zend *khchaêta*[53]; mais cette ressemblance me paraît purement accidentelle, et de plus nous devons chercher ici un substantif et non un adjectif. Notre mot persépolitain offre encore quelque analogie avec le pehlvi *shatoun*, que donne le court vocabulaire d'Anquetil[54]. Ce terme passe pour une altération du zend *chôithra* (province et ville), d'où dérive, comme on l'a dit souvent, le persan شهر *ville*[55]. Quoiqu'il ne soit pas impossible que *chôithra* (primitivement *kchêtra*) soit devenu *chôhâtô*, dans un dialecte séparé par de vastes espaces des lieux où il a dû prendre naissance, cependant cette altération me semble un peu forte, et je la regarde comme une de celles dont les règles de l'étymologie rendraient difficilement raison. La notion de *ville* ne fournit pas d'ailleurs une traduction parfaitement satisfaisante des lignes 5 et 6 de notre inscription; et il me semble que, dans une énumération des biens que l'homme doit à Ormuzd, on ne s'attend pas à rencontrer un passage tel que celui-ci : « il a donné « une ville à l'homme. » Il semble qu'on doive plutôt trouver ici ou une idée métaphysique comme l'*intelligence*, ou une notion matérielle comme la *nourriture*.

Il ne m'appartient pas de décider si les dialectes modernes de la Perse fournissent les moyens de justifier l'une ou l'autre des suppositions que je viens d'indiquer; mais je crois qu'il n'est pas impossible de trouver dans l'une des plus anciennes langues de la famille à laquelle appartient le dialecte de nos inscriptions, les éléments fondamentaux de ce terme. En admettant pour un instant que *chôhâtôm* doive signifier *nourriture*, nous ne trouverons, il est vrai, en zend que

[53] Heeren, *Ideen über die Politik, etc.* tom. I, pag. 601, éd. 1815.

[54] *Zend-Avesta*, tom. II, pag. 508.

[55] S. de Sacy, *Mém. de l'Acad. des Inscr.* IIe série, tom. II, pag. 236. Le *h* est le reste du *th* zend.

𐬓𐬁𐬯𐬙𐬭𐬀 *qâçtra*, qui ait le même sens, et il faudra convenir que ces deux termes n'offrent pas la moindre analogie entre eux. Mais, si au lieu de les comparer directement l'un à l'autre on remonte à l'origine du zend *qâçtra*, qui signifie, à proprement parler, *bonne nourriture*, on reconnaîtra que le *chôhât-ôm* persépolitain dérive par une autre voie de la même racine. Je me persuade en effet que *chôhât-ôm* n'est qu'une altération d'un primitif *svâd* (en sanscrit स्वाद् goûter), duquel j'ai fait voir ailleurs que le zend *qâd*, manger (que l'on écrirait en caractères persans خواد), est une modification[56]. C'est à cette supposition que je m'arrête, et je regarde *chôhât-ôm* comme un dérivé du sanscrit *svâd* (manger), lequel a été changé par la prononciation de deux manières différentes, savoir en *chôhât* et en *qâd*.

A la fin de la ligne 6 nous retrouvons le mot *mrtôh*, mais avec une nouvelle terminaison que nous n'avons pas encore rencontrée; il est écrit *mrtôhahâ*, ou, suivant M. Grotefend, *ormôhâhê*, et selon M. Saint-Martin *ârtyeoûea*. Comme tous les caractères de ce mot ont été précédemment expliqués, nous ne nous arrêterons pas à justifier de nouveau notre lecture, laquelle donne un sens tout à fait satisfaisant. Je reconnais ici, à la fin de *mrtôh*, qui a été déjà analysé, la désinence *ahâ*, laquelle est sans aucun doute *ahê*, caractéristique du génitif en zend, pour les noms à la classe desquels appartient *mrtôh*. Si même on admettait que le signe qui pour nous est *â* long pût avoir en même temps la valeur d'un *ê*, comme le propose M. Grotefend, nous aurions ici, lettre pour lettre, la désinence zende elle-même. Mais, tout en convenant que les voyelles ont pu, dans un dialecte qui paraît aussi peu arrêté

[56] *Commentaire sur le Yaçna*, tom. I, pag. 221.

que celui de nos inscriptions, se prêter à plusieurs prononciations différentes, et en avouant même que, malgré des recherches attentives, je n'ai pu encore trouver de signe pour *ê*, qui est, dans quelques mots, remplacé par *â*, je n'en pense pas moins qu'il est tout à fait indispensable de conserver uniformément cette dernière valeur à notre signe 𐎠 *â*, dans quelque position qu'il se trouve. Les désinences *ahâ* et *ahê* sont d'ailleurs assez rapprochées l'une de l'autre pour qu'on doive les regarder comme identiques. Cette terminaison est ici, comme dans *mrtôhm* analysé plus haut, attachée au nominatif singulier, et *mrtôhahâ* est formé de la même manière que le serait le latin *dominusi*, au lieu de *domini*. Je n'ai pas besoin d'ajouter que l'identité de cette désinence avec celle du génitif en zend est un des traits les plus caractéristiques par lesquels le dialecte de nos inscriptions se rattache à la langue ancienne de l'Arie.

En réunissant les observations faites sur la fin de la ligne 5 et sur la ligne 6, et en considérant *mrtôhahâ* comme un génitif employé, ainsi que cela se voit si souvent dans les textes zends, avec la valeur d'un datif, nous traduirons, « il a donné la « nourriture à l'homme. »

Le premier mot de la ligne 7 est le pronom *il*, qui annonce le commencement d'une nouvelle proposition. Ce mot est suivi du nom de *Darius* à l'accusatif, lequel doit être lu *dârhium*. M. Grotefend le transcrirait *dârheûo*, et M. Saint-Martin *dareiouâ*. Ce mot a été trouvé pour la première fois dans l'inscription B de Niebuhr, et la lecture en appartient à M. Grotefend. M. Saint-Martin y a changé la valeur de deux lettres, savoir celle de 𐎹 qu'il lit *e*, et celle de 𐎺 qu'il lit *i*. Cette dernière modification nous paraît heureuse, en ce qu'elle rend à ce mot la voyelle *i*, que l'antiquité nous a conservée dans la

transcription du nom de ce prince, דריוש, Δαρεῖος, *Darius*, ainsi que l'a déjà remarqué M. Saint-Martin[57]. En retranchant de *dàrhium* la finale, qui est incontestablement le signe de l'accusatif, il restera *dàrhiu*, qui est le véritable thème de ce mot, et qui ne porte pas la désinence du nominatif que l'on trouve dans l'inscription B, où l'on a *dârhiuch*. Le signe de l'accusatif ne s'ajoute donc ici au mot qu'après la suppression de celui du nominatif, avec la même régularité qu'en zend; et cette circonstance est d'autant plus remarquable, que le contraire a exactement lieu dans les mots *mrtôh-m* et *mrtôh-ahâ*, que nous analysions tout à l'heure.

Nous n'aurons pas besoin de longs développements pour établir la signification de ce nom propre, qu'Hérodote connaissait et qu'il nous a conservée dans un passage classique[58]. M. Saint-Martin a fait voir que l'opinion d'Hérodote est confirmée par l'analyse de ce mot, puisque le nom de *dârhiuch*, auquel l'historien grec donne le sens de *coercitor*, a la forme d'un adjectif dont la désinence appartient à la langue zende[59]. Je n'ignore pas que M. Grotefend a depuis avancé une opinion contraire, et que, considérant le nom de *dârhiuch* comme composé, il prend le commencement de ce mot pour une abréviation de *dârâ*, qui signifie *seigneur*, tandis que la fin représente le titre *khschah* (roi)[60]. Je regarde cette analyse comme tout à fait inadmissible, et je pense que c'est là un mot entier dont il faut demander l'interprétation à la langue zende. Je n'hésite pas à regarder ce nom comme un dérivé de la racine

[57] *Journ. asiat.* tom. II, pag. 80; *Mém. de l'Acad. des Inscr.* IIe série, tom. XII, 2e partie, pag. 133 et 134; Gesenius, *Lexic. hebr.* pag. 256, 4e édition.

[58] *Hist.* lib. VI, cap. 98; éd. Baehr, tom. II, pag. 364. Voyez encore Bohlen, *de Orig. linguæ zendicæ e sanscr. repetenda*, pag. 26.

[59] *Journ. asiat.* tom. II, pag. 81.

[60] Heeren, *Ideen, etc.* tom. I, 2e partie, pag. 350, éd. 1824; Conf. Gesenius, *Lexic. hebr.* pag. 256, 4e édition.

sanscrite धृ *dhrĭ* (contenir), racine qui est en zend 𐬛𐬆𐬭𐬆 *dĕrĕ;* et ce qui me paraît une particularité digne d'attention, malgré son peu d'intérêt en apparence, c'est l'absence de l'aspiration dans la première consonne de ce mot, exactement comme cela a lieu en zend. Je crois avoir en effet démontré ailleurs que tous les mots sanscrits commençant par un *dh* aspiré sont écrits en zend avec cette même lettre, mais sans aspiration[61]. C'est donc à la forme zende que se rapporte l'orthographe du nom de *Darius,* tel que le donne notre inscription, et comme il s'agit dans ce mémoire de déterminer le rapport de la langue de ces monuments avec le zend, nous ne devions pas omettre de constater cette particularité de l'orthographe cunéiforme. En résumé *dârhiuch* signifie réellement *coercitor,* comme le pensait Hérodote, parce que ce mot dérive d'une manière naturelle du radical sanscrit et zend *dhrĭ* (contenir); et ce qui me paraît mettre cette explication hors de doute, c'est que l'étymologie d'Hésychius, qui traduisait Δαρεῖος par φρόνιμος, s'explique également par ce même radical *dhrĭ,* qui forme, comme on sait, en sanscrit un certain nombre de mots exprimant la prudence et l'empire que l'on exerce sur soi-même. Ainsi Hérodote et Hésychius nous ont conservé les deux significations qu'a dû avoir le mot persépolitain *dârhiuch,* et que retrouve, après tant de siècles, l'analyse étymologique. On ne doit plus s'étonner maintenant que le persan دارا (souverain) soit, comme nous l'apprend d'Herbelot, un titre et une épithète plutôt qu'un nom propre, car je ne doute pas que *Dârâ* ne dérive de la même source que *dârhiuch*[62].

Une autre remarque, que nous ne devons pas non plus passer sous silence, c'est l'existence de la désinence *yu*, qui ap-

[61] *Comment. sur le Yaçna*, tom. I, not. E, pag. xxxviij.

[62] *Bibl. orient.* v° *Dara;* Reland, *Diss. miscell.* tom. II, pag. 172.

partient en propre aux langues zende et sanscrite, mais qui est plus commune dans la première que dans la seconde. Il serait sans doute satisfaisant de retrouver dans les livres des Parses ce mot employé, soit comme nom propre, soit avec sa valeur originelle, c'est-à-dire comme adjectif et avec le sens de *ἑρξίης*, *répresseur,* mais je n'ai pu l'y rencontrer, quoique j'aie à ma disposition le relevé de tous les mots contenus dans les textes zends de la Bibliothèque royale; et quant à l'emploi de *dârhiuch*, en tant que nom propre, je ferai remarquer que les textes zends ne citent pas de prince plus récent que *Vîstâçpa*, surnommé *Kava* ou le Kéanien, duquel on ne peut d'ailleurs affirmer positivement qu'il soit le père de notre *Darius*. Mais les principes de la formation des noms en zend reposent, nous le pensons du moins, sur des règles assez fixes pour que nous croyions pouvoir avancer que, si le mot qui nous occupe existait en zend, il y serait écrit *dâiryus*, comme *mainyus* (céleste) et quelques autres. Dans cet état, il aurait une voyelle de plus que notre mot persépolitain, et d'autre part il aurait de moins l'aspiration faible, que nous y trouvons avec M. Grotefend.

L'absence de la voyelle *i* est une particularité de quelque intérêt, en ce qu'elle constate une nouvelle différence entre la langue de nos inscriptions et celle des livres de Zoroastre. Cette différence peut tenir à l'une de ces deux causes, l'influence d'un caractère étranger ou une variété de dialecte; en un mot *dârhiuch* peut avoir perdu la seconde de ses voyelles, qui serait nécessaire dans le zend *dâiryus*, par une suppression analogue à celle que nous avons remarquée dans *âurmzdâ*, pour *ahura mazda*, ou il peut n'avoir jamais eu cette voyelle dans le dialecte conservé par nos inscriptions. C'est à cette dernière explication que je crois devoir m'arrêter, et je m'y trouve confirmé par l'observation que j'ai consignée ailleurs,

relativement à l'absence de la voyelle *i* dans un grand nombre de noms propres persans que nous ont conservés les Grecs[63]. Si le dialecte auquel Hérodote, par exemple, a emprunté ces termes, qui sont la plupart des ethniques, eût suivi, sous ce rapport, les règles bien constatées de l'orthographe zende, ou, à plus forte raison, si ce dialecte eût été le zend lui-même, il y a tout lieu de supposer que l'on trouverait dans la transcription grecque de ces noms quelques traces de leur forme arienne. Mais la différence notable que présentent ces transcriptions comparées avec l'orthographe du zend conduit à cette conséquence qu'elles sont empruntées à un dialecte différent de cette langue; et c'est aussi cette conclusion qui me paraît résulter de la manière dont le nom de *Darius* est écrit sur les monuments persépolitains.

Nous venons de dire tout à l'heure que l'orthographe donnée par ces monuments pour le nom de *Darius* diffère encore de celle que présenterait ce mot en zend, par l'addition d'un signe d'aspiration placé immédiatement après la consonne *r*. C'est une particularité que nous ne devons pas omettre, parce qu'elle a paru offrir à M. de Sacy l'objection la plus grave contre la lecture de M. Grotefend[64]. Il nous semble que cette aspiration appartient, de deux choses l'une, soit à la lettre *r*, soit à la voyelle *i*, lorsque, précédant une autre voyelle, *i* joue le rôle de consonne, ou, comme disent les Indiens, de semi-consonne.

Pour commencer par cette seconde supposition, je pense qu'elle n'est pas admissible, parce que, quand la voyelle *i* sert de semi-consonne au milieu d'un mot, elle prend une autre forme, et que c'est seulement sous cette forme qu'elle est

[63] *Comment. sur le Yaçna; Observ. sur l'alphabet zend*, tom. I, pag. CXXXVI.

[64] *Lettre a M. Millin, etc.* pag. 30 du tirage à part.

précédée du signe de l'aspiration *h*, ainsi que nous le verrons tout à l'heure dans un mot bien lu par M. Grotefend. Quant à la première hypothèse, que la liquide *r* puisse porter avec elle une aspiration qui lui est propre, c'est là un fait incontestable, et qui se vérifie aussi bien en zend qu'en grec; seulement, en zend, l'aspiration, quand elle est écrite, précède la lettre, tandis que, dans notre inscription, elle la suit. C'est un déplacement qui rappelle la manière dont les Latins ont transcrit le Ῥ grec initial, et qui n'est pas sans analogue dans les langues de cette partie de l'Asie. M. Grotefend en trouve, en effet, un exemple dans la manière dont le nom de *Sapor* est écrit sur l'une des inscriptions sassanides, lues et expliquées par M. de Sacy[65]. Il est vrai qu'on peut se demander comment il se fait que le *r* de nos inscriptions ne soit pas toujours accompagné de ce signe; mais la même question peut aussi être faite à l'égard du zend, et je ne sache pas qu'il soit plus facile d'y répondre pour cette langue que pour celle de nos inscriptions. Ce que nous pouvons avancer avec certitude, c'est que le signe de l'aspiration est très-rarement écrit en zend avec la lettre *r*, mais que cette aspiration n'en est pas moins virtuellement inhérente à cette lettre, qui doit à cette particularité le rôle tout à fait remarquable qu'elle joue dans cette langue; c'est là un point que je crois avoir mis hors de doute dans un autre travail[66].

Cela posé, n'est-il pas possible qu'un dialecte ait développé un élément qu'un autre dialecte considérait comme inhérent à la lettre *r*; en d'autres termes, que l'un ait écrit à part et d'une manière visible ce que l'autre n'écrivait pas et laissait inti-

[65] Heeren, *Ideen, etc.* tom. I, 2ᵉ partie, pag. 349, éd. 1824; de Sacy, *Mém. sur diverses antiquités de la Perse*, pag. 175.

[66] *Nouv. Journ. asiat.* tom. III, pag. 329; *Comment. sur le Yaçna; Observ. sur l'alph. zend*, tom. I, pag. LXXVIII.

mement uni à la lettre ? Je ne me dissimule pas que ce n'est là qu'une hypothèse; mais cette hypothèse me paraît avoir quelque vraisemblance. D'ailleurs c'est peut-être vouloir l'impossible que de prétendre, quand il s'agit d'une langue dont on possède si peu de monuments, pénétrer dans les détails infiniment variés de la structure intime des mots, comme on peut le faire pour quelques autres idiomes savants de l'Asie. Aussi, malgré l'anomalie que nous avons signalée dans la manière dont nos inscriptions transcrivent le nom de *Darius*, je n'hésite pas à regarder la lecture de M. Grotefend comme inattaquable; je n'y change qu'un seul signe, d'après l'avis de M. Saint-Martin, et je regarde ce mot comme se rattachant par sa racine et par sa formation tout ensemble à la langue des livres de Zoroastre, des règles de laquelle il s'éloigne cependant par quelques particularités suffisantes pour faire croire qu'il a déjà pris sa place dans un autre dialecte.

Je n'ignore pas que les explications que j'ai proposées plus haut pour justifier la manière dont Hérodote traduit le nom de *Darius* s'accordent peu avec la tradition des Orientaux, qui établissent entre ce nom même et la fable qu'ils racontent sur l'enfance du dernier des Darius, un rapport qui n'a, selon moi, aucun fondement, et qui paraît ne reposer que sur un jeu de mots. Il ne m'appartient pas sans doute de critiquer les récits fabuleux que des auteurs, tous modernes, ont ramassés sans discernement, pour remplir la vaste lacune qui existe dans l'histoire persane depuis Cyrus jusqu'à l'époque de l'établissement de la dynastie des Arsacides. On pourrait me reprocher de ne me servir dans cette discussion que de documents qu'il m'est interdit de vérifier sous leur forme primitive, et de juger ainsi du système de l'histoire persane, telle que la conservent les Orientaux, uniquement d'après les seuls fragments

qui nous en soient encore connus. Toutefois, tant que nous ne posséderons de l'histoire de cette partie de l'Asie pendant environ cinq ou six siècles, que ce que nous en apprennent des écrivains qui, lorsqu'ils ne sont pas musulmans, n'en paraissent pas pour cela beaucoup mieux instruits sur l'état ancien de la nation à laquelle ils appartiennent, il sera peut-être permis à la critique de rassembler de son côté les faits qu'elle croit propres à jeter de la lumière sur ces époques obscures, dût-elle contredire souvent les fables que les Orientaux n'hésitent pas à donner pour des réalités historiques.

De ce nombre est, si je ne me trompe, l'histoire de *Darâb,* enfermé après sa naissance dans une cassette et jeté dans les eaux d'où il fut sauvé par un foulon ; et le rapport même qui existe entre la valeur qu'on peut donner en persan au mot داراب (dans l'eau) me semble être une invention du genre de celles que l'on trouve fréquemment dans l'histoire de tous les anciens peuples[67]. Il paraît que les Parses, au rapport d'Anquetil du Perron, ont essayé de donner une sorte de consistance à cette étymologie, en prétendant que le nom de *Darâb* a dû être anciennement *Eantereâfesch* (dans l'eau). Mais ce nom qui, à ma connaissance, ne se trouve pas dans les textes zends, ne prouve pas plus que *Darâb :* ces deux mots sont, je ne dirai pas la traduction, mais l'altération l'un de l'autre. En effet *eanter* est une mauvaise lecture de [illegible] *añtarĕ,* et *âfesch* de [illegible] *âfs.* Ce sont deux termes zends dont la réunion, si elle existait, formerait un composé signifiant *qui a de l'eau à l'intérieur,* plutôt que ce qu'on y veut voir, c'est-à-dire *qui est dans l'eau.* Le rapport qu'on remarque entre le nom de *Darâb* et la légende de son enfance existe donc, il est

[67] Reland, *Dissert. miscell.* tom. II, pag. 173.

vrai, de même entre *Eqntereâfesch* et cette même légende; mais ce rapport ne nous apprend rien de plus que le nom de *Darâb*. J'ignore à quelle époque cette légende a commencé d'avoir cours en Asie; mais je n'en trouve pas encore de trace dans les textes zends, non plus que dans la traduction qu'Anquetil a donnée du Boundehesch pehlvi.

Quoi qu'il en soit, je crois qu'il n'est pas impossible de découvrir, sinon l'origine de cette fable, du moins celle de la forme sous laquelle se montre le nom de *Darius* dans les documents orientaux. On reconnaît aisément que *Darius* et *Darâb* doivent appartenir à la même origine. La différence de ces deux orthographes consiste uniquement dans la finale de *Darâb* dont, au premier coup d'œil, on ne retrouve pas de trace dans *Darius*, non plus que dans Δαρεῖος. Mais Strabon, en nous apprenant que les Perses prononçaient Δαριαύην ce que les Grecs lisaient Δαρεῖον [68], et en nous conservant ainsi une orthographe extrêmement rapprochée de celle de nos inscriptions (*dârhium*), nous met sur la trace du mot *Darâb*. On sait en effet que le parsi préfère souvent le *b* au *v* zend ou même à la voyelle *u*, et l'on a des exemples de cette permutation au commencement des mots, par exemple dans باد *vent*, pour le zend 𐬬𐬁𐬙𐬀 *vâta;* c'est un point que M. de Sacy a depuis longtemps mis hors de doute [69]. Il paraît que ce changement n'était pas moins commun à la fin des mots, du moins le nom de خسرو *Khosru* en fournit un exemple très-frappant. M. de Sacy a en effet montré, d'après plusieurs textes pehlvis, que l'orthographe ancienne de ce nom propre était *Hussrub* [70].

[68] Saumaise, *Exercit. plinian.* pag. 405; Strab. *Geogr.* lib. XVI, fin. Tzschucke, tom. VI, pag. 465; Reland, *Dissert. miscell.* au mot *Darius*, tom. II, pag. 173.

[69] *Mém. de l'Acad. des Inscr.* IIe série, tom. II, pag. 225.

[70] *Mém. de l'Acad. des Inscr.* IIe série, tom. II, pag. 221 et 222.

Or nous savons que *Hussrub*, en pazend كوشروب, n'est qu'une modification légère du zend 𐬵𐬎𐬯𐬭𐬀𐬎𐬀𐬢𐬵 *huçravangh*, qui n'est lui-même qu'une autre forme du sanscrit सुश्रवस् *suçravas* (docile)[71]. Il est vrai que le *v* de *huçravangh* se trouve en quelque sorte deux fois dans *Hussrub*; mais cette remarque ne me paraît pas une objection grave contre l'origine du *b* que je regarde comme un renforcement du *v* de *huçrav-angh*.

Maintenant si la formative de ce dernier mot a pu disparaître dans un dialecte différent du zend, si *huçravangh* a pu devenir *Hussrub*, pourquoi *Dârhiuch* n'aurait-il pu perdre également sa désinence, se réduire à *Dârhiu*, et enfin à *Dar-b*, par suite de la suppression des lettres *hi* qui appartiennent ici en propre à la langue zende? Ce n'est là, il est vrai, qu'une conjecture, mais le rapprochement de l'orthographe ancienne du nom de *Khosru* me paraît donner à cette hypothèse une assez grande vraisemblance. Si elle pouvait être admise, il resterait à examiner si le nom zend de *añtarĕâfs* n'a pas été inventé après coup, depuis qu'on eut senti la nécessité de chercher dans l'antiquité la preuve du sens que l'on trouvait dans le nom de *Darâb*. On comprend aussi que l'authenticité de la fable pourrait par là être mise en péril; car il serait permis de supposer qu'elle n'a été inventée que pour rendre compte du sens que paraissait offrir ce nom même de *Darâb*.

Il est temps de reprendre l'analyse de notre inscription, et de passer à l'examen du second mot de la ligne 7, qui nous donne le titre de *roi*, ainsi que l'a interprété M. Grotefend. Le déchiffrement de ce mot est une de ses découvertes les plus ingénieuses, et l'une de celles qui étaient le mieux faites pour

[71] *Commentaire sur le Yaçna*, tom. I, pag. 449, note 310, et pag. 429 et 430.

confirmer les savants dans l'opinion que les inscriptions de Persépolis sont écrites en langue zende. En effet, cet idiome donne pour le titre de *roi* exactement le même mot que celui que M. Grotefend a déchiffré sur les deux inscriptions de Darius et de Xerxès, B et G de Niebuhr. C'est sans doute par suite de cette conviction qu'il partageait également, que M. Saint-Martin, voulant se rapprocher davantage de l'orthographe que donne Anquetil pour le mot de *roi*, a fait subir à la lecture de M. Grotefend des changements qui produisent une lecture plus voisine de celle d'Anquetil que de celle de l'archéologue allemand. Mais je ne répéterai pas ici ce que j'ai déjà dit plus haut du système de transcription d'Anquetil, et je me contenterai de faire remarquer qu'Anquetil en lisant *khchëié* le mot zend *khchaya*, en dissimule la véritable forme. Je lis donc le dernier mot de notre ligne septième *khchâhyôhm*, changeant seulement deux valeurs, mais deux valeurs importantes, à la lecture de M. Grotefend, qui lirait *khchêhióho*.

On ne peut s'empêcher de reconnaître ici le mot qui se trouve au nominatif, *khchâhyôh*, sur les inscriptions B et G de Niebuhr, avec l'addition de la finale *m*, que nous savons être le signe de l'accusatif. Cette addition se fait exactement comme dans *mrtôhm*, sur lequel nous sommes revenu plusieurs fois. Quant au mot qui reste après la suppression de la finale, c'est exactement le mot zend 𐬑𐬱𐬀𐬌𐬌𐬋 *khchayô* (le roi), avec cette différence que le dialecte de nos inscriptions fait précéder le *y* du signe de l'aspiration. C'est le trait le plus caractéristique par lequel le *khchâhyôh-m* persépolitain se distingue du *khchayô* zend; mais je n'hésite pas à regarder cette aspiration comme appartenant à la semi-voyelle *y*, car nous savons qu'en zend le *y* consonne, ainsi que la liquide *r*, sont ordinairement doués d'une aspiration qui leur est inhérente. Le caractère cunéi-

forme écrit seulement cette aspiration à part et d'une manière distincte, tandis que le zend la laisse intimement unie à la semi-voyelle *y*. Il se passe ici un fait analogue à celui que nous avons remarqué dans l'analyse du nom de *Darius;* seulement, dans le mot *khchâhyôh,* l'aspiration occupe la place qu'elle occuperait en zend si elle était écrite, tandis que dans le nom de *Darius* elle est déplacée. Ajoutons, pour terminer, que cette aspiration s'est conservée jusque dans la forme plus moderne du persan شاه *châh*, mot que j'aime mieux dériver de *khchâhya,* que du zend *khchathra.*

Le second mot de la ligne 8 est lu par M. Grotefend, *ézûtschûsch*, et par M. Saint-Martin, *ahubuch;* ce mot se trouve à la fin de l'inscription B de Niebuhr, et c'est de là que les savants que nous venons de citer l'ont extrait. Les signes qui le composent nous sont connus tous, à l'exception d'un seul qui est le second : ce signe 〈Y est pour M. Grotefend un *z*, et un *h* pour M. Saint-Martin. Nous ignorons sur quoi repose la première interprétation, mais nous ne pouvons l'accepter en aucune manière, puisque nous avons déjà dans notre alphabet un *z*, Y—Y, qui donne des mots aussi satisfaisants que celui de *âurmzdâ* et quelques autres. D'ailleurs M. Grotefend, revenant lui-même sur sa première opinion, a cru devoir faire de cette lettre un *k*, interprétation dont on verra plus bas que la nôtre se rapproche en quelque chose[72]. Nous ne pouvons pas non plus admettre que ce soit un *h ;* car s'il en était ainsi, cette lettre prendrait quelquefois la place du *h* que nous connaissons : or nous savons qu'il n'en est rien ; et le signe dont nous cherchons la valeur ne se présente que dans le mot qui nous occupe, et dans un nom propre copié par Morier, Ouseley et

[72] Heeren, *Ideen über die Politik, etc.* tom. I, 2ᵉ partie, pag. 372, éd. 1824.

Ker Porter dans les ruines de Mourghâb[73]. On pourrait croire qu'un nom de cette espèce devrait immédiatement nous donner la valeur de ce signe contesté; mais sans rappeler que M. Grotefend, corrigeant la lecture de ce mot, y voyait le nom de *Cyrus*[74], et M. Saint-Martin celui d'*Ochus*[75], nous nous contenterons de remarquer que ce nom est copié assez diversement par les trois voyageurs qui nous l'ont fait connaître, pour qu'il soit nécessaire d'en examiner les divers signes d'une manière critique. Cette inscription exige donc une discussion spéciale, que nous remettons à la fin de ce mémoire, et qui fera l'objet d'un appendice contenant aussi l'examen d'une autre inscription où il est également possible de retrouver le signe qui nous occupe. Remarquons seulement ici que le signe dont nous allons essayer de déterminer la valeur forme certainement la première lettre du nom propre qui se lit plusieurs fois parmi les ruines de Mourghâb.

Réduits, comme nous le sommes, à un mot unique, nous ne pouvons espérer d'arriver à la détermination de notre signe par les procédés ordinaires de déchiffrement; nous devons plutôt tenter de déduire la lecture de l'interprétation, et c'est la recherche du sens probable de ce mot qui doit nous donner la valeur de la lettre inconnue qu'il renferme. Mais le sens d'un mot ne peut à son tour être deviné que par l'examen attentif des positions diverses où il se trouve; d'où il résulte que nous devons préalablement passer en revue les divers textes où nous remarquons le terme qui contient le signe que nous cherchons. Ce mot, qui doit être lu *â-unuch*, plus la lettre inconnue

[73] *A journey through Media, Persia and Asia minor*, pag. 144 et pl. XXIX, n° 5; *Travels in various countries of the East*, tom. II, pag. 426 et pl. XLIX, n° 5; *Travels in Georgia, Persia, Armenia, etc.* tom. I, pag. 492; *Mém. de l'Acad. des Inscr.* IIe série, tom. XII, 2e part. pag. 136.

[74] Heeren, *Ideen über die Politik, etc.* tom. I, 2e partie, pag. 372, éd. 1824.

[75] *Journal asiatique*, tom. II, pag. 85

qui suit *â*, se trouve dans les cinq inscriptions de Persépolis, de l'Alvande et de Vân, à la place même où le donne l'inscription que nous expliquons en ce moment. Il y est quatre fois précédé des mots *khchhârchâm khchâhyôhm*, ou « Xerxès roi, » à l'accusatif, comme il l'est ici même de *dârhium khchâhyôhm*, « Darius roi. » On le voit encore à la ligne 20 de l'inscription de Vân, précédé du mot *nôbm*, que je crois pouvoir traduire par *descendant*, et qui est aussi à l'accusatif. Là, comme dans les cinq passages que je viens de citer, *â-unuch* est en rapport de concordance avec *âurmzdâ*, ou Ormuzd. L'inscription B de Niebuhr le donne également après un substantif qui est à l'accusatif, mais dont je n'ai pu encore déterminer le sens, parce qu'il ne se montre qu'une seule fois dans toutes nos inscriptions. Le numéro 131 de Corneille Le Brun le donne après les mots *dârhiuch khchâhyôh*, avec lesquels il se rapporte, sans qu'il soit précédé d'un accusatif; mais je crois utile de remarquer que le passage où ce texte se trouve a pour but d'indiquer le degré très-rapproché de parenté qui existe entre Darius et son fils Xerxès, à qui l'inscription est particulièrement consacrée. Enfin, à la ligne 22 de l'inscription A, on lit, non plus *â-unuch*, mais *â-unim*, terme qui offre avec le précédent une analogie que l'on ne peut méconnaître, mais qui joue incontestablement un autre rôle que lui. Cette dernière remarque explique suffisamment pourquoi nous laissons en ce moment de côté ce passage, qui devra être examiné quand nous étudierons l'inscription A.

Du rapport qui existe entre ce mot *â-unuch* et un sujet au nominatif singulier masculin, que ce sujet soit Ormuzd ou Darius, et surtout de la circonstance que *â-unuch* est partout, excepté dans un seul passage, précédé de termes qui sont placés à son égard comme des compléments directs, je crois

pouvoir conclure avec quelque confiance que *â-unuch* est un nom verbal qui exprime une action faite par Ormuzd ou par Darius sur les divers objets énumérés dans nos inscriptions. Quand le sujet est *Ormuzd* comme dans les monuments de l'Alvande, l'objet est *Darius* ou *Xerxès*. Or, de tous les rapports qui peuvent exister entre ces deux êtres, un dieu et un roi, ceux qui se présentent d'abord à l'esprit sont le rapport de génération, et le rapport d'institution et de consécration. Ces deux idées sont également familières aux peuples de la haute antiquité, et les rois, chez les nations de l'Asie, sont aussi souvent considérés comme issus des dieux que comme institués par eux. Cependant la première de ces notions me paraît la plus naturelle, et d'ailleurs elle rend mieux compte, ainsi que nous le dirons plus tard, d'un passage de l'inscription de Vân que nous citions tout à l'heure. Je remarque de plus, qu'après avoir montré Ormuzd répandant ses bienfaits sur le monde, l'inscription doit nous représenter le Dieu suprême terminant son ouvrage par la création du roi en l'honneur duquel est élevé ce monument. Ces diverses suppositions ne doivent être présentées ici que comme de simples conjectures; mais la grande vraisemblance de la traduction que nous a fournie jusqu'ici notre déchiffrement, à part toutes les preuves de détail sur lesquelles cette traduction repose, nous avertit que nous devons chercher ici des idées antiques et empreintes d'un caractère de simplicité qui n'est pas sans grandeur.

Il ne s'agit plus maintenant que d'essayer s'il est possible de faire sortir de *â-unuch* la notion de *génération*, car nous supposons que le passage des lignes 6 et 7 signifie, « il (c'est-à-« dire Ormuzd) a engendré Darius roi, » ou plus littéralement en latin *ille Darium regem generans*. Je remarque d'abord dans *â-unuch*, la formative *uch* qui nous annonce un adjectif,

comme *dârhiuch* (*coercitor*) : si l'idée qu'exprime *â-unuch* est celle que nous supposons, il faudra traduire ce mot par *le générateur*. Il reste alors *â-un*, dans lequel *â* est le préfixe zend et sanscrit *â*, préfixe que je retranche de notre mot, autorisé à cela par l'analogie que présente le dialecte de nos inscriptions avec la langue ancienne de l'Arie. Nous ne trouvons plus alors que *un*, précédé du signe inconnu, que l'on est immédiatement tenté de représenter par un *dj*, valeur qui manque encore à notre alphabet. Cette supposition donne *djun* qui n'est pas éloigné de *djan*, radical bien connu dans la famille des langues indo-européennes, pour exprimer l'idée d'*engendrer* et de *naître*. On peut même dire, pour expliquer la présence de la voyelle *u*, qu'elle est attirée ici par l'action de la désinence *uch*, à peu près comme cela a lieu en zend dans certains cas qui ont été déterminés ailleurs. Mais comme on peut opposer à cette analyse que nous possédons dans le dialecte de nos inscriptions le radical *zan* sous sa forme zende (assertion qui sera démontrée tout à l'heure), et qu'il n'est pas vraisemblable que ce radical s'y montre à la fois sous deux formes aussi différentes que *djun* et *zan*, nous proposerons de regarder notre caractère comme le ﻪ *q* zend, c'est-à-dire comme la première gutturale de l'alphabet persan. Puis, nous rappelant ce que nous avons établi autre part sur l'origine de cette gutturale, qui n'est dans le principe qu'une aspiration forte, laquelle représente toujours un *s* primitif[76], exactement comme l'esprit rude grec auquel correspond d'ordinaire un *s* latin, nous ramènerons *qun* à *hun*, puis à *sun*, monosyllabe qui n'est vraisemblablement autre chose que le sanscrit *su* ou *sû*, pour *chu* et *chû* (engendrer), avec une nasale qui appartient vrai-

[76] *Commentaire sur le Yaçna*, tom. I, not. Q, pag. LXXXIV.

semblablement au suffixe *nu*, joint ici à *su*, ou qui est un débris de la formative propre à la conjugaison de *su* (षु *chu*, सुनोति *sunôti*). Nous transcrirons donc notre mot par *âqunuch* pour *âsunuch;* nous le traduirons par *générateur,* et nous obtiendrons ainsi un terme dont la signification est opposée à celle du sanscrit *sûnus* (le fils), mais qui appartient à la même racine que ce dernier mot. Si ces rapprochements ne paraissent pas trop forcés, on comprend que nous ne puissions nous contenter de la traduction de M. Grotefend qui, dans l'inscription de Le Brun, voit ici l'adjectif *florentem*[77]; car premièrement *âqunuch* ne peut en aucune manière passer pour un complément direct, et, de plus, nous ignorons comment M. Grotefend traduirait ce mot d'après sa nouvelle lecture.

Le mot que je viens de tenter d'expliquer est sans contredit le plus obscur de tous ceux que nous avons rencontrés jusqu'ici dans notre inscription, et il a fallu quelque attention pour en démêler les éléments, ne fût-ce même que d'une manière conjecturale. J'espère que je n'aurai plus aussi souvent besoin d'abuser de la patience de l'Académie; car la partie de l'inscription qui nous reste à examiner offre un assez grand nombre de termes dont, si je ne me trompe, le déchiffrement exige moins souvent l'emploi de cette espèce de divination à laquelle l'absence de tout moyen d'interprétation nous a forcé d'avoir recours.

Le dernier mot de la ligne 8, mot dont la dernière lettre est rejetée à la ligne 9, est lu par M. Grotefend *êôeo,* et par M. Saint-Martin *ayiâ;* je le lis *âôim*, et, outre l'avantage de rendre à ce terme sa désinence propre, cette transcription m'offre celui de produire un mot intelligible et facilement

[77] Heeren, *Ideen über die Politik, etc.* tom. I, pag. 602, éd. 1815.

explicable par la langue zende, tandis que le *êôeo* que M. Grotefend traduit par *summum* dans l'inscription de Le Brun m'est tout à fait inconnu[78]. Je n'hésite pas en effet à regarder *âôim* comme l'accusatif d'un pronom composé, qui est en zend 𐬨𐬉𐬀𐬎𐬀 *avaêm*, et qui, s'il existait en sanscrit, serait *avayam*[79]. Je dis que ce pronom est composé, parce que j'y distingue à la suite de *ava* la formative bien connue des adjectifs, ou le *ya* sanscrit. Que *ava* se soit contracté en *âô*, et *yam* en *im*, ce sont deux faits trop familiers aux personnes qui connaissent le zend pour que je m'y arrête davantage. J'en fais ici la remarque uniquement pour constater qu'en ce point encore le dialecte de nos inscriptions se rapproche d'une manière bien remarquable de la langue sacrée de l'Arie. Le mot que nous venons d'analyser est à l'accusatif, comme *khchâhyôhm* que nous allons voir à la fin de la neuvième ligne et au commencement de la dixième, et il est, ainsi que ce mot, le complément direct du nom verbal *âqunuch*, dont nous avons parlé tout à l'heure.

Le premier mot de la neuvième ligne devrait être lu, dans le système de M. Grotefend, *dschûtschêo*, et, dans celui de M. Saint-Martin, *dchumaâ*. Nous savons déjà que les quatre dernières lettres doivent être transcrites *unâm*, et que la première est un *d*; il ne reste donc plus à déterminer que la valeur de la seconde ou de ≻≪. MM. Grotefend et Saint-Martin n'ont pas hésité d'abord à regarder ce signe comme une seconde forme du ≪ *ch*, qui se représente si fréquemment dans nos inscriptions. Cependant M. Grotefend a modifié sa première opinion d'une manière notable, en ce qu'il considère notre signe comme le groupe *sr*, afin de trouver le mot *kus-*

[78] Heeren, *Ideen über die Politik*, tom. I, pag. 602, éd. 1815.

[79] *Commentaire sur le Yaçna*, tom. I, pag. 404, à la note.

ruêsch dans l'inscription de Mourghâb[80]. Quelque satisfaction que nous eussions à reconnaître ici un nom de cette importance, nous ne pouvons croire que le caractère persépolitain ait eu, pour exprimer les deux consonnes *sr*, un groupe aussi simple que celui qui est en question. En supposant d'ailleurs que la transcription de M. Grotefend donne, pour l'inscription de Mourghâb, une interprétation convenable, elle est bien éloignée d'avoir le même avantage pour le mot qui nous occupe. Je ne puis pas admettre non plus que notre caractère ait la même valeur que *ch*, parce que je ne trouve pas qu'il soit jamais substitué à cette dernière lettre. Or, comme je l'ai déjà plusieurs fois répété, on ne peut admettre qu'un caractère est, si je puis m'exprimer ainsi, le synonyme d'un autre, que quand on les rencontre tous les deux employés indifféremment l'un pour l'autre, dans des mots où l'identité de leur valeur peut être aisément constatée. Le signe qui nous occupe ne satisfait pas à cette condition, qui me paraît indispensable, et nos inscriptions de l'Alvande et de Vân, réunies à celles de Niebuhr, ne nous le présentent que dans deux mots.

Le premier est le terme même que nous allons expliquer, et qui se trouve une fois au moins dans chacune des inscriptions cunéiformes; le second est un long mot qui fait partie de l'inscription I de Niebuhr, et dont je parlerai plus bas. Le premier terme est répété assez souvent pour que, si notre lettre ⊢≪ eût été une seconde forme du *ch*, ce dernier signe eût pu être employé quelquefois à sa place. J'ai donc été obligé d'abandonner ici encore l'opinion de M. Saint-Martin, quelque vraisemblance que lui donnât la grande analogie que l'on remarque entre les formes de nos deux caractères, et

[80] Heeren, *Ideen über die Politik, etc.* tom. I, 2e partie, pag. 372, éd. 1824.

quoiqu'il ne fût pas absolument impossible d'expliquer les deux mots où se trouve notre signe dans la supposition que c'est la sifflante *ch*.

Après avoir essayé successivement les diverses valeurs de l'alphabet pour lesquelles je n'avais pas encore de signe spécial, il m'a semblé que la lettre *l* satisfaisait aux conditions qui m'étaient imposées par les deux seuls mots où se rencontre le caractère inconnu. Cette détermination m'a donné *bâbôluch* pour le long mot de l'inscription I de Niebuhr dont je parlais tout à l'heure, et j'ai cru devoir y reconnaître le nom de la célèbre Babylone, que l'on doit s'attendre à voir figurer dans une énumération des provinces soumises à Darius. Ce résultat, en supposant qu'il soit fondé, m'a paru confirmé encore par la lecture qu'on obtient pour le mot que nous examinons en ce moment; car en supposant que notre signe soit un *l*, on doit transcrire ce mot par *dlunâm* ou plutôt *plunâm*, comme nous allons le montrer. Je suppose cependant que cette liquide a dû se rapprocher davantage du ळ *la* ancien des Védas, qui paraît avoir été doué quelquefois d'une aspiration inhérente, et qui est resté en usage dans plusieurs dialectes populaires de l'Inde. On verra plus tard, lorsque nous résumerons notre alphabet, et que nous étudierons les formes assignées à l'expression de chaque valeur, quels motifs nous avons d'admettre l'existence d'une liquide de cette espèce.

Quoi qu'il en soit de cette conjecture, je n'hésite pas à lire *plunâm* et non *dlunâm*, comme on le voit ici à la ligne 9 de notre inscription, non-seulement parce que l'inscription de Xerxès, ligne 9, dans un passage absolument semblable à celui que nous interprétons, écrit *plunâm*, mais encore parce que ce mot est uniformément lu de cette manière dans les autres inscriptions qui nous sont connues. C'est là un point que

nous vérifierons à mesure que nous avancerons dans notre travail. D'ailleurs la forme du *d* et celle du *p* sont si semblables l'une à l'autre, que si l'on enlève au 𐎱 *p*, deux des barres tracées horizontalement qui le surmontent, on a un *d*, 𐎭 : cette erreur peut être très-aisément commise par un copiste. Nous substituerons donc ici 𐎱 *p*, au 𐎭 *d* de notre inscription, laquelle d'ailleurs est un peu effacée en cet endroit, en remarquant que la détermination du *p* appartient à M. Grotefend, qui l'a trouvée dans le nom de *Gôchtâçpa* dont il sera parlé plus bas, ainsi que dans celui de *Pârç*, nom antique de la Perse[81].

Quant au sens qui résulte de la lecture de ce mot *plunâm*, nous croyons pouvoir admettre que c'est celui de *héros, brave;* en effet, si l'on retranche de *plunâm* la désinence *nâm*, qui, dans le dialecte de nos inscriptions comme en zend, caractérise le génitif pluriel d'un nom en *u*, décliné régulièrement, il reste *plu*, monosyllabe qui offre la plus grande ressemblance avec le terme célèbre chez les Persans de پهلوان *pehlvân*. M. Grotefend, en lisant ce mot d'abord *pschûtschâo*, puis *psrûtschâo*, ne pouvait arriver à ce sens[82]. Je n'ignore pas qu'on peut faire contre cette supposition une objection grave; c'est que, dans l'orthographe cunéiforme de ce mot, on ne trouve pas de trace de l'aspirée qui paraît être radicale dans le persan پهلوان. Mais nous avons déjà vu que nos inscriptions ne suivent pas, quant à l'expression de l'aspirée *h*, des principes très-uniformes, puisque nous avons remarqué que le *h* manquait toujours dans la transcription du nom propre *âurmzdâ*, nom où cette lettre est certainement radicale. Si d'ailleurs le *l* de notre mot contient une aspiration qui lui soit inhérente, comme nous le con-

[81] Heeren, *Ideen über die Politik, etc.* tom. I, 2e partie, pag. 374.

[82] Heeren, *Ideen über die Politik, etc* tom. I, pag. 602, éd. 1815.

jecturions tout à l'heure, l'absence du *h* dans *plu* ne fera plus difficulté. Mais j'aime mieux insister sur la vraisemblance de notre interprétation, qui donne, ainsi qu'on le verra, un sens très-convenable pour tous les passages où l'on remarque le mot *plu;* elle résulte en outre naturellement de notre lecture, et il me semble qu'elle ne peut être raisonnablement contestée que si l'on conteste et remplace la lecture même dont elle paraît une conséquence presque nécessaire.

Ce mot *plunâm*, que nous pouvons regarder, relativement à sa formation, comme une des preuves les plus frappantes des rapports intimes qui unissent au zend le dialecte de nos inscriptions, porte en même temps l'empreinte de l'influence exercée sur ce dialecte par un élément étranger à la langue de l'Arie. En premier lieu, le mot *plu,* pour *pehlu,* ne se trouve pas en zend, je veux dire dans les textes que nous possédons; et ce ne serait que par une hypothèse pour laquelle on n'aurait pas d'autorité, que l'on pourrait le regarder comme une altération de *paru,* qu'il faudrait d'ailleurs traduire par *ancien* ou *premier.* Il resterait encore à rendre compte de la présence de l'aspirée dans le persan *pehlu,* et l'on n'aurait guère d'autre origine à lui assigner que l'aspiration inhérente en zend à la lettre *r.* Mais en admettant même qu'il y ait quelque chose de fondé dans ces rapprochements, le mot persépolitain *plu,* qui n'a conservé que la voyelle indispensable pour l'étymologie et le sens, et qui juxtapose immédiatement les deux premières consonnes de ce mot, n'a pu être écrit de cette manière que par suite de l'influence d'un système de transcription dont l'origine était sémitique. L'absence de toute voyelle, excepté celle qui est nécessaire pour caractériser le mot, est un trait qui à lui seul suffit pour indiquer la présence d'un principe orthographique opposé à celui de la langue zende.

Le dernier mot de la ligne 9 est *khchâhyôhm* (roi), mot que nous avons précédemment analysé: il est suivi dans la ligne 10 de *âôim,* le pronom même dont nous parlions tout à l'heure, et cette ligne est terminée par les quatre lettres *plâm.* La détermination du premier signe appartient à M. Grotefend, qui l'a trouvé dans le nom de *Gôchtâçpa,* et qui l'a regardé comme un *p.* En comparant cette ligne 10 de notre inscription de Darius, avec la ligne 11 de l'inscription de Xerxès, laquelle n'est guère qu'une répétition de la première moins le nom du roi, on reconnaîtra qu'il faut lire *plunâm,* au lieu de *plâm,* soit que les deux lettres du milieu aient été oubliées par l'artiste qui a gravé l'inscription, soit qu'elles aient été passées par le copiste auquel nous en devons la connaissance. Quelle que soit la cause de cette omission, elle n'en est pas moins évidente, et il est certain qu'il faut lire ici *plunâm,* comme dans les autres passages semblables de nos inscriptions.

Ce mot, que nous avons traduit par *brave,* est suivi d'un terme qui occupe la plus grande partie de la ligne 11, et qu'on devrait lire *froêtâro,* d'après M. Grotefend, qui le rend, j'ignore pourquoi, par *amplificet*[83]. Nous ne savons pas comment M. Saint-Martin l'aurait transcrit, car le premier signe, le seul qui soit contestable, est du nombre de ceux qui lui étaient inconnus. Il est certain, du reste, qu'il en eût lu la fin *râatarâ.* En admettant la conjecture de M. Grotefend, qui fait de la première lettre, un *f,* et en corrigeant la valeur du second signe d'après M. Rask, nous lisons *frmâtârm,* ce qui donne un terme auquel il manque certainement quelques voyelles au commencement et à la fin. Je suppose que les deux lettres *fr* représentent le *fra* zend, et qu'il faut insérer un *ĕ*

[83] Heeren, *Ideen über die Politik, etc.* tom. I, pag. 602, éd. 1815.

bref entre le *r* et le *m* final. Je lis donc *framâtârĕm*, mot qui, s'il existait en zend, correspondrait au sanscrit *pramâtâram*. Le sens que les lexiques attribuent à ce terme ne convient pas au passage de notre inscription que nous expliquons en ce moment. Mais si M. Bopp a pu comparer avec raison le sanscrit प्रमाण *pramâna* (autorité) au persan *fermân* [84], il nous sera également permis de traduire le *framâtârĕm* ou *frmâtârm* de notre inscription, par « celui qui a l'autorité, le commandeur. » L'étymologie et la vraisemblance se réunissent en effet en faveur de cette interprétation, qui donne pour notre passage une traduction qui s'accorde parfaitement avec la suite de l'inscription. En résumant donc les observations qui portent sur la partie de notre texte comprise entre la ligne 7 et le premier mot de la ligne 11, nous traduirons : « Il a engendré « Darius roi, ce roi des braves, ce chef des braves (*pehlvân*). »

Ici se termine le premier paragraphe ou le préambule de l'inscription. De la ligne 1 au premier mot de la ligne 11, le sens se suit sans être interrompu. Une autre période recommence au second mot de cette même ligne 11, pour ne s'arrêter qu'à la fin de l'inscription. Avant de passer à cette seconde partie, je crois nécessaire de présenter de suite la traduction du préambule, telle qu'elle résulte de nos analyses :

« Ormuzd [est] l'être divin, (ou Ormuzd [est] bon [et] divin).
« Il a donné le *Homa* (l'arbre de vie) excellent. Il a donné ce
« ciel. Il a donné l'homme. Il a donné la nourriture à l'homme.
« Il a engendré Darius roi, ce roi des braves, ce chef des braves. »

Je passe maintenant au second paragraphe, lequel est annoncé par la présence d'un mot trilittéral qui m'a été d'un

[84] *Wien. Jahrb. der Literatur*, tom. XLII, pag. 242, sqq.

grand secours pour la division des phrases de nos inscriptions; car j'ai acquis la certitude que de quelque manière qu'on l'explique, il ouvre toujours une période nouvelle. C'était aussi l'opinion de M. Grotefend, qui, interprétant l'inscription de Le Brun, en commence le second paragraphe par le mot même qui nous occupe[85]. Ce mot doit être lu, dans le système de M. Grotefend, *éôo*, et dans celui de M. Saint-Martin, *ayâ*. Nous l'écrirons *âôm*, d'après les motifs qui ont été donnés plus haut pour la transcription du dernier caractère. On le trouve à la ligne 6 de l'inscription A de Niebuhr, inscription qui, comme nous l'avons montré dans nos observations préliminaires, forme la suite du monument de Xerxès gravé sur l'Alvande. Mais, dans la copie de ce monument même, qui sera examinée dans la troisième partie de ce mémoire, à la place où nous devrions avoir *âôm*, c'est-à-dire avant le nom du roi Xerxès (planche IV, ligne 12), nous lisons *âdm;* et c'est toujours de cette manière que ce mot est écrit dans les autres inscriptions qui sont entre nos mains, savoir à la ligne 9 de l'inscription de Xerxès à Vân, à la ligne 6 de l'inscription du même prince copiée par Le Brun, et lignes 1 et 7 de l'inscription I de Niebuhr. Je crois pouvoir conclure du fréquent retour du mot *âdm* et de la rareté de *âôm*, que cette seconde orthographe doit son origine à une faute de copiste. Il suffit, en effet, de jeter les yeux sur les diverses gravures que l'on doit à Kæmpfer, Chardin, Le Brun, Niebuhr, Morier, Ker Porter, et quelques autres, pour se convaincre de la facilité avec laquelle les copistes confondent les deux lettres 𐎭 *d*, et 𐎠 *ô;* on ne peut pas même affirmer que cette confusion n'existe pas sur les monuments eux-mêmes.

[85] Heeren, *Ideen über die Politik, etc.* tom. I, pag. 602, éd. 1815.

Quoi qu'il en soit, je ne prétends pas que la leçon *âôm* soit dénuée de toute authenticité, et l'on ne peut pas dire d'avance que les inscriptions qui nous sont inconnues ne viendront pas modifier quelque jour l'opinion que nous nous sommes formée à cet égard. Nous devons même être d'autant plus réservé sur ce point, que *âôm*, s'il existe dans le dialecte de nos inscriptions, est un mot complétement zend, qui signifie *cela*. Or ce pronom, suivi du nom propre du roi, rappelle immédiatement la formule qui se voit au commencement des inscriptions bilingues des Sassanides: « Ceci est l'image du roi. » Seulement, dans nos inscriptions, le mot *image* ne se trouve pas exprimé, et l'on ne peut traduire le passage commençant par *âôm* que par : « Ceci est Darius roi. »

C'est également à ce sens que l'on arrive si l'on adopte la leçon *âdm*, qui est évidemment pour *âdĕm*. Car, que l'on admette comme fondée la théorie de M. Bopp sur l'existence d'un pronom zend écrit *âdĕm*, théorie contre laquelle je vois des objections très-fortes[86], ou que l'on analyse *âdm* de manière à y trouver *âd* (pour *ad*) et *ĕm*, désinence qui est dans *id-am*, ce sera toujours un pronom neutre signifiant *ceci* ou *cela*. Déjà M. Saint-Martin, lisant ce mot *adâ*, terme qu'il regarde comme un pronom appartenant, par son origine, aux langues sémitiques, a traduit de cette manière la courte inscription donnée par Morier, planche XXIX, n° 5, contrairement à l'opinion de M. Grotefend, qui a rendu ce mot par *le seigneur*, interprétation qui me paraît complétement inadmis-

[86] M. Bopp ne paraît pas avoir été frappé des observations que j'ai faites à cet égard lorsque j'ai examiné sa Grammaire comparative dans le Journal des Savants, année 1833, pag. 420; car on trouve encore dans la dernière édition de sa Grammaire sanscrite en allemand (*Kril. Gramm.* pag. 131, Berlin, 1834), le prétendu pronom [illegible], *âdĕm*, lequel cependant ne nous paraît pas être autre chose que le pronom [illegible], *dĕm*, auquel est unie la préposition [illegible] *â*, qui doit modifier le verbe suivant (*pĕrĕçat*).

sible[87]. Quoique nous lisions ce mot autrement que M. Saint-Martin, comme nous trouvons, ainsi que lui, un pronom pour résultat de notre lecture, son opinion pourrait jusqu'à un certain point être invoquée en faveur de notre explication.

Toutefois je dois dire que ce mot *âdm* peut être aussi bien le pronom de la première personne, et que le roi en l'honneur duquel est gravée l'inscription peut dire de lui-même, après avoir invoqué Ormuzd, « Je suis Darius roi. » Si nos inscriptions étaient écrites en zend, nous devrions avoir ici 𐬀𐬰𐬆𐬨 *azĕm,* pour le sanscrit *aham;* d'autant plus que l'alphabet cunéiforme possède le véritable *z* zend dans des mots caractéristiques où MM. Grotefend et Saint-Martin ne l'ont pas reconnu. Mais nous avons déjà eu plus d'une occasion de constater que le zend proprement dit n'est pas le dialecte de nos inscriptions, et nous devons être peu surpris de voir des termes qui sont zends et sanscrits, quant à leur origine, se présenter ici sous un aspect nouveau, et avec des formes altérées ou modifiées; il y a d'ailleurs assez de rapport entre *azĕm* et *âdm* (la quantité de la première voyelle est ici indifférente), pour qu'on regarde le second de ces mots comme identique avec le premier. Il se pourrait faire que le dialecte dominant alors dans cette partie de la Perse ait prononcé *âdm* au lieu de *azĕm,* par suite du changement de *z* en *d*, que l'on remarque dans un grand nombre de mots persans, comparés aux termes primitifs zends d'où ils dérivent. Cette permutation est trop généralement connue pour que nous nous arrêtions à en démontrer la possibilité. J'ajouterai qu'à la fin de quelques inscriptions où se remarque *âdm,* telles que les n^os^ A et I de Niebuhr, le roi prend la parole, soit pour s'adresser à Ormuzd, soit pour in-

[87] Heeren, *Ideen über die Politik, etc.* tom. I, pag. 602, éd. 1815.

voquer ses bienfaits, circonstance sur laquelle la forme du verbe et celle du pronom ne peuvent laisser aucun doute. Il est donc possible que le roi ait dit de lui-même, au commencement de l'inscription : « Je suis Darius roi. » Cependant je crois devoir préférer dans ma traduction l'interprétation que j'ai proposée en commençant, savoir : « Ceci [est] Darius roi. » Mais je mets la seconde en note comme une variante sur le mérite de laquelle on ne peut rien décider tant qu'elle n'aura pas été confirmée ou réfutée par le déchiffrement des inscriptions écrites dans le second et dans le troisième système.

La ligne 12 nous offre deux mots qui nous sont déjà connus, ce sont *dârhiuch* et *khchâhyôh*, ou « Darius roi, » au nominatif. La première voyelle du nom de *dârhiuch* est un peu effacée dans la copie de M. Steuart, mais il en reste un trait caractéristique qui suffit pour la faire reconnaître.

Ces deux mots sont suivis, à la ligne 13, des deux lettres *iz*, après lesquelles la copie offre une lacune de deux signes. Nous comblons cette lacune avec certitude au moyen des deux lettres *rk*, parce que nous trouvons cette épithète à la ligne 13 de l'inscription de Xerxès, et que nous savons déjà qu'elle est employée avec le nom d'Ormuzd.

Après ce mot, que nous traduisons par *divin*, reparaît le titre de *khchâhyôh* (roi) à la fin de la ligne 13, la première partie du *kh* en a disparu ; et au commencement de la ligne 14, ce titre est déterminé par celui de *khchâhyôhânâm* (des rois), dont les deux lettres *ô* et *h* manquent dans la copie de M. Steuart. La place en a été soigneusement marquée par le copiste, quoique l'espace laissé en blanc soit peut-être un peu trop considérable. La véritable lecture de ce mot, qui se trouve dans les inscriptions B et G de Niebuhr, ainsi que dans l'inscription de Xerxès qui reproduit celle que nous examinons, ne peut pas être

douteuse. C'est bien le génitif pluriel de *khchâhyôh* (nominatif masculin), auquel est ajoutée, d'une manière presque barbare, la désinence du génitif pluriel, *ânâm*, caractéristique des noms en *a*. C'est sur ce mot ainsi écrit que M. Rask a fait à la lecture de M. Grotefend l'heureuse correction qui nous a donné les deux lettres *n* et *m*. Réuni au mot qui le précède, ce terme forme le titre célèbre de *roi des rois* que les plus puissants monarques de l'Asie se sont fait gloire de porter.

La fin de la ligne 14 et le commencement de la ligne 15 nous donnent encore le titre de *khchâhyôh*, dont les quatre premières lettres seules sont aisément reconnaissables. Mais en comparant notre passage avec la fin de la ligne 14 et le commencement de la ligne 15 de l'inscription de Xerxès, qui fait le pendant de celle de Darius, on sera convaincu que les traits confus de la copie que nous avons sous les yeux, et que notre planche reproduit exactement, cachent la fin du mot *khchâhyôh*.

Le terme suivant est également incomplet et il y manque la première lettre et le commencement de la seconde. Mais nous pouvons l'emprunter en toute assurance à la ligne 15 de l'inscription de Xerxès où l'on voit *dahunâm*, selon ma lecture; M. Grotefend lirait *dâhûtschâo*, et M. Saint-Martin *doûéoumaâ*. A l'époque de la publication de son premier travail, M. Grotefend regardait ce mot comme le génitif pluriel d'un nom signifiant *les peuples;* et il le traduisait par *populorum* (*daharum*)[88]; il ne paraît pas avoir changé d'opinion depuis, car c'est encore cette traduction que nous trouvons dans la dissertation qui accompagne l'ouvrage de Heeren sur la politique et le commerce des anciens[89]. M. Saint-Martin donnant de ce mot une lecture complétement différente, *doûéoumaâ*, ou,

[88] S. de Sacy, *Lettre à M. Millin, etc.* à la planche ·

[89] Heeren, *Ideen über die Politik, etc.* tom. I, pag. 602, éd. 1815.

comme dans son mémoire, *doûéoubaâ*, le regarde comme synonyme du zend *déouo* (il faut lire *daêvô*), et s'attache à prouver que le titre de *roi des Dêva*, que porte Darius dans notre inscription, peut faire penser que ce prince ne pratiquait pas la loi de Zoroastre, car sans cela on ne lui aurait pas donné un titre que cette religion devait avoir en abomination[90]. Nous reviendrons plus tard sur les conséquences historiques auxquelles M. Saint-Martin est conduit par son interprétation. Il nous suffira de dire en ce moment que si la lecture de laquelle dépend cette interprétation est reconnue comme insuffisante, les inductions historiques que nous venons d'indiquer auront besoin d'être appuyées sur d'autres preuves que celle qu'on trouve dans ce mot unique. Or, que la lecture de *doûéoumaâ* puisse être contestée, c'est un point qui résulte clairement de l'examen des mots analysés jusqu'ici, et si nous ne nous sommes pas trompé complétement, la véritable transcription de ce mot doit être *dahunâm*.

C'est également de cette manière que le lisait M. Bopp, qui, dans les Annales critiques de Berlin, l'écrit, d'après M. Rask, *dehunâm*, et n'hésite pas à le traduire par *des provinces, des pays*, en le comparant au zend *dainghunãm*[91]. C'est en effet au mot zend *danghu* (province), dont il a été parlé autre part, que se rattache le persépolitain *dahunâm*, forme très-régulière du primitif *dahu*, lequel ne doit pas en réalité porter la nasale qui est propre au zend[92]. L'absence de cette nasale

[90] *Mém. de l'Acad. des Inscr.* IIe série, tom. XII, 2e partie, pag. 138.

[91] *Jahrb. für wissensch. Kritik*, déc. 1831, pag. 819.

[92] *Comment. sur le Yaçna*, tom. I, not. Q, pag. LXXXIX. J'ai montré que le zend *danghu* et *daqyu*, répondait exactement au sanscrit *dasyu*. J'ajoute ici que le pehlvi, s'il en faut croire Anquetil, semble avoir conservé à peu près complétement la forme sanscrite, sans ajouter au mot de nasale, car on trouve dans le lexique pehlvi, *dahiopad* (chef de province); voy. *Zend Avesta*, tom. II, pag. 499.

est un nouveau trait par lequel le dialecte de nos inscriptions se distingue de la langue de l'ancienne Arie. Après cette explication, qui nous paraît inattaquable, on comprend que nous négligions de réfuter l'opinion de M. Grotefend qui s'appuyait, à ce qu'il paraît, dans le principe, sur la ressemblance que présente le mot *dahu-nâm*, avec l'ethnique *Dahæ* (les Daces)

La fin de la ligne 15 et le commencement de la ligne 16 donnent deux lettres que je lis *pl*, mais que M. Grotefend transcrirait *psr* et M. Saint-Martin *pch*. Ces deux lettres sont suivies du point qui termine chaque mot; mais je pense que c'est à tort, et qu'il faut réunir ces deux lettres au terme suivant, que notre inscription lit *ôznâ*... avec une lacune. Je me fonde sur le témoignage de l'inscription de Xerxès, qui nous donne aux lignes 15 et 16 le mot *plaznânâm*, exactement à la place où celle de Darius a *pl-ôznâ*.... Le n° A de Niebuhr, ligne 10, fait également de ces deux parties un seul tout, tandis que celle de Vân, ligne 12, et celle de Corneille Le Brun, ligne 7, en conservent les deux parties séparées. Il faut remarquer toutefois, pour y revenir plus tard quand nous nous occuperons de ces inscriptions, que les trois dernières font suivre le monosyllabe *plu* d'un *i*, dont je ne connais pas encore la destination.

M. Grotefend suivant la leçon du n° A de Niebuhr, et réunissant ces deux mots que Le Brun désunit, transcrit le tout par *psrûeotschêtschâo*, et le traduit par *quorum libet purorum*, j'ignore d'après quelle analogie[95]. M. Saint-Martin aurait lu ce terme *pchouémamaâ;* mais je crois qu'il n'eût pas été facile de rattacher cette lecture à quelque mot connu en zend ou en persan. Notre lecture au contraire a l'avantage de donner

[95] Heeren, *Ideen über die Politik, etc.* tom. I, pag. 602, éd. 1815

un terme qui est immédiatement explicable par la langue zende. Soit que l'on suppose en effet qu'il faut lire avec l'inscription de Xerxès et en un seul mot, *pluznânâm*, ou que l'on préfère avec celle de Darius, mais toutefois en en corrigeant le texte, laisser désunis ces deux mots, de la manière suivante, *plû znânâm*, on reconnaîtra aussi aisément dans l'un que dans l'autre cas le mot *plu* (brave) à la forme absolue, c'est-à-dire sans désinence, et le mot *znânâm*, qui ne peut être autre chose que le génitif pluriel d'un mot quelconque dérivé du radical zend et sanscrit 𐬰𐬀𐬥 *zan*, et जन् *djan* (engendrer, naître), et dans lequel on remarque la suppression de la première voyelle brève, *znânâm* étant pour *zanânâm*. En formant de ces deux mots un composé, dont les deux parties sont disjointes ou réunies, comme cela peut avoir lieu en zend, et en rattachant ce composé à *dahunâm* dont il est l'adjectif, nous le traduirons avec certitude par « qui produisent les braves, » ce qui nous donnera comme nouveau titre de Darius celui de « roi des provinces qui produisent les braves. » L'analogie que présente ce titre glorieux avec celui de *roi des braves* que nous avons trouvé tout à l'heure, me paraît une garantie de l'exactitude de mon interprétation.

La fin de la ligne 16 est terminée par le mot *khchâhyôh*, qui est suivi, à la ligne 17, de cinq lettres séparées par une lacune et d'un signe final, tout à fait nouveau ici, et qui par sa forme rappelle le troisième système d'écriture que l'on trouve sur les monuments persépolitains. Nous savons par le témoignage réuni des inscriptions de Xerxès sur l'Alvande, ligne 17, à Vân, ligne 13, à Persépolis (n° 131 de Le Brun), ligne 7, et au même lieu, n° A de Niebuhr, ligne 12, que le mot dont notre copie ne reproduit qu'une portion doit être terminé par un *â*; c'est un point sur lequel il ne peut rester aucun

doute. Or, et ceci me paraît tout à fait remarquable, le signe final du mot qui nous occupe est exactement tracé de même que celui qui forme la seconde partie de la lettre à laquelle je crois pouvoir assigner la valeur d'un *á* long, dans le troisième système des écritures persépolitaines. J'espère pouvoir être plus tard en état de m'exprimer sur ce sujet d'une manière tout à fait affirmative. Je crois cependant déjà qu'au moins dans les noms propres, le signe dont je parle, et qui se trouve le second dans le nom de Darius, tel qu'il est écrit dans le troisième système, remplace le 𐎠 *á* de la première de nos écritures.

Il est vrai que sur la copie de M. Steuart on voit au-dessus du signe en question un petit trait qui ne se trouve pas dans le caractère persépolitain du troisième système. Mais ce trait ne peut-il pas être la première partie de l'*á* long qui aura été déplacée par le graveur? Quand des copies faites avec autant de soin que celles de Niebuhr et, je puis ajouter, de MM. Vidal, Steuart et du docteur Schulz, indiquent l'existence d'une lacune de quelques lettres, nous ne pouvons deviner, à moins que la mention positive n'en soit faite, quelle est l'origine de cette lacune, et nous sommes hors d'état de décider si elle est causée par les ravages du temps ou par la mauvaise qualité de la pierre, qui n'a pas permis à l'artiste d'exécuter son œuvre d'une manière complète. Sans doute la première cause doit avoir contribué plus qu'aucune autre à l'état d'imperfection où se trouvent aujourd'hui quelques parties, encore bien peu nombreuses, des monuments que nous étudions; et pour ne pas quitter celui qui nous occupe, la description que Ker Porter donne du bloc de granit sur lequel il est gravé permet de croire que les lacunes qu'on y remarque sont produites uniquement ou par le temps ou par la main de l'homme.

Cependant quand auprès d'une lacune on rencontre un signe insolite, qui ne se représente plus ailleurs, et qui, par sa forme même, s'annonce comme l'abrégé d'un autre signe plus étendu, quand de plus ce signe peut avoir, dans un système voisin d'écriture, la valeur de la lettre que l'on cherche et qu'il remplace, ce n'est pas avancer une conjecture trop hardie, que de supposer que le graveur, limité par l'espace et par l'état de la pierre, a pu avoir recours à un caractère analogue à celui qu'il ne pouvait tracer, ou qu'il a groupé les traits de ce caractère même de manière à le reproduire, par une combinaison connue, le plus fidèlement que cela lui a été possible.

Quoi qu'il en soit de cette discussion, dans laquelle l'étrangeté du caractère que nous trouvons ici nous a entraîné, nous devons, pour compléter le mot que termine ce signe, recourir aux diverses inscriptions de Xerxès qui reproduisent celle que nous expliquons. Ce mot est écrit avec une accumulation de voyelles et d'aspirations bien bizarre, *âaôhâhâ* dans l'inscription de Xerxès sur l'Alvande, ligne 17, et à Persépolis, ligne 12 de l'inscription A de Niebuhr. L'inscription de Xerxès à Vân, ligne 13, omet la voyelle *ô*, *âahâhâ*, et le n° 131 de Le Brun, ligne 7, déplace la première aspiration et passe le deuxième des *â* longs, *âahôhâ*. C'est la leçon de l'inscription A de Niebuhr qu'a suivie M. Grotefend dans sa transcription du n° 131 de Le Brun; il a lu ce mot *éâôhéhé* et l'a traduit, je ne sais pour quel motif, par *collegii*.

On voit par ce qui précède que ce terme doit offrir des difficultés assez grandes, puisque des quatre inscriptions où il se trouve, il n'y en a que deux qui s'accordent à l'écrire de la même manière. C'est déjà une circonstance défavorable que d'être obligé de faire un choix entre trois leçons assez diffé-

rentes les unes des autres. Enfin le nombre vraiment exagéré de voyelles dont il se compose, quelque système de transcription qu'on adopte (celui de M. Saint-Martin donnerait *aoûyeaye*), le distingue de la manière la plus tranchée des autres mots de ce dialecte où, en général, les voyelles manquent plutôt qu'elles n'abondent.

C'est cependant cette accumulation de voyelles, si frappante dans ce mot, qui m'a décidé en faveur de l'interprétation à à laquelle je me suis arrêté. Il m'a semblé que le mot *âaôh* ou *âahô*, qui reste après qu'on a retranché la désinence du génitif *âhâ* ou *hâ*, n'était pas sans analogie avec le mot zend *ahû* (monde), où dominent également les voyelles. Pour favoriser ce rapprochement, il faut supposer de deux choses l'une, ou que la seconde voyelle remplace l'aspirée zende et que *âaôh* doit être lu comme s'il était écrit *âhôh*, ou que dans *âahô* la voyelle *ô* remplace le zend *u*, et que le second *a* est superflu. Il faut encore reconnaître, dans la première hypothèse, que la déclinaison de ce terme est ici fort irrégulière, puisque *âaôh*, que je regarde comme représentant *âhôh*, rappelle déjà le génitif zend [zend script] *anghvô* (du monde), et que cependant il prend encore la désinence *âhâ*, qui nous est déjà connue, sauf une légère variété d'orthographe dont nous parlerons tout à l'heure. Il semble donc que notre dialecte ait emprunté au zend ce mot tout formé, et que méconnaissant son véritable caractère, il l'ait encore accompagné du signe d'un rapport qui s'y trouvait déjà exprimé. Cette surabondance dans l'indication d'un rapport unique ne serait pas à mes yeux l'objection la plus grave que l'on pourrait adresser à mon explication; car nous avons déjà eu occasion de constater le même fait dans d'autres mots dont le sens n'est pas douteux. Je suis plus troublé par la nécessité de considérer la voyelle *a* ou comme repré-

sentant l'aspirée *h*, ou comme superflue, et j'avoue que je ne propose le rapprochement de *âaôh* et de *ahû* qu'avec quelque défiance, et parce que mes index zends ne m'ont pas fourni de terme qui offrît plus d'analogie avec *âaôh* ou *âahô*.

Après cet aveu, il me sera peut-être permis de dire que je n'en ai pas moins l'espérance d'avoir trouvé le sens véritable, quand je considère ce mot dans son rapport avec le terme qui le suit et qui nous est déjà en partie connu. Je le lis *buîôhâ*, et j'y trouve le génitif de l'épithète dont nous avons vu l'accusatif *buîôm*, à la ligne 2 de notre inscription. M. Grotefend transcrit ce mot *vûhôhê*, et le traduit par *puri*, sens qu'il avait déjà adopté en se fondant sur l'analogie frappante que ce terme offre avec le zend *vôhû*[94]. Nous y remarquons une forme nouvelle de la désinence du génitif, que nous avons déjà rencontrée avec deux orthographes, 1° *ahâ* pour le zend *ahê*, et 2° *âhâ*; il faut y ajouter *hâ* seulement. Quoique nous n'ayons pas à notre disposition un grand nombre de textes, nous pouvons cependant affirmer que la première désinence, savoir *ahâ*, est celle des noms de la classe de ceux qui sont terminés par *a*, et au nominatif par *ôh*, comme *mrtôh*. La seconde, dont l'authenticité pourrait paraître douteuse, si nous n'avions pour l'appuyer que le mot obscur que nous traduisons par *monde*, et si nous nous en rapportions exclusivement à la leçon de Corneille Le Brun, qui la remplace par *hâ*, sera cependant établie par le mot *izrkâhâ*, que nous allons trouver à la ligne 18. Elle ne se distingue peut-être de *ahâ* que par une erreur de copiste; cependant comme elle se trouve à la suite de mots terminés par une consonne, elle doit être conservée jusqu'à ce qu'un plus grand nombre de textes nous per-

[94] Heeren, *Ideen über die Politik, etc.* tom. I, pag. 602, éd. 1815.

mette de décider si elle a une existence réelle. Enfin la troisième forme *hâ* paraît convenablement affectée aux mots qui, comme *buîô*, sont terminés par une voyelle résultant de la contraction de *as*.

Ces détails minutieux, que nous tâcherons de justifier quand nous résumerons les résultats de ce travail, ont ici principalement pour but d'appuyer l'analyse que nous proposons de *buîôhâ :* réuni au mot qui le précède, il forme une expression qu'il faut traduire par « monde excellent, » et qui rappelle immédiatement la formule zende si fréquente dans les livres de Zoroastre, ou le *vahistĕm ahûm*, c'est-à-dire le paradis, et comme l'appellent les Parses, le *Béhescht*. C'est là encore une de ces idées que l'on devrait être surpris de ne pas rencontrer dans nos inscriptions, où paraissent tant de preuves évidentes de l'empire qu'exerçait la religion de Zoroastre en Perse, au ve siècle avant notre ère.

Cette expression curieuse, sur laquelle nous reviendrons ailleurs, est suivie d'une autre épithète destinée sans doute à en relever l'importance. C'est le mot que je lis *izrkâhâ*, quoique la dernière voyelle en soit presque effacée dans la copie de M. Steuart ; mais ce mot se trouve en entier à la ligne 18 de l'inscription de Xerxès, à l'examen de laquelle nous allons bientôt passer. M. Grotefend le lit *eghreêhê*, et le traduit par *probi*, comme plus haut : M. Saint-Martin le transcrirait *iéréaeâ*. C'est, ainsi que nous le disions tout à l'heure, le génitif du mot que nous traduisons par *divin* ; on y reconnaît la désinence *âhâ* dont nous avons parlé plus haut. Nous pouvons donc, en résumant les diverses observations que nous avons faites, à partir du second mot de la ligne 16, jusques et y compris le premier mot de la ligne 18, traduire ce passage comme il suit, « roi du monde excellent, divin, » et nous

reconnaîtrons dans ce titre l'expression la plus haute des idées que les anciens Persans s'étaient faites de la royauté, qui était pour eux, comme pour les autres peuples de l'Orient, l'image de la Divinité sur la terre.

Entre le mot que nous venons de traduire et celui qui termine la ligne 18 se trouve une lacune qui a enlevé le point qui doit suivre *izrkâhâ*. Au lieu de ce point, on voit sur la copie de M. Steuart le crochet qui se trouve dans les lettres *a*, *kh*, *ch*, et tant d'autres, suivi d'un point, comme s'il formait avec les traits dont la lacune indique l'absence une lettre particulière, telle que *a*, par exemple. Le reste du mot dont le commencement est ainsi incomplet se lit *ruróh*. Mais quand on compare notre inscription avec celle de Xerxès, on reconnaît immédiatement que le crochet qui est isolé par un point sur la copie de M. Steuart appartient, non à une lettre précédente, mais à la suivante, et qu'il forme avec le *r* un caractère particulier que nous n'avons pas encore vu. C'est la lettre que M. Grotefend lit *z*, et que M. Saint-Martin a placée au nombre de celles qui lui étaient inconnues. L'existence authentique de ce caractère ne peut faire l'objet d'un doute; car il se trouve dans le mot même que nous allons expliquer autant de fois que se représente ce mot, savoir, à la ligne 18 de l'inscription de Xerxès sur l'Alvande, à la ligne 14 de celle de Vân, à la ligne 13 du numéro A de Niebuhr, et à la ligne 8 du numéro 131 de Le Brun. Il n'y a donc aucune incertitude sur la forme de ce signe, dont la seconde partie peut être en effet un *r*, ainsi que nous le disions tout à l'heure.

On ne retrouve plus ce signe qu'une seule fois dans toutes nos inscriptions, savoir à la ligne 17 de l'inscription H de Niebuhr, où Ker Porter (pl. LV *a*) le trace de la même manière que son devancier. Là, comme dans notre inscription, il com-

mence un mot dont la fin doit se lire, selon la copie de Niebuhr:

..*dchôhârâ*. Ker Porter indique une lacune à la place du *d* de Niebuhr et omet la lettre *r* de la fin du mot, lisant ainsi:

..*chôhâá*. On voit qu'il y a entre ces deux copies d'assez grandes différences, lesquelles viennent, sans aucun doute, de l'état d'imperfection où se trouve le monument. Mais si l'on compare avec la ligne 17 de l'A de Niebuhr, le commencement de la ligne 20 de la même inscription, il sera permis de conjecturer que ce n'est pas *dchôhârâ* qu'il faut lire, mais bien *ôchôhârâ;* car ce mot même, moins sa lettre initiale que Niebuhr a remplacée par un *r*, et que Porter a distinctement figurée, semble conserver les deux traits qui surmontent et caractérisent la voyelle *ô*. Cette dernière orthographe nous permet déjà de former au moins une conjecture sur la valeur du signe qui commence ..*ôchôhârâ ;* car en supposant que ce long mot soit composé, on est porté naturellement à y distinguer les deux parties *ôchô* et *hârâ*, et de plus nous allons voir que la lettre qui paraît le plus propre à compléter *ôchô* est le *g*, de sorte qu'on devrait lire ce terme tout entier, *gôchôhârâ*.

Ce n'est pas ici le lieu d'exposer les raisons que j'ai de croire que le passage de l'inscription A auquel j'emprunte ce mot, et qui parle, selon moi, des êtres nuisibles qu'Ahriman a produits pour affliger le monde, m'autorise à supposer que l'on peut y chercher un mot dans la composition duquel entre *gôchô*, ou en zend *gaocha* (oreille). Je demande seulement qu'on admette pour un instant, et comme une simple hypothèse,

l'existence d'un mot commençant par une gutturale et répondant au zend *gaocha*. Car, si le signe initial du terme qui correspond, selon moi, au substantif zend précité, est une gutturale, nous lirons, avec une gutturale également, le mot qui termine la ligne 18 de notre inscription, et nous aurons *gurôh*, au lieu de *zûrôh*, qu'on doit voir ici d'après M. Grotefend, qui traduit ce mot par *force*[95]. La langue zende, il est vrai, ne fournit aucun mot qui présente quelque analogie avec le terme qui résulte de cette lecture, et je ne connais en persan que le mot گور *onagre*, qui, je crois, n'a rien à faire dans le passage qui nous occupe. Mais le sanscrit possède une racine घुर् *ghur*, bien connue pour former le dérivé घोर *ghôra* (redoutable, terrible), et c'est à cette racine que je crois devoir m'adresser, ne pouvant trouver en zend ou en persan un mot qui me satisfasse. Je traduis donc le terme de notre inscription par *redoutable*, le considérant comme une épithète du roi envisagé sous son caractère mortel. On ne peut douter en effet que cette épithète ne se rapporte à *Dârhiach*, puisqu'elle a la désinence *ôh* qui caractérise le nominatif singulier masculin d'un nom dont le thème est en *a*.

Si ces rapprochements paraissent suffisamment fondés, le premier caractère du mot que nous venons d'expliquer sera une gutturale. Mais comme nous avons déjà dans l'alphabet de M. Grotefend un *g* qui se trouve dans le nom de *Gôchtâçpa*, lequel va être examiné tout à l'heure, nous devrons reconnaître que le *g* du mot de notre ligne 18 doit être aspiré, et nous le lirons *ghurôh*. Or c'est précisément un *gh* aspiré qui se trouve en sanscrit dans le radical *ghur*, comme c'en est un aussi qui commence le mot *ghôcha* (z. *gaocha*), que nous cherchions à

[95] Heeren, *Ideen über die Politik*, etc. tom. I, pag. 602, éd. 1815.

reconnaître, en commençant cette discussion, à la ligne 17 de l'inscription A de Niebuhr. Il me semble que ces rapprochements n'ont rien de fortuit, et qu'ils donnent un grand poids à notre opinion sur la valeur toute nouvelle que nous assignons à ce caractère. Quand un signe ne se présente pas plus souvent que celui que nous venons d'examiner, on doit se trouver heureux de pouvoir le déterminer d'une manière, sinon certaine, du moins aussi vraisemblable.

J'aurais désiré pouvoir arriver à un résultat pareil pour le mot qui commence la dix-neuvième ligne, et que M. Grotefend lit *épôh* dans l'inscription de Le Brun, et qu'il y traduit par *très-grand*[96]. Ce mot que, selon M. Saint-Martin, on devrait transcrire *apye*, et qui doit être lu *âpôh*, est manifestement en rapport avec *Dârhiuch*, des titres duquel il fait partie. La langue zende ne me fournit pas de mot aussi court que celui-ci, et je n'y trouve que *apanô*, auquel j'ai essayé ailleurs de donner le sens de *supérieur, éminent*[97]. Comme l'analyse à laquelle j'ai soumis ce terme n'a été l'objet d'aucune observation de la part de MM. Windischmann et Lassen, les seuls savants, du moins à ma connaissance, qui aient soumis à un examen critique et approfondi mon travail sur le Zend Avesta, j'en dois regarder les résultats comme admis, et je pourrais m'en servir pour supposer que *âpôh* n'est autre chose que le zend *apanô*, moins le suffixe. Mais le sens de *éminent, suprême*, qui résulte de cette interprétation, me paraît trop vague, et j'aime mieux croire que *âpôh* est formé des éléments sanscrits *â—pâ* (protéger), et qu'il faut le traduire par *protecteur*. Ce n'est là, je l'avoue, qu'une conjecture; mais on ne peut guère traduire que conjecturalement un mot qui ne se présente

[96] Heeren, *Ideen über die Politik, etc.* tom. I, pag. 602, éd. 1815.

[97] *Commentaire sur le Yaçna*, tom I, pag. 138.

qu'une seule fois; et les analogies que nous remarquons à chaque pas, entre le dialecte de nos inscriptions et celui des livres zends qui est lui-même intimement uni au sanscrit, nous autorisent suffisamment à chercher quelquefois dans la langue savante de l'Inde des secours que nous ne trouvons pas dans ces livres. J'ajouterai que l'espèce d'opposition qui existe entre ces deux titres, *redoutable* et *protecteur,* semble s'expliquer par le double caractère du roi que l'on considère à la fois comme guerrier et comme père de ses sujets.

Le mot qui termine la ligne 19 offre une lacune de deux lettres; ces lettres doivent être *âç*, ainsi qu'on le voit à la ligne 4 de l'inscription B de Niebuhr. Ce mot, que M. Grotefend a lu depuis longtemps *gôschtâspâhê*, et que M. Saint-Martin proposait de transcrire par *vychtaspoûea*, doit être lu, selon nous, *gôchtâçpahâ*. C'est le génitif singulier du nom propre, si fréquemment répété dans les livres zends sous cette forme, *Vîstâçpa*. C'est cette dernière forme qui avait engagé M. Saint-Martin à modifier la lecture de M. Grotefend, et à rendre l'orthographe cunéiforme de ce mot le plus semblable que cela était possible à celle des textes zends, tels que les lui faisait connaître Anquetil du Perron [98]. Mais cette tentative, si légitime dans son principe, est sujette dans son application à des restrictions nombreuses. S'il arrive en effet que le dialecte de nos inscriptions, quoique offrant avec le zend des analogies incontestables, ait cependant déjà un caractère qui lui est propre, caractère par lequel il se distingue du zend des livres attribués à Zoroastre, les efforts que l'on fera pour y retrouver des mots zends tout à fait purs, loin de conduire la critique à l'un des résultats les plus désirables de cette recherche, savoir

[98] *Mém. de l'Acad. des Inscr.* II[e] série, tom. XII, 2[e] partie, pag. 139.

la lecture exacte des mots, ne feront au contraire que l'en détourner davantage.

Or cette remarque, dont il serait aisé de démontrer l'exactitude dans un très-grand nombre de cas, trouve ici son application, puisque rien ne prouve que le nom de *Vîstâçpa* n'ait pu être déjà altéré sur des monuments qui, comme les nôtres, offrent un si grand nombre de mots zends tellement modifiés qu'ils sont souvent méconnaissables. J'ai d'ailleurs des raisons, que je crois assez fortes, pour conserver au signe que M. Saint-Martin proposait de lire *v*, la valeur de *g* que M. Grotefend a donnée à cette lettre, en même temps que je trouve dans des mots sur lesquels ne peut s'élever aucun doute, un caractère distinct dont je fais un *v*. Car d'un côté je remarque le *g* non aspiré dans le mot *gôhôbôch* (aux bœufs), et surtout dans le mot *gôym* (je dis), terme curieux qui à lui seul prouverait combien nos monuments s'éloignent de la langue zende et se rapprochent du persan moderne; et de l'autre, le mot *avâ* qui est exactement la préposition zende et sanscrite *ava*, pour la forme comme pour le sens, et l'expression composée *âôivôh* qui représente, lettre pour lettre, les mots zends [illegible] *aoi vô* (vers vous), me prouvent que je fais bien de lire *v* la lettre que M. Grotefend regarde comme un *ô*, parce qu'il est toujours préoccupé, à ce qu'il semble, de la nécessité de trouver dans nos inscriptions le plus grand nombre de voyelles qu'il est possible.

Je lis donc le nom du père de Darius, *gôchtâçpahâ*, comme l'a conjecturé M. Grotefend, et je constate que ce nom, qui devait être célèbre en Perse, se trouve déjà dans nos inscriptions sous sa forme populaire. Je dis, forme populaire, pour la distinguer de la forme classique sous laquelle les textes zends nous présentent ce nom propre, car c'est *Vîstâçpa* qu'il faut l'écrire, et c'est seulement de cette orthographe que l'on peut

rendre compte d'une manière étymologique. Ce n'est pas ici le lieu de reproduire les détails dans lesquels je suis entré ailleurs sur ce nom, qui n'est pas moins familier aux écrivains de l'antiquité classique que renommé dans les traditions héroïques de l'Orient[99]. Il me suffira de rappeler que le récit bien connu de la manière dont Darius, fils d'Hystaspe, obtint le trône, n'a rien à faire, du moins selon moi, avec l'explication du nom de *Vîstâçpa.* Mais ce que je ne puis omettre de remarquer, c'est que les Grecs paraissent n'en avoir connu que l'orthographe zende, car leur transcription se rapproche certainement beaucoup plus du *Vîstâçpa* des livres zends, que du *Gôchtâçpa* de nos inscriptions. Ne serait-il pas permis de conclure de ce fait que les renseignements qu'ils nous ont transmis sur ce personnage célèbre et sur ceux qui ont porté le même nom que lui; ont été puisés par eux à des sources écrites, où les noms avaient sans doute conservé plus fidèlement l'orthographe régulière, que sur des monuments destinés, comme ceux de Persépolis, à rappeler au peuple, qui y reconnaissait son image alliée à l'image auguste de son chef, la grandeur et la majesté de la race des Achéménides?

Je passe au terme qui commence la ligne 20, terme que M. Grotefend n'a pas hésité à lire *bûn*, imité en cela par M. Saint-Martin, qui a seulement rendu au premier des trois caractères dont se compose ce terme, la valeur de *p* qu'il a dans *Gôchtâçpa*, et qui n'a adopté qu'avec quelque défiance la valeur de *n* attribuée par M. Grotefend au signe final[100]. Ce mot paraît n'avoir présenté aucune difficulté aux précédents interprètes, car ils n'ont pas hésité à le rattacher au pehlvi *boun* (*radix, stirps*); c'est même ce rapprochement qui leur

[99] *Comment. sur le Yaçna*, tom. I, note Q, pag. cvj, à la note.

[100] *Mém. de l'Acad. des Inscr.* IIe série, tom. XII, 2e partie, pag. 135.

situation si nouvelle, formant un angle aigu dont le sommet est à droite, que l'on ne peut s'empêcher de conjecturer que le graveur, désespérant de pouvoir placer parallèlement l'un sur l'autre les trois traits nécessaires pour caractériser la lettre, en a développé deux dans une direction oblique, pour compenser en quelque sorte, à l'aide de ce développement insolite, le nombre par l'étendue. Quoi qu'il en soit, c'est évidemment à dessein que les traits de ce caractère ont reçu de la main de l'artiste et la forme et la position sous lesquelles ils se présentent dans l'inscription de Darius, et nous ne pouvons nous empêcher de croire que le graveur a eu une autre intention que celle de figurer cette lettre comme on la voit tracée à Persépolis d'après les copies de Niebuhr.

Devons-nous conclure de tout ceci, ou bien que ces deux signes, celui qui a deux traits, selon Niebuhr, et celui qui en a trois, d'après MM. Vidal et Schulz, sont deux formes d'un seul et même caractère, ou bien que Niebuhr a oublié un des trois traits qui distinguent cette lettre? J'ai quelque peine à admettre la première supposition d'une manière absolue, et je ne le puis faire en ce moment que pour le caractère extrêmement développé de la ligne 20 de l'inscription de Darius, parce que la forme même de cette lettre indique, par sa nouveauté, que l'artiste a eu quelque intention particulière, et que de plus cette lettre se trouve dans le mot même que nous voyons terminé par un *p* sur l'inscription de Xerxès, laquelle est gravée à côté de celle de Darius et, selon toute vraisemblance, par le même artiste.

Quant à la seconde supposition, savoir que Niebuhr aurait imparfaitement copié ce caractère, je ne suis pas plus disposé à l'admettre. Car l'exactitude vraiment surprenante de ce voyageur, la conscience qu'il porte dans ses descriptions, les

soins infinis qu'il se donne pour éviter les erreurs qui échappent quelquefois à l'attention la plus soutenue, et par-dessus tout cette patience courageuse avec laquelle il poursuit son œuvre, trouvant dans son désir de mieux faire la force d'examiner de nouveau ce qu'il a déjà bien fait, toutes ces qualités, qu'on a si souvent admirées en Niebuhr, ne me permettent pas de croire qu'il ait pu, dans un mot qui se répète aussi souvent que *pun*, omettre un signe qui se serait trouvé sur les monuments eux-mêmes. L'examen attentif des copies des divers voyageurs, lesquels nous représentent d'un commun accord les inscriptions persépolitaines comme composées de lignes entre lesquelles il reste quelquefois peu d'espace, m'engage à supposer que la lettre *p* a pu, dans quelques circonstances, perdre un des traits qui la surmontent, surtout lorsque la véritable forme du *p* se trouvait déjà dans le mot, et conservait ainsi fidèlement aux yeux du lecteur le type primitif de la lettre. Cette conclusion me paraît appuyée par la comparaison des trois formes sous lesquelles se montre notre caractère dans les inscriptions de Vân, de l'Alvande et de Persépolis; car, à Vân et sur l'Alvande, nous avons le *p*, tel qu'il est dans un grand nombre d'autres termes et au commencement même de celui que nous examinons; sur l'Alvande il perd déjà un de ses traits, mais les deux qu'il conserve sont placés dans une situation faite pour attirer l'attention du spectateur; enfin, à Persépolis, il n'a pas plus de traits que dans l'inscription de Darius sur l'Alvande, mais ces traits sont placés régulièrement l'un au-dessus de l'autre, et le caractère se distingue alors nettement du *p* complet, en ce qu'au lieu de trois barres posées horizontalement au-dessus du corps de la lettre, il n'en a plus que deux.

Il est temps d'essayer l'explication du terme bien bizarre,

il faut en convenir, qui résulte de cette discussion ; mais, avant de l'examiner, il est nécessaire de prévoir les modifications que la découverte d'autres inscriptions cunéiformes, plus nombreuses et non moins exactement copiées que celles que nous possédons, peut apporter par la suite aux résultats auxquels nous a conduit l'examen du petit nombre de monuments qui nous sont connus. Si, sur toutes les inscriptions qui restent encore à copier, le signe que nous avons examiné tout à l'heure venait à se montrer avec la même forme que sur celles de Niebuhr, si partout ce caractère n'avait que deux traits, au lieu de trois que lui donnent les inscriptions de Vân et de l'Alvande, il faudrait croire que ces dernières sont inexactes, et que notre signe n'a réellement que deux traits. Il résulterait de là que ce ne serait pas une variante de *p*, ainsi que nous sommes forcé de le supposer en ce moment, et que ce caractère devrait avoir une valeur distincte : alors, partant de cette supposition, que nous devons trouver dans le mot qui renferme ce signe le sens de *fils* ou de *descendant*, nous reconnaîtrions que nos inscriptions ne nous ont pas donné de caractère correspondant au ꝺ *th* zend, lequel se trouve dans le mot *puthra* (fils), et nous assignerions à notre caractère la valeur d'un *th*, lisant *puth* (fils), et considérant ce monosyllabe comme une forme abrégée de *puthra*.

J'avoue que je désire vivement que ce résultat puisse être solidement établi, car il m'en coûte de reconnaître l'existence d'un mot aussi singulier que *pup*, mot pour l'explication duquel le zend et le sanscrit ne me fournissent aucune lumière. Mais je suis bien obligé de lire ainsi ce terme, puisqu'il est manifestement écrit de cette manière sur l'une des inscriptions auxquelles est consacré ce mémoire, et sur celle de Vân, copiée par un autre voyageur. Que ce mot veuille dire *fils*,

c'est un point qui me paraît à peu près certain. La première syllabe fait penser directement au zend *puthra*, ou à l'une des nombreuses formes dérivées de ce mot, telles que *pusr, pus* et *pur*. Mais l'origine du *p* final m'est tout à fait inconnue, et j'ai vainement cherché, soit parmi les mots pehlvis qu'Anquetil a donnés dans son vocabulaire ou dans ses notes, soit dans les textes pazends qui se trouvent mêlés au Zend Avesta, un terme qui en puisse rendre compte.

Je suis frappé, en outre, de l'absence de toute désinence propre à caractériser ce mot. Sans doute le dialecte de nos inscriptions néglige souvent d'une manière évidente les règles les mieux constatées des grammaires zende et sanscrite; mais quelque imparfait que s'y montre le système grammatical, il y existe cependant un système dont des monuments plus nombreux nous révéleraient certainement les lois; et les désinences, pour y être fort altérées, ne s'y montrent pas moins avec le rôle particulier que leur assignent les besoins de l'esprit. Cette circonstance est ici d'autant plus frappante, qu'on ne pourrait citer dans nos inscriptions que peu de mots, à l'exception de diverses dénominations géographiques, qui aient perdu leur désinence. Je suis tenté d'en conclure que le monosyllabe qui exprime l'idée de *fils* n'est que l'abrégé d'un mot plus long, dont nous ne possédons que la syllabe initiale, et dont la fin est cachée sous les signes écrits si diversement sur les monuments de Persépolis, sur les tablettes de l'Alvande et sur les rochers de Vân.

Déjà M. Grotefend a trouvé, dans la grande inscription de Corneille Le Brun, un caractère composé, destiné à exprimer d'une manière abrégée, et en quelque sorte idéographique, l'idée de *roi;* c'est la lettre qu'il a placée à la fin de son alphabet (planche I, n° 30, colonne de gauche). Si ce titre de *roi*

a pu être ainsi abrégé, sans perdre toutefois, chose remarquable, ses désinences, autres que celles du nominatif singulier, lesquelles viennent s'ajouter au signe qui représente l'idée de *roi*, c'est que le spectateur était non moins familiarisé que l'artiste avec le retour fréquent du titre de *khchâhyôh* dans ces inscriptions. Or il a pu en être de même pour celui de *fils*, que l'on doit s'attendre à trouver sur des monuments qui, autant que nous en pouvons juger par ceux que nous connaissons, paraissent consacrés à des rois, et qui font mention à la fois du monarque et de son père. La singularité du monosyllabe que nous cherchons à expliquer, l'impossibilité où nous sommes d'y reconnaître une désinence, enfin la vraisemblance qu'un titre employé aussi communément a pu être abrégé d'une manière quelconque, me paraissent des motifs de penser que *pup* est une espèce de monogramme représentant *puthra*, ou peut-être seulement *pur* (le fils). Je remarque en outre, que le signe qui, d'après les copies de Niebuhr, termine ce mot, ne se représente plus qu'une fois à la ligne 13 de l'inscription H de Niebuhr, dans un mot où il faut probablement lui substituer un *p*. Je ne parle pas de l'inscription de Le Brun, où il est, par erreur, substitué à cette dernière lettre, circonstance qui, en confirmant les doutes que j'ai énoncés plus haut sur l'authenticité de ce signe, me prouve qu'il était spécialement attaché au mot unique dans lequel nous le trouvons. Enfin, si ces conjectures venaient à se confirmer, serait pas impossible de découvrir quelque trace du *r*, qui il ne fait nécessairement partie du mot zend signifiant *fils*, dans les trois traits qui surmontent la finale du mot que nous venons d'examiner.

S'il est très-probable que nous devons trouver ici l'expression de *fils de Gôchtâçpa*, personnage auquel notre inscription ne

donne pas le titre de *roi*, comme l'ont remarqué MM. Grotefend et Saint-Martin, il est cependant bon de faire observer que les termes qui composent cette expression ne sont pas placés ici dans l'ordre où se trouvent généralement, sur nos monuments, les mots qui expriment des rapports analogues, comme, par exemple, le titre de *roi des rois*. Le mot *fils* suit ici le nom de *Góchtâçpa*, tandis qu'il devrait le précéder, ainsi que cela a lieu, si je ne me trompe, à la ligne 14 de l'inscription de Corneille Le Brun. Cette circonstance m'a fait longtemps croire, avec M. Saint-Martin, que le terme qui exprime l'idée de *fils* devait se rapporter au mot qui termine notre inscription, et que je lis *akhâmnôchôh*. Je supposais alors que le génitif, dont *gôchtâçpahâ* porte la marque, pouvait à lui seul exprimer le rapport de filiation, comme cela se voit en grec avec le génitif précédé de l'article, et comme M. Saint-Martin l'a cru pour l'inscription G de Niebuhr, où il traduit *dârhiauch* seul par *fils de Darius*. Mais cette explication, que je n'aurais pas fait difficulté d'admettre si le nom propre *gôchtâçpahâ* eût été, dans notre inscription, aussi rapproché de celui de *Darius* qu'il l'est dans la courte inscription B de Niebuhr, paraît moins fondée ici, où plusieurs titres d'un caractère assez varié se trouvent introduits entre le nom de *dârhiuch* et celui de *gôchtâçpahâ*. Je m'éloigne donc ici encore de M. Saint-Martin, en traduisant la fin de la ligne 19 et le commencement de la ligne 20 par *fils de Góchtâçpa*; et quoique *akhâmnôchôh* se fût aisément prêté au rôle d'un substantif au génitif, signifiant « d'Achéménès, » je le traduis par *Achéménide*, c'est-à-dire, « descendant d'Achéménès, » le regardant avec M. Grotefend comme une épithète du roi[101].

[101] Heeren, *Ideen über die Politik*, etc. tom. I, 2ᵉ partie, pag. 354, éd. 1824

Le mot que nous venons de citer en dernier lieu est incomplet dans notre inscription; il y manque trois lettres au milieu, savoir *nôch;* c'est ce dont on peut se convaincre en comparant notre dernière ligne avec la dernière de l'inscription de Xerxès, et, pour n'en citer qu'une parmi les inscriptions déjà publiées, avec la ligne 4 de l'inscription G de la planche XXIV de Niebuhr. M. Grotefend lit ce mot : *âkhéotschôschôh*, et le traduit par *mundi rectoris*, tant dans la courte inscription que nous venons de rappeler que dans celle de Corneille Le Brun[102]. M. Saint-Martin avait déjà soupçonné qu'on devait chercher ici le nom d'*Achéménès;* mais cette conjecture ne lui avait donné que *oûkhaâmychyé*, orthographe dans laquelle il me paraît difficile encore de reconnaître le nom d'*Achéménès*[103]. Je dois dire cependant que M. Saint-Martin n'avait pas toujours été de ce sentiment; car, à l'époque de la première rédaction de son mémoire, il n'était pas fixé sur le sens de ce mot, qu'il se contentait de regarder comme offrant l'apparence d'un terme zend, et il le traduisait approximativement par *illustre*[104].

C'est à M. Rask qu'appartient le mérite d'avoir déterminé la lecture de ce mot, et c'est en l'examinant qu'il a découvert les valeurs de *m* et de *n*, qui heureusement s'y trouvent juxtaposées, et dont l'une l'a confirmé dans l'opinion qu'il se faisait de l'autre[105]. Cette observation cependant est demeurée stérile entre ses mains, et peut-être n'avait-il pas poussé assez loin l'étude de la langue zende pour en faire une application sûre et féconde au déchiffrement et à l'interprétation des inscriptions persépolitaines. Quoi qu'il en soit, elle fait honneur à la

[102] Heeren, *Ideen über die Politik, etc.* tom. I, pag. 602, éd. 1815.

[103] Klaproth, *Aperçu des écritures, etc.* pag. 67.

[104] *Mém. de l'Acad. des Inscr.*, IIe série, tom. XII, 2e partie, pag. 135 et 139.

[105] *Ueber das Alter und die Echtheit der Zend-Sprache, etc.* pag. 28.

sagacité dont il a donné des preuves dans d'autres travaux, et nous en avons profité trop souvent nous-même dans le cours de nos recherches, pour que nous ne regardions pas comme un devoir de lui en rapporter le mérite.

Ainsi établie sur un déchiffrement de l'exactitude duquel répondent tant de termes qui se contrôlent les uns les autres, l'orthographe du mot *akhâmnôchôh* nous annonce un adjectif dont la désinence *ôh* est le nominatif masculin singulier formé d'un thème en *a*. Cette désinence supprimée, il reste *akhâmnôch*, pour *akhâmnôcha*. Je n'hésite pas à regarder le premier *ô* ou comme attiré par l'influence du second, ou comme dû au zend *manô* (intelligence), mot qui aurait en outre conservé la sifflante qui est radicale dans le primitif sanscrit *manas*, et l'aurait changé en *ch*, d'après une règle d'euphonie bien connue en sanscrit et en zend. Quoi qu'il en soit, *akhâmnôch* se divise clairement en *akhâ* et *mnôch*, auquel il me paraît qu'il manque une voyelle entre *m* et *n*; de sorte que *mnôch* revient au zend *manô* et au sanscrit *manas* (intelligence). J'ai conjecturé ailleurs, dans un travail où j'ai, il y a déjà plusieurs années, annoncé l'existence de celui que je soumets en ce moment à l'Académie, que *akhâ* représentait le zend *acha* (pur), et que le nom entier d'*akhâmnôcha* signifiait « l'être céleste et saint, » ou peut-être, « celui qui a une intelligence pure[106]. » Je n'ai pas trouvé depuis de motif pour changer à cet égard de sentiment.

Ici se termine l'inscription de Darius gravée sur l'Alvande, et avec elle, l'analyse que nous avons cru nécessaire d'en donner. Il est temps d'en présenter la traduction suivie, comme résumé des observations dont chaque mot pris en particulier a été l'objet. Il n'a pas dépendu de moi d'être plus

[106] *Commentaire sur le Yaçna*, tom. I, pag. 16, note 21.

court, et j'eusse désiré pouvoir donner cette traduction débarrassée des développements philologiques dans lesquels je suis entré. Mais, quoique envisagée en elle-même elle n'offre rien que de très-vraisemblable, et qu'elle eût pu, sous ce rapport, obtenir cette espèce d'assentiment que l'on accorde sans peine aux choses probables, je ne pouvais me dissimuler que j'avais moins que personne le droit d'être cru sur parole. J'éprouvais aussi le besoin de distinguer d'une manière tranchée les choses que je crois certaines de celles qui sont encore douteuses, comme de celles que j'ignore. C'est au nom de ce sentiment auquel je sacrifie tous les autres, que je prie l'Académie d'excuser les détails souvent si minutieux dont je l'ai entretenue. Je passe maintenant à la traduction de notre inscription de Darius, et ensuite à la troisième partie de ce mémoire, qui contient celle de Xerxès.

INSCRIPTION DE DARIUS.

Traduction :

Ligne
1 Ormuzd [est] l'être divin;
2 il a donné le Homa excellent;
3 il a donné ce ciel;
4 il a donné l'homme;
5 il a donné la nourriture
6 à l'homme;
7 il a engendré
8 Darius roi,
9 ce roi des braves,
10 ce chef

Ligne
11 des braves.
12 Ceci [est] Darius roi
13 divin, roi
14 des rois,
15 roi des provinces
16 qui produisent les braves,
17 roi du monde excellent
18 [et] divin; redoutable,
19 protecteur; fils
20 de Gochtâçpa, Achéménide.

J'aurai occasion de revenir sur le contenu de cette inscription, lorsque je résumerai les faits qui résultent de mon tra-

vail ; il me suffira en ce moment de faire remarquer combien le sens que nous ont donné nos analyses offre de vraisemblance par lui-même, abstraction faite des preuves diverses dont nous avons essayé de l'appuyer. Quand la valeur d'un mot ou le sens d'une proposition m'ont semblé douteux, j'ai adopté la traduction qui m'a paru s'accorder le mieux avec l'ensemble du texte. Néanmoins je crois qu'il est utile de joindre ici les variantes que j'ai proposées dans le cours de ce mémoire pour quelques mots et pour une phrase.

C'est ainsi qu'à la ligne 1, en considérant *bû* comme une contraction du zend *vôhû*, on pourra traduire la première phrase de la manière suivante : « Ormuzd [est] bon [et] divin. » On pourrait encore supposer que les mots *bû izrk âurmzdâ* ne forment pas une proposition à part, mais que c'est seulement le sujet unique des cinq propositions suivantes, sujet qui est rappelé, en tête de chacune de ces propositions, par le pronom *il*. Dans cette hypothèse, la phrase « l'être divin Ormuzd « (ou le bon et divin Ormuzd), il a donné, etc. » reviendrait à ceci : « l'être divin Ormuzd a donné, etc. » Je remarquerai seulement que cette traduction, qui s'applique bien au commencement de l'inscription II de Niebuhr, nous éloigne tout à fait du génie de la syntaxe sanscrite. A la ligne 2 on peut dire « il a donné l'excellence, » en supposant que *ômâm* est un pronom et *buîôm* un substantif. A la ligne 7, au lieu de « il a « engendré, » on peut dire « il a institué. » Enfin à la ligne 12 on peut dire « je suis Darius roi. »

TROISIÈME PARTIE.

PREMIÈRE SECTION.

INSCRIPTION DE XERXÈS.

Cette inscription a pour titre, ainsi que nous l'avons déjà dit dans nos Observations préliminaires : *Première colonne de la niche à droite, composée de trois rangs d'inscriptions.* On en trouve dans les papiers du docteur Schulz une seconde copie intitulée : *Première colonne à gauche de l'inscription d'Alvande.* Cette dernière est moins exacte en quelques points que la précédente, et il semblerait, à voir la forme de quelques lettres, qu'elle a été copiée d'après un autre monument. Cependant, comme les deux copies se suivent, ligne pour ligne et lettre pour lettre, excepté dans quelques passages que nous aurons soin de noter; et de plus, comme les papiers du docteur Schulz ne contiennent à cet égard aucun éclaircissement, je regarde ces deux copies comme la transcription d'une seule et même inscription, celle de Xerxès, qui est placée à la première des trois colonnes, lesquelles remplissent l'excavation de droite creusée dans un bloc de granit, au fond d'une vallée de l'Alvande.

Cette inscription, gravée en l'honneur de Xerxès, est, à peu de chose près, identique avec celle de Darius que nous venons d'expliquer dans notre seconde partie; elle ne s'en distingue que par le nom du roi et par l'addition d'une ligne, laquelle se trouve également dans l'inscription de Xerxès à

Vân, mais qui manque dans celle de Corneille Le Brun. Les autres différences sont des particularités orthographiques qu'il faudra remarquer, mais qui, au point où nous sommes parvenu, ne se présentent déjà plus à nous que comme des variantes dont la valeur peut être appréciée, et qui n'ont plus le droit de troubler la critique. C'est déjà, pour le dire en passant, un résultat de quelque intérêt que d'avoir pu ramener à l'état de textes désormais explicables d'une manière plus ou moins heureuse, des monuments naguère à peine lisibles, ou dont la lecture ne pouvait donner aucun sens.

La première ligne de notre inscription est la même que celle de Darius; elle est semblable dans les deux copies que nous avons indiquées en commençant, avec cette différence toutefois, que la première lettre de *izrk* a perdu son premier trait dans la seconde copie, et est ainsi devenue un 𐎿 *ç*, et que la voyelle *u* de *âurmzdâ* y a reçu une forme nouvelle que nous avons représentée sur notre planche IV, ligne 1.

La seconde ligne est la seule portion nouvelle que présente cette inscription: je la lis *ah myôcht bûânâm*, et je la traduis par « il [est] le plus grand des êtres. » C'est un titre d'Ormuzd que ne donnent pas nos autres inscriptions, à l'exception de celle de Vâu et du nº II de Niebuhr, lignes 1 et 2. Je vois dans *myôcht* une altération du sanscrit *mahichtha* (très-grand), superlatif dont la forme est plus ancienne que le *mahattama* classique. L'aspiration, qui est radicale dans ce mot et qui en zend s'est changée en *z* (*mazista*), a disparu avec la voyelle *a*, de la transcription persépolitaine, ainsi que nous l'avons déjà remarqué pour d'autres mots. La désinence *yôcht* est peut-être la réunion de la caractéristique du comparatif *yô* et de celle du superlatif *st*; cependant je n'oserais rien affirmer à cet égard. Ce mot est du petit nombre de ceux qui ne portent

aucune désinence, sa qualité d'adjectif ne permettant pas qu'on se méprenne sur la nature du rapport qui l'unit avec *ah*, pronom qui rappelle Ormuzd. Enfin *bûânâm* est le génitif pluriel du mot que nous avons traduit par *être*. Si l'on regarde ce mot comme un adjectif, il faudra rendre cette partie de notre inscription de la manière suivante : « Il est le plus grand « des [êtres] excellents. »

Jusqu'au milieu de la ligne 7 l'inscription de Xerxès reproduit exactement celle de Darius, et les deux copies de celle de Xerxès ne diffèrent entre elles que dans la manière dont la seconde figure la dernière aspirée de *mrtôhahâ*. L'aspirée finale du pronom *ah* a perdu la petite barre intérieure qui la caractérise. M. Grotefend a remarqué la même inexactitude dans la gravure de Corneille Le Brun, comparée avec celles de Niebuhr, et c'est parce que la forme du *h* nous est parfaitement connue par le pronom *ah*, qui revient cinq fois dans notre inscription, et qui se représente très-souvent dans d'autres, que nous n'hésitons pas à regarder ce signe comme une variante fautive de *h*.

La différence de l'inscription de Xerxès, comparée à celle de Darius, commence à la fin de cette ligne 7, où nous lisons, dans nos deux copies, *khchhârchâm*, avec une aspiration qui appartient peut-être au ≪ *ch*, comme on sait que cela a lieu en zend, sauf cette différence toutefois, que dans cette dernière langue, l'aspiration, au lieu d'être extérieurement écrite, reste virtuellement attachée à la lettre. M. Grotefend nous paraît avoir démontré complétement l'authenticité de cette aspiration par le rapprochement qu'il a fait de la lecture que donnait M. Champollion jeune de ce même nom de *khchhârchâ*, tel qu'on le trouve sur le vase de Caylus. Comme le signe hiéroglyphique par lequel est remplacé le caractère |≺ est

celui qui commence le nom de *Hadrien*, il est à peu près démontré qu'il exprime cette espèce d'aspiration douce qui sert de support aux voyelles[107]. Le mot *khchhârchâm* est l'accusatif du nom propre célèbre dont nous verrons le nominatif dans *khchhârchâ*. La signification de ce mot n'est pas aussi apparente que celle de *Darius*. On ne peut douter cependant qu'Hérodote n'ait été bien informé quand il le traduisait par *guerrier*[108]. M. Pott, qui a soumis ce nom propre à une analyse fort ingénieuse, le regarde comme composé de *khchâr*, qui représente le zend *khchathra* (guerrier), comme *pur* représente *puthra* (fils), et de *châ* qui doit être une abréviation de *khchâhya* (roi). Le nom de *Xerxès* signifie donc, selon lui, *le roi des guerriers*[109]. La forme même de *khchâh*, sous laquelle va se présenter le titre de *khchâhyôh*, dans l'inscription même qui nous occupe, ne me paraît laisser aucun doute sur la justesse de cette analyse, que je crois pouvoir adopter.

Jusqu'au commencement de la ligne 12 il n'y a, entre l'inscription de Darius et celle de Xerxès, d'autres différences que celles que nous avons signalées dans la seconde partie de ce travail. Nous trouvons alors le nom de *khchhârchâ* au nominatif, à la place du nom de *Darius*. A la ligne 13 nous lisons, dans l'inscription de Xerxès, *khchâ khchâh*, au lieu du *khchâhyôh*, qui se trouve dans le passage correspondant de l'inscription de Darius. Cette variante, où la double représentation du mot *khchâh*, écrit une fois sans aspiration finale, est peut-être une erreur de copiste, nous paraît extrêmement remarquable; car elle nous fait assister à

[107] Heeren, *Ideen über die Politik, etc.* tom. I, 2ᵉ partie, pag. 352, éd. 1824; Champollion, *Précis du système hiéroglyphique*, pag. 179, sqq.

[108] *Hist.* lib. VI, cap. 98; Baehr, tom. III, pag. 364.

[109] *Etymolog. Forschungen*, avant-propos, pag. LXV, sqq.

la naissance du persán moderne *châh*, qui est visiblement ici formé par le retranchement de la désinence zende *yô*.

A la fin de la quatorzième ligne nous trouvons dans le monument de Xerxès les deux lettres 𐎱𐎾 *pl*, lesquelles, réunies au commencement de la ligne 15, forment le mot *plâhyôh* qui n'existe nulle part, et que nos autres inscriptions remplacent ici par *khchâhyôh*. Il est évident que c'est 𐎧𐎨 *khch*, qu'il faut lire, et quand on jette les yeux sur la fin de la ligne 15, on s'aperçoit que le copiste a introduit hors de place, à la ligne 14, les deux lettres qui terminent la ligne 15.

Nos deux inscriptions continuent d'être tout à fait semblables jusqu'à la ligne 19; il y a seulement cette différence que l'inscription de Xerxès n'offre aucune des lacunes dont nous avons constaté l'existence dans le cours de l'analyse de l'inscription de Darius. A la ligne 19 nous trouvons, au lieu du nom propre *gôchtâçpahâ*, le mot *dârhiauch*, lequel est le génitif de *dârhiuch*, père de Xerxès. La forme sous laquelle ce nom propre se présente ici est tout à fait digne d'attention, en ce qu'elle rappelle le procédé propre à la langue zende pour la formation du génitif singulier des noms de la classe à laquelle appartient *dârhiuch*. Nous avons montré ailleurs que ce procédé consiste dans l'insertion de la voyelle *a* devant celle qui termine le thème du mot; la lettre insérée est prononcée en zend *è*; mais ce n'est là qu'une modification de la voyelle *a*. Le dialecte de nos inscriptions a, dans ce cas, conservé plus fidèlement que le zend lui-même le signe caractéristique de cette formation remarquable[110].

Le nom de *Darius* est, dans l'inscription de Xerxès, suivi du titre de *roi*, tandis que ce titre manque après le nom propre

[110] *Commentaire sur le Yaçna*, tom. I, pag. 90 et 91.

Gôchtâçpa, dans l'inscription de Darius. Cette remarque qu'on a déjà répétée plusieurs fois, et de laquelle on s'est servi avec avantage pour montrer combien nos inscriptions s'accordent heureusement en ce point avec le témoignage des historiens grecs, a déjà été rappelée à l'occasion de l'inscription de Darius. Nous trouvons ensuite le mot *fils*, qui se lit *pup* de la manière la plus distincte, et comme nous l'avons déjà précédemment décrit : les deux copies du monument de Xerxès sont unanimes sur ce point. Enfin l'inscription se termine, comme celle de Darius, par le titre d'*Achéménide*.

Telles sont les observations auxquelles me paraît devoir donner lieu la seconde de nos inscriptions de l'Alvande. Quoique, comme on l'a vu par les remarques précédentes, cette inscription soit, moins les noms propres, rédigée dans les mêmes termes que celle de Darius, je crois cependant devoir en donner la traduction suivie.

INSCRIPTION DE XERXÈS.

Traduction.

Ligne

1 Ormuzd [est] l'être divin;
2 il [est] le plus grand des êtres;
3 il a donné le Homa excellent;
4 il a donné ce ciel;
5 il a donné l'homme;
6 il a donné la nourriture
7 à l'homme; il a engendré
8 Xerxès roi,
9 ce roi
10 des braves,

Ligne

11 ce chef des braves.
12 Ceci [est] Xerxès roi
13 divin, roi,
14 roi des rois,
15 roi des provinces
16 qui produisent les braves,
17 roi du monde excellent
18 [et] divin; redoutable, protecteur;
19 fils de Darius roi,
20 Achéménide.

SECONDE SECTION.

ANALYSE DE L'ALPHABET.

Le travail auquel nous venons de nous livrer sur les deux inscriptions de l'Alvande et, occasionnellement, sur plusieurs passages de celles de Persépolis, serait incomplet, s'il n'était suivi de l'exposé du système de lecture qui résulte de notre déchiffrement. Un examen comme celui auquel nous avons soumis ces inscriptions doit en effet donner pour résultat un alphabet applicable aux monuments du même genre qui sont déjà connus, comme à ceux qui pourront l'être par la suite. C'est là une épreuve à laquelle il est indispensable de soumettre tout déchiffrement, quelque probable et quelque satisfaisant qu'il paraisse être, quand on l'envisage dans son rapport avec les monuments qui l'ont fourni; car il se peut faire qu'un esprit ingénieux et attentif, servi par un hasard heureux, découvre un système qui s'applique avec succès à quelques monuments, et qui soit ensuite reconnu insuffisant dès qu'on veut en faire usage hors du cercle des faits qui lui ont donné naissance. C'est là, selon moi, ce qui est arrivé au déchiffrement de M. Grotefend, et je crains d'autant moins de m'exprimer à cet égard avec la plus grande franchise, que j'ai la conscience de n'avoir dissimulé, dans ce travail, aucun des titres que ses découvertes lui donnent à la reconnaissance des savants. Mais puisque son déchiffrement n'a pas produit tout ce qu'on devait en attendre, quand son auteur lui-même en a voulu faire l'application à un texte plus étendu que ceux des inscriptions de cinq à six lignes qui ne renferment guère que des noms propres, il faut bien montrer l'insuffisance de

ce déchiffrement et tenter de le compléter, et, s'il le faut, de le rectifier. Il suffira de jeter les yeux sur la transcription qu'a donnée M. Grotefend de la grande inscription de Corneille Le Bruu, pour s'en former la même opinion que nous; et d'ailleurs il paraît que l'Allemagne savante en a jugé à peu près ainsi, puisque depuis vingt ans que ce déchiffrement est connu il n'a fait faire aucun progrès à l'interprétation des inscriptions persépolitaines.

Les observations que uous avons présentées successivement dans ce travail, sur chaque mot et même sur chaque lettre prise isolément, ont déjà considérablement avancé la détermination exacte d'un grand nombre de caractères. Il ne peut rester de doutes que sur les lettres qui ne se représentent pas souvent; car pour celles-là on manque des moyens de contrôle que fournit la comparaison de plusieurs mots différents les uns des autres. Enfin nos inscriptions ne contiennent pas tous les signes de l'alphabet, de sorte que ceux qui ne s'y trouvent pas forment une troisième classe de lettres à laquelle nous avons donné place dans notre planche I, mais dont les valeurs y seraient sans autorité, si nous ne justifiions pas notre lecture par quelques preuves. C'est là l'objet principal des observations qui vont suivre. J'y passerai rapidement en revue l'alphabet de M. Grotefend, celui de M. Saint-Martin et celui que je propose sous le titre de *Nouvel alphabet,* rappelant en quelques mots les preuves que j'ai données avec de plus grands détails dans le cours des discussions précédentes.

L'alphabet de M. Grotefend se compose de deux parties distinctes, rangées sur deux colonnes, la première contenant les signes dont il regarde la forme comme authentique, et auxquels il attribue une valeur quelconque; la seconde présentant pour chaque signe des séries plus ou moins nom-

breuses de variantes qu'il désigne sous le nom de *sphalmata*. C'est déjà une entreprise fort délicate que celle de déterminer d'une manière précise, avec un aussi petit nombre de monuments que celui que nous possédons, quelle doit être la forme véritable de caractères qui ne diffèrent souvent les uns des autres que par la présence ou par l'absence d'un trait qui peut paraître d'une médiocre importance, et que le copiste peut avoir oublié, si le graveur ne l'a pas déjà fait. Cependant le retour fréquent des mêmes mots, et la comparaison des copies diverses d'une même inscription rapportée par divers voyageurs, donnent à cet égard des renseignements positifs, et renferment dans des limites assez resserrées le nombre des formes douteuses.

Déjà Niebuhr, sans s'occuper du déchiffrement de ces inscriptions qui doivent tant à son exactitude rigoureuse, avait fait un classement des signes de l'alphabet cunéiforme qui lui paraissaient radicalement distincts; ce classement, qui a dû être d'un grand secours pour M. Grotefend, au commencement de ses recherches, est, à peu d'exceptions près, irréprochable. M. Grotefend l'a vérifié et complété par la comparaison de la grande inscription de Corneille Le Brun, et chaque fois qu'il a trouvé dans cette dernière un signe qui lui paraissait correspondre à un autre signe des copies de Niebuhr sur la forme duquel ces dernières ne lui laissaient aucune incertitude, il a considéré la forme de Le Brun comme une variante fautive. Niebuhr lui a fourni également quelques variantes de cette espèce qu'il a marquées d'un N pour les distinguer de celles de Le Brun. Mon intention n'est pas d'entrer dans l'examen de chacune de ces formes, qui n'ont vraisemblablement d'autre origine que la confusion du dessin de Le Brun. Il me semble que la critique de ces variantes ne peut être faite *a priori*, et

que c'est sur chacun des mots où on les remarque qu'elle doit exclusivement porter. C'est le plan que nous avons suivi dans notre travail, et celui que nous suivrons encore quand nous examinerons les autres inscriptions cunéiformes qui sont à notre disposition. Nous sommes sûr par ce moyen de passer successivement en revue les signes qui composent la seconde colonne de l'alphabet de M. Grotefend, et qui s'y présentent, il faut l'avouer, avec quelque désavantage, en ce qu'aucun renvoi ne permet de recourir à la partie des inscriptions où M. Grotefend les a trouvés. Je me bornerai donc ici à ceux des caractères de son alphabet que le savant archéologue allemand reconnaît comme authentiques.

Les trente lettres de l'alphabet de M. Grotefend sont classées suivant le principe qui paraît avoir présidé à leur composition, et elles commencent par le signe le plus simple. M. Grotefend admet deux formes ⟨—, ⟨= pour la première lettre, qu'il lit *e;* il est imité en cela par M. Saint-Martin [1]. Mais je suis intimement convaincu que la première de ces deux formes n'est pas authentique, et qu'elle n'est qu'une altération de la seconde, qui a les deux traits distinctifs de ce caractère. Nous avons dit plus haut que M. de Sacy avait déjà énoncé cette conjecture. Rien ne prouve mieux quelle influence exercent sur l'esprit des observateurs les plus attentifs la nature et le nombre des monuments qui servent de première base à leurs recherches; car c'est pour avoir rencontré ce signe dans la courte inscription de Xerxès, qui avait servi de point de départ à leurs études, et qui avait à leurs yeux autant d'importance que celle de Darius, qu'ils ont admis comme coexistantes les deux formes dont nous parlons. L'examen d'un plus grand nombre de monu-

[1] Planche I, alph. de Grotefend, n° 1; alph. de Saint-Martin, n°s 15 et 16.

ments les aurait convaincus que la première n'est qu'une faute pour la seconde.

J'ai dit plus haut les raisons que j'avais de douter de l'exactitude de la lecture de MM. Grotefend et Saint-Martin, et celles qui m'engagent à donner à ce caractère la valeur d'un *k*, ou de la gutturale non aspirée de l'alphabet zend. J'avoue que ce caractère m'a longtemps embarrassé, et que je l'ai fait plus d'une fois passer par des valeurs bien différentes, avec d'autant moins de succès que le nombre des mots dans lesquels il se trouve est très-peu considérable. Mais d'une part la considération que je n'avais pas de gutturale non aspirée, et qu'une lettre de cette espèce est étymologiquement nécessaire dans le mot *krtm* (ϛϛϛϛϛ, *kĕrĕtĕm*), *fait*, d'autre part l'existence du mot *ktpdhuk*, qui se lit à la ligne 12 de l'inscription I de Niebuhr, dans l'énumération des provinces tributaires de Darius, et qui rappelle si complétement le nom antique de Καππαδοκία, m'ont paru des motifs décisifs en faveur de mon sentiment. Je considère donc le n° 1 de l'alphabet de M. Grotefend comme un *k*, et je le place avec cette valeur sous le n° 8 du *Nouvel alphabet*.

Le n° 2, 𐎿, est lu *s* par M. Grotefend; la valeur de cette lettre lui a été donnée par le déchiffrement du nom qu'il lit *gôschtâspa*. M. Saint-Martin n'a rien changé à cette lecture sur laquelle je ferai cette seule observation, que cette sifflante répond étymologiquement à la sifflante palatale du zend (𐬯). C'est pour cela que je la place sous le n° 27 du nouvel alphabet. M. Rask a conjecturé que l'alphabet cunéiforme devait avoir les trois sifflantes du zend et du sanscrit; mais, malgré les recherches les plus attentives, je n'ai pu trouver la troisième sifflante, celle que l'on nomme *dentale* dans l'alphabet indien, tandis qu'au contraire je me suis persuadé que celle que nous examinons en ce moment sert à la fois dans nos inscriptions

de sifflante palatale et de sifflante dentale; c'est ce dont on sera convaincu quand nous analyserons, dans l'inscription de Vân, le mot *çtânm*, qui est exactement le zend *çtânĕm* (lieu); ce terme se trouve déjà sans désinence dans le mot composé *âbdçtân*, qui se lit au commencement de l'inscription copiée par Chardin sur une fenêtre dont l'encadrement subsistait de son temps à Persépolis[112].

Le n° 3, ⊢|⋿, est, selon M. Grotefend, un nouvel *e*. M. Saint-Martin change cette valeur pour celle de i, et nous adoptons cette correction, qui nous a paru justifiée par l'orthographe du nom de *Darius*. Elle nous donne, dans le terme si difficile de *izrk*, un *i* sans lequel l'explication de ce mot serait peut-être à peu près impossible.

Le n° 4, ⊢| et ⋿|, est un *v* selon M. Grotefend, et un *r* selon M. Saint-Martin. J'ai donné plus haut la plupart des raisons qui me décident à m'éloigner des deux lectures proposées et à considérer notre caractère comme un *b*. J'ajoute ici que la première des deux formes que l'alphabet de M. Grotefend donne pour cette lettre, me paraît une variante fautive, qui résulte de l'omission d'une des barres horizontales. Je dirai encore que ma lecture, quelque rapprochée qu'elle paraisse de celle de M. Grotefend, puisque les deux lettres *v* et *b* se permutent très-aisément, ne m'a pas cependant été suggérée par le savant allemand, et qu'elle résulte de l'examen attentif des faits que j'ai indiqués dans la seconde partie de ce mémoire, savoir l'existence de la désinence *bôch* du datif pluriel, et surtout celle du mot *bâkhtrôch*, placé auprès de *çughd*. Certes si M. Grotefend eût soupçonné que ce qu'il lisait *v* avait ici quelque analogie avec un *b*, il n'eût pas manqué de s'autoriser

[112] *Voyages en Perse, etc.* atlas, pl. LXIX, éd. Langlès.

d'un fait aussi curieux que celui de l'existence d'un nom géographique, comme celui de *Bactres*, dans les inscriptions persépolitaines.

Le n° 5, 𐎼, est *r* pour MM. Grotefend et Saint-Martin ; cette valeur résulte du déchiffrement comparé des noms de *Darius* et de *Xerxès*, et elle me paraît démontrée. Je remarque seulement que les trois formes données dans l'alphabet de M. Grotefend ne sont pas radicalement distinctes les unes des autres. La différence qu'on remarque entre elles résulte seulement du prolongement inégal des trois lignes horizontales qui caractérisent cette lettre. La première de ces formes est la plus commune de toutes, et sans doute aussi la plus régulière.

Le n° 6, 𐎭, est *d* pour MM. Grotefend et Saint-Martin ; cette valeur est donnée par le déchiffrement du nom de *Darius*. Je la justifie par le mot *âdâ* (il a donné), et surtout par la découverte des noms géographiques, tels que *çughd* et *ghudrâhâ* (les Sogdiens et les Gordyéens), dont nous parlerons plus bas.

Le n° 7, 𐎴, est *n* pour MM. Grotefend et Saint-Martin ; mais je ne puis admettre cette opinion. J'ai donné plus haut, en examinant le terme qui, dans nos inscriptions, remplace le mot *fils* ou *descendant*, les raisons que j'ai de contester l'authenticité de ce signe, qui n'est, selon toute apparence, qu'une variante fautive du suivant où du n° 8. On ne doit pas oublier cependant les observations que j'ai faites sur la valeur que pourrait avoir ce caractère, si toutefois l'authenticité venait à en être démontrée plus tard d'une manière indubitable. Je proposerais alors d'en faire un *th*.

Le n° 8, 𐎱, est *p* pour MM. Grotefend et Saint-Martin. Cette valeur, qui est donnée par le déchiffrement du nom de *Gôchtâçpa*, me paraît inattaquable. Je la confirme par le mot *pârç*, nom de la Perse, que M. Grotefend a lu également.

Le n° 9, 𐎥, est un *g* pour M. Grotefend, et un *v* pour M. Saint-Martin. J'ai donné plus haut, en analysant le nom du père de Darius, les raisons pour lesquelles je crois devoir ne rien changer à la lecture de M. Grotefend. Les mots que je cite pour la justifier, savoir *gôh* (bœuf), et *gôym* (je dis), ne me paraissent laisser aucun doute à cet égard.

Le n° 10, qui a deux formes, 𐎺 et 𐎢, est *ô* pour M. Grotefend. M. Saint-Martin a modifié cette lecture d'une manière notable, en assignant au premier de ces signes, 𐎺, la valeur d'un *y*, et au second, 𐎢, celle d'un *e*. J'ai déjà dit plus haut les raisons que je crois avoir de persister, pour le premier signe seulement, dans l'opinion de M. Grotefend, et celles qui me décident à regarder le second comme une lettre tout à fait distincte, à laquelle j'attribue la valeur de *v*. J'obtiens ainsi le terme *ôivô* que je traduis par *vers vous*, et de plus la préposition zende *avâ*, dont le retour fréquent jette le plus grand jour sur quelques passages des inscriptions de Niebuhr qui autrement seraient inintelligibles.

Le n° 11, 𐏀, est un *gh* pour M. Grotefend et un *e* pour M. Saint-Martin. J'y vois au contraire un *z*, et cette valeur me donne le nom de *âurmzdâ* et celui de *zrk* qui désigne peut-être les *Zarangiens*; mais le déchiffrement de ce mot, que j'examinerai ailleurs, présente encore quelques difficultés, de sorte que je dois hésiter à m'en servir ici pour la détermination du n° 11 de l'alphabet de M. Grotefend. L'existence seule d'un mot aussi caractéristique que celui de *âurmzdâ* me paraît tout à fait concluante en faveur de mon opinion. J'ajouterai que les variantes de M. Grotefend nous apprennent que Le Brun a quelquefois employé ce signe au lieu de celui qui pour nous est *m*. Si ce fait venait à être vérifié par les monuments, et si la lettre *m* pouvait quelquefois prendre la forme d'un *z*, il faudrait peut-

être lire *imrk* et traduire par *immortel*, le titre que nous lisons *izrk* et que nous rendons par *divin*.

Le n° 12 donne deux signes, [cuneiform] et [cuneiform], que M. Grotefend qualifie d'incertains, et auxquels il n'a pas attribué de valeur spéciale; M. Saint-Martin les place également dans la catégorie des lettres inconnues. Rien n'est moins démontré en effet que l'existence de ces caractères, qui ne se trouvent que dans trois mots, l'un à la ligne 19 et à la ligne 21 de l'inscription I de Niebuhr, l'autre à la ligne 21 de cette même inscription, et le troisième enfin à la ligne 11 de l'inscription de Le Brun. En les comparant avec le [cuneiform] *r*, et le [cuneiform] *t*, on serait tenté de croire qu'ils ne sont autre chose que l'une ou l'autre de ces deux lettres imparfaitement figurées. La valeur qui me semble convenir le mieux au second de ces signes, celui qui me paraît le plus authentique, est celle d'un *l*, car j'obtiens ainsi, à la ligne 21 de Niebuhr, le mot *pâlôh*, qui est, si je ne me trompe, un titre de Darius, et qui signifie « celui qui gouverne. » Le texte de l'inscription à laquelle j'emprunte ce mot se prête bien, comme je le montrerai plus tard, à la conjecture que j'expose en ce moment. Mais le second et le troisième mot qui résultent de cette lecture même, savoir *hlôh* et *âlôch*, ne sont pas faciles à expliquer. Cette dernière circonstance, jointe à la rareté de ce caractère, m'inspire des doutes sur l'authenticité du signe en question, et je crois que c'est là une de ces lettres pour la détermination desquelles il faut attendre les lumières que nous apporteront peut-être quelques monuments nouveaux. Toutefois j'ai placé ce signe dans mon alphabet en lui assignant provisoirement la valeur d'un *l*, parce que cette valeur fournit, comme je le disais tout à l'heure, un mot qui nous est connu. Il arrive que ce caractère, rapproché de celui qui représente *r*, offre avec ce dernier la même ressemblance

que celle qu'on remarque entre le *r* zend et le *l* pehlvi. Ce rapprochement, qui est peut-être accidentel, m'a paru nécessaire à conserver jusqu'au moment où des inscriptions nouvelles nous fourniront des moyens de détermination plus nombreux. J'ajoute que je renoncerai d'autant plus aisément à regarder cette lettre comme un *l*, que je possède déjà, pour cette liquide, un caractère qui me satisfait beaucoup mieux, et que je ne serai plus forcé de supposer que l'alphabet cunéiforme a connu la double liquide des alphabets indiens.

Le n° 13, 𐎠, est pour M. Grotefend *ê* ou *â* long, et pour M. Saint-Martin *a* bref. Nous avons donné plus haut les raisons pour lesquelles nous croyons devoir conserver à ce signe la valeur d'un *â* long; mais on doit convenir que, sous le point de vue étymologique, cette lettre représente souvent un *a* bref zend, par exemple dans *âurmzdâ*, où le premier *a* doit être bref.

Le n° 14, 𐎭, est pour M. Grotefend un *th;* mais cette valeur est fort incertaine à ses yeux, car il a fait suivre *th* d'un point d'interrogation. M. Saint-Martin n'a rien décidé relativement à ce caractère, qu'il place au nombre des lettres inconnues. Je ne crois pas que ce caractère soit un *th*, et, quoique le petit nombre de mots où on le trouve ne présente que bien peu de chances pour une interprétation exacte et définitive, je regarde ce signe comme la dentale *d*, que je distingue du *d*, n° 6 de M. Grotefend, en ce que je la considère comme aspirée. Puisque en effet ce signe se voit dans le nom propre de *ktpdhuk*, dont je fais le nom de la *Cappadoce*, ce ne peut guère être autre chose qu'un *d;* et comme d'un autre côté il figure dans une désinence verbale *dhui*, qui rappelle d'une manière bien remarquable la terminaison sanscrite *dhvê*, ce ne peut guère être qu'un *d* accompagné d'une aspiration. Mais je dois souhaiter que les inscriptions qui restent encore à découvrir et à copier

viennent confirmer cette conjecture, qui me paraît déjà très-probable.

Le n° 15, [cuneiform], est un *t*, selon MM. Grotefend et Saint-Martin; cette valeur résulte du déchiffrement du nom propre de *Góchtâçpa*. Cependant je pense que M. Grotefend se trompe sur la véritable forme de ce caractère, dont il prolonge trop le second trait vertical, en le plaçant au niveau des deux autres, ainsi qu'on le voit dans son alphabet, et ici même où nous avons imité la figure qu'il donne à cette lettre. Le signe [cuneiform], qu'il emprunte à Niebuhr, et qu'il place parmi les fautes, me paraît être la véritable forme du *t*. Cette erreur, peu importante en apparence, l'a engagé à distinguer deux caractères qu'il a placés sous le n° 15 et sous le n° 16, tandis qu'en réalité il n'y a qu'un seul caractère, celui du n° 16, ou bien la variante du n° 15, prise à Niebuhr. C'est ce dernier signe que M. Saint-Martin a placé avec raison sous le n° 24, avec la valeur de *t*.

Le n° 16, [cuneiform], est *m* pour M. Grotefend. Mais nous venons de voir que ce caractère n'était autre chose que celui qu'on remarque dans le nom de *Góchtâçpa*, et auquel convient la valeur de *t*, trouvée par M. Grotefend lui-même.

Le n° 17, [cuneiform], est *o* pour M. Grotefend et *â* pour M. Saint-Martin. M. Rask, trouvant ce signe dans le titre qu'il traduisait hypothétiquement par *Achéménès*, a conjecturé que ce devait être un *m*. Cette conjecture nous a donné, dans le cours de notre travail, des résultats trop satisfaisants pour ne pas être regardée maintenant comme tout à fait démontrée.

Le n° 18, [cuneiform], est un *k* pour M. Grotefend; mais cette valeur lui paraît douteuse, car il la fait suivre d'un point d'interrogation. M. Saint-Martin ne nous apprend rien sur la valeur de ce caractère, qu'il range parmi les lettres qui lui

étaient encore inconnues. Il n'est pas facile, il est vrai, de se former une idée nette d'un signe qui ne se représente pas plus souvent que celui qui nous occupe; car nous ne le trouvons qu'une fois dans toutes nos inscriptions. Mais il fait heureusement partie d'un nom géographique dont la détermination exacte n'est peut-être pas impossible à donner.

A la ligne 10 de l'inscription I de Niebuhr, le monument le plus curieux de ceux qu'a fait connaître ce voyageur, mais en même temps aussi le plus obscur, à cause de quelques lacunes et de la rareté des mots qui s'y présentent et qui ne se trouvent pas ailleurs, commence une énumération géographique d'un grand intérêt, dont le cinquième terme est le mot où se trouve le signe même que nous cherchons. Je lis les trois premiers termes, *mâd bâbôluch ârbâh*, et je reconnais ici les Mèdes, les Babyloniens et les Arabes, qui sont énumérés dans notre inscription exactement comme ils se présentent dans la réalité, quand on marche du nord-est au sud-ouest.

Le mot *ârbâh*, auquel il manque une voyelle médiale, est suivi d'un terme qu'il faut lire *âyurâ*, mais que, je dois l'avouer, à l'époque déjà assez éloignée où j'ai commencé l'étude des inscriptions cunéiformes, quand je n'avais à ma disposition que les copies de Niebuhr et de Le Brun, je n'hésitais pas à lire *âthurâ*, regardant ce mot comme le nom que l'antiquité classique a connu sous la forme de Ἀτουρία. Je dirai plus bas, en examinant le n° 28 de M. Grotefend, les autres avantages que je trouvais à donner la valeur de *th* à la lettre, lue *i* par le savant allemand, et *h* par M. Saint-Martin. Je remarquerai seulement ici que, regardant le quatrième terme de notre énumération géographique comme l'ancienne *Aturia*, je lisais avec certitude *ghadrâh* ou *ghudrâhâ* (car la copie de Niebuhr est ici confuse) le terme qui suit immédiatement *âthurâ*, et

j'en faisais le nom des peuples habitant les montagnes célèbres dans l'antiquité sous le nom de Γορδυαῖοι, ou monts *Carduchi*[113]. Mais n'ayant pas trouvé de raison assez forte pour changer, si ce n'est d'une manière peu sensible, la valeur que M. Grotefend attribue au caractère n° 28, j'ai dû renoncer à cette lecture de *âthurâ*, jusqu'à ce que d'autres inscriptions vinssent me prouver qu'il serait préférable de regarder comme un *th* ce que je prends encore pour un *y*. Privé ainsi du secours que m'offrait, pour la détermination du cinquième terme géographique, l'hypothèse que le quatrième pourrait être *âthurâ*, je suppose que *âyurâ* est la forme ancienne du nom des peuples, appelés *Aroei* ou *Oroei*, dont Saumaise a établi l'existence, avertissant de la manière la plus précise qu'il ne faut pas confondre ce nom avec l'épithète grecque de ὄρειοι (montagnards), à laquelle il ressemble[114].

Je n'ignore pas que Hardouin, sans tenir compte des motifs qui ont décidé Saumaise, non plus que des variantes nombreuses que donnent les manuscrits pour ce mot, qui est lu quelquefois *Arrhoei*, *Errhoei* ou *Oroes*, et qui est même considéré, non comme qualificatif des Arabes, mais comme désignant un peuple particulier, n'hésite pas à traduire ce terme de *Oroei* par *montagnards*, quoique la contrée où Pline nous les montre et que Xénophon décrit sous le nom d'*Arabie* soit un pays plat, et qu'on ne puisse justifier cette dénomination de *Oroei* qu'en supposant qu'elle désigne des peuples qui confinent aux montagnes des Gordyéens[115]. Mais si le rapprochement que nous

[113] Saint-Martin, *Mémoires sur l'Arménie*, tom. I, pag. 176.

[114] *Plinian. exerc.* pag. 441 *b* A; Plin. lib. V, cap. 20 (XXIV); VI, cap. 9, 30 (XXVI), et 31 (XXVII).

[115] Il suffit de lire la description que donne Xénophon (*Anabas.* lib. I, cap. 5) du pays qui reçut plus tard le nom de *Mésopotamie*, mais qu'il appelle *Arabie*, comme notre inscription de Darius, pour se convaincre de l'impropriété de la dénomination de *montagnards* appliquée aux Arabes

proposons d'établir entre ce nom de *Aroei* et celui de *âyurâ* de l'inscription de Niebuhr n'était pas repoussé comme inadmissible, il en résulterait que Saumaise aurait eu raison de voir dans *Aroei* la transcription latine d'une dénomination nationale, et non une épithète grecque[116]. Notre inscription nous donnerait alors le nom ancien d'un peuple des *âyurâ*, et selon Pline, des *Aroei* ou *Arrhoei*, qui étaient voisins des Arabes, auxquels ils ressemblaient sans doute, s'ils n'étaient pas de la même race qu'eux.

Il ne m'appartient pas de déterminer si l'on peut rattacher à ce mot de *âyurâ*, le nom anciennement célèbre de l'*Ur* de la Chaldée (אור). Je remarque seulement que le nom de cette ville, dont la mention se trouve encore dans Ammien Marcellin, ne diffère de notre *âyurâ* que par l'absence de la semi-voyelle *y*[117]. Mais, quoi qu'il en puisse être de ce rapprochement qui n'a aucune importance dans la question qui nous occupe, si les *âyurâ* de l'inscription de Niebuhr sont les *Arrhoei* de Pline, le cinquième mot de notre énumération géographique sera le nom des *ghudrâhâ* ou des *Gordyéens*, dans le voisinage desquels étaient les Arabes *Arrhoei*. Nous sommes ainsi ramenés exactement au même résultat que celui que nous obtenions dans le principe, quand nous supposions que *âyurâ* devait se lire *âthurâ*. Je pense donc que le mot de *ghudrâhâ* de l'inscription de Darius désigne les habitants des montagnes Gordyéennes, et j'en conclus, pour revenir à l'examen spécial de notre alphabet, que la première lettre de ce mot est une gutturale que je sup-

dont parle Pline. Voyez cependant une expression de Théophile d'Antioche, citée par Bochart (*Phaleg*, lib. I, cap. 3), d'où il semblerait résulter que cette partie de l'Arabie a été considérée comme montagneuse.

[116] Il faut en dire autant de Bochart (*Phaleg*, lib. I, cap. 7), qui considère la dénomination de *Aroei* comme un ethnique et non comme une épithète, et qui ne croit pas que ce soit un adjectif grec.

[117] Amm. Marcell. lib. XXV, cap. 8.

pose être un *gh* aspiré, d'un côté parce que nous avons déjà un *g* dont la valeur est bien constatée, de l'autre parce que le caractère que nous examinons offre une très-grande analogie avec celui que je considère comme un *gh* et que je place sous le n° 12 de mon alphabet. Mais comme je répugne à supposer qu'une seule et même valeur est représentée par plusieurs signes, et que de plus la rareté du caractère n° 18 peut nous inspirer des doutes fondés sur son authenticité, j'ai cru devoir le placer sous le n° 3 des lettres incertaines quant à la forme.

Le n° 19, —<≡, est un *dj* pour M. Grotefend, quoique cette valeur lui paraisse douteuse. M. Saint-Martin classe ce caractère au nombre des inconnus. Je ne le trouve qu'une seule fois, à la ligne 9 de l'inscription de Darius dont nous parlions tout à l'heure; il y fait partie d'un mot que je lis *bâghôm*, lequel me paraît être exactement le zend [illegible] *bâghĕm* (destin, fortune). C'est donc encore un *gh* aspiré; et dans le fait, quand on examine la manière dont est composé ce signe, et qu'on le compare avec celui que nous avons trouvé au commencement du mot *ghudrâhâ*, on est porté à supposer que ces deux lettres ne sont que des variantes l'une de l'autre. Cependant comme je ne remarque le n° 19 dans aucun autre mot, et que je suis ainsi hors d'état de constater s'il se permute avec le signe reconnu pour être un *gh*, je le laisse au nombre des lettres incertaines, sous le n° 2.

Le n° 20, ≍<, est *tsch*, selon M. Grotefend, et *m* selon M. Saint-Martin, qui avait dans le principe regardé cette lettre comme un *b*. M. Rask, se fondant sur le déchiffrement du nom d'*Achéménès*, a soupçonné que ce signe était un *n*. C'est une conjecture sur la valeur de laquelle les observations que nous avons faites dans ce travail ne permettent plus maintenant aucun doute.

Le n° 21, ⟨≡⟨, est *â* selon M. Grotefend, et *oû* selon M. Saint-Martin. Je crains que ces valeurs n'aient été appliquées d'une manière un peu arbitraire. Pour moi je ne puis voir ici une voyelle longue, et j'ai indiqué ci-dessus les motifs que j'avais de regarder cette voyelle comme un *a* bref.

Le n° 22 a deux formes, ⟨⟨ et —⟨⟨, que MM. Grotefend et Saint-Martin regardaient comme n'ayant qu'une seule et même valeur, celle de *ch;* M. Grotefend a fait plus tard de la seconde, *sr*. Je pense avec ces savants que le premier de ces signes est en réalité le *ch* zend; mais je ne crois pas pouvoir admettre ce résultat pour le second, et je ne puis que rappeler les motifs que j'ai donnés plus haut en faveur de mon opinion. Je regarde donc le signe —⟨⟨ comme ayant la valeur d'un *l*, lettre que je distingue par un point de la liquide du n° 24 de mon alphabet, en supposant que cette dernière lettre existe.

Le n° 23 a deux formes, ⟨𐎣 et ⟨≡𐎣, que M. Grotefend regardait comme ayant en commun la valeur de *z* (*ds* et *ts*). Depuis il a changé d'opinion sur le premier de ces signes, qu'il représente par une gutturale non aspirée, *k*. M. Saint-Martin regarde le premier signe comme un *h*, lettre qui dans son alphabet a déjà deux formes. Quant au second signe, il le place au nombre des lettres inconnues. On a vu plus haut les motifs que j'ai de n'adopter aucune de ces opinions. Le premier de ces signes, qui est très-rare, est selon moi le *q* zend, lequel répond à un *sv* dêvanâgari, dont la sifflante est changée en une aspiration dure. J'ajoute ici que je me trouve confirmé dans ce sentiment par le rapport manifeste qui existe entre la forme de ce signe et celle du caractère auquel nous attribuons avec M. Grotefend la valeur d'un *kh*. En effet, si l'on compare les n°s 9 et 10 de notre alphabet, on reconnaîtra que le second

n'est que la moitié du premier; de sorte que ces deux caractères expriment par leur forme même le rapport qui existe étymologiquement entre les valeurs qu'ils représentent. J'avoue que, dans l'ignorance complète où nous sommes relativement à l'origine des caractères cunéiformes, on ne peut attacher une très-grande importance aux arguments tirés de la figure même des lettres. Mais quand l'étymologie ne contredit pas ces arguments, ils peuvent, si je ne me trompe, avoir quelque force, car il faut bien croire que tout n'a pas été arbitraire dans la composition de ces signes.

Quant au second caractère du nº 23, celui que M. Grotefend lit *z*, et que M. Saint-Martin regarde comme inconnu, c'est pour moi la véritable forme du *gh;* je dis véritable, parce qu'elle se présente plus souvent que les autres formes que je regarde également comme des *gh*. C'est pour cela que je l'ai placée dans mon alphabet sous le nº 12.

Le nº 24 donne deux formes, 𐎢 et 𐎢, que M. Grotefend regarde comme ayant également la valeur d'un *û* long. M. Saint-Martin rejette la première de ces formes au nombre des signes inconnus, et donne au second caractère la valeur d'un *u* bref. Nous admettons son opinion relativement à ce dernier; mais nous persistons dans celle de M. Grotefend en ce qui concerne le premier signe.

Le nº 25, 𐎧, est selon MM. Grotefend et Saint-Martin le *kh* aspiré, lequel répond au 𐬑 *kh* de l'alphabet zend. Cette valeur, qui a été fournie par le déchiffrement du nom de *Xerxès* et par celui du mot *khchâhyôh*, me paraît complétement démontrée. Je remarque seulement que le *kh* est, sous le point de vue de l'étymologie, nécessaire dans les positions où on l'a trouvé, et que c'est un trait frappant du rapport que le dialecte de nos inscriptions offre avec la langue zende.

Le n° 26, —|<, est selon M. Grotefend la nasale *ng*. J'ignore sur quoi repose cette détermination, mais je la regarde comme inadmissible. Ce caractère ne se trouve, à ma connaissance, que deux fois dans les inscriptions de Niebuhr, la première fois à la ligne 10 de l'inscription I, secondement à la ligne 19 de l'inscription H. Si l'on compare ce dernier passage avec la copie qu'en a donnée Ker Porter dans sa planche LV *a*, on reconnaît qu'il faut lire *â*, plus le signe inconnu, plus *ârmâ*, tandis que Niebuhr donne *â*, plus le signe inconnu, plus *tôhâ*. Je n'hésite pas à regarder ce mot comme plus exactement copié par Porter que par Niebuhr, et je suppose, ainsi que je l'ai déjà fait ci-dessus, que nous avons ici le nom de *âhârmâ*, ou *Ahriman*. Cette supposition rend parfaitement compte, ainsi que je le montrerai plus tard, de la partie de cette inscription où se rencontre ce mot, qui n'est pas, que je sache, répété ailleurs une seconde fois. Quant au terme de la ligne 10 de l'inscription I, il faut le lire *uih* dans notre hypothèse. Mais à moins d'admettre que c'est une désinence détachée du verbe qui précède, ce mot, jusqu'à présent unique, m'est inconnu. C'est donc seulement sur le nom de *âhârmâ* que s'appuie ma conjecture ; et comme d'ailleurs cette conjecture me force d'admettre une seconde forme pour le *h*, qui en a déjà une dans mon alphabet, j'ai fait suivre d'un point de doute la transcription de notre n° 26. Mais j'ai l'espoir que d'autres monuments viendront confirmer cette transcription.

Le n° 27 a deux formes, |<— et |<=, formes auxquelles M. Grotefend assigne la valeur de *h*, et M. Saint-Martin celle de *e*. On voit que ces deux savants ont regardé ces caractères comme synonymes, et qu'ils diffèrent seulement sur les valeurs qu'il convient de leur attribuer. J'ai dit plus haut pourquoi je croyais devoir m'écarter de leur opinion, et en même temps

quels motifs j'avais de regarder le premier caractère 𐎅 comme un *h*, suivant en cela M. Grotefend. J'ajoute ici que le rôle principal de ce signe est d'exprimer l'aspiration finale que l'on appelle en sanscrit *visarga*, et qui représente un *s* primitif. C'est pour cela qu'on le trouve si souvent avec les nominatifs en *ô*. Hors de là, cette lettre est assez rare dans le dialecte de nos inscriptions où l'absence de l'aspiration nous a même paru un caractère qui distingue ce dialecte du zend. Ne serait-il pas permis de regarder ce fait comme analogue à celui que M. Ét. Quatremère a établi de la manière la plus savante pour la langue des anciens Nabatéens[118]? Et cette suppression de l'aspirée dans le dialecte persépolitain ne devrait-elle pas son origine à l'influence exercée par l'idiome primitif de la Babylonie sur le système d'écriture employé pour la transcription des inscriptions cunéiformes?

Je dois ajouter encore ici une observation relativement à la manière dont le caractère 𐎅 est quelquefois figuré, à en juger du moins d'après les copies qui sont à notre disposition. Il arrive quelquefois que le troisième trait, celui qui est dans l'intérieur du crochet et qui doit y être placé horizontalement ou, en d'autres termes, perpendiculairement au centre du crochet, se trouve redressé et posé parallèlement au premier trait de la lettre. Il résulte de ce déplacement le caractère suivant, 𐎹, lequel, comme on voit, n'est autre chose que le *y*. On remarque cette variation dans la forme du *h*, à la ligne 7 de la seconde copie de l'inscription de Xerxès sur l'Alvande, ainsi qu'on peut s'en convaincre en examinant notre planche IV, où cette variation est indiquée au-dessus du second 𐎅 *h* du mot *mrtôhahâ*. On la remarque encore à la seconde ligne

[118] *Mem. sur les Nabatéens*, Nouv. Journ. asiatique, tom. XV, pag. 218 et 219.

de l'inscription de Mourghâb, telle que l'a copiée sir W. Ouseley, à la fin du mot que les autres voyageurs écrivent *khchâhyôh;* il en résulte que ce mot doit se lire *khchâhyôy* d'après Ouseley. La conséquence de tout ceci c'est, si je ne me trompe, qu'il y a quelquefois sur les monuments assez d'incertitude relativement à la direction véritable du trait intérieur de la lettre *h* pour que les voyageurs aient pu confondre cette lettre avec le 𐎹 *y*. Il nous sera donc permis d'admettre que ces deux caractères ont pu prendre la place l'un de l'autre, sinon sur les monuments eux-mêmes, du moins dans les copies qui nous les font connaître. Je n'ai pas dû négliger de faire l'application de ce résultat à quelques mots difficiles de nos inscriptions où se trouve l'une ou l'autre de ces lettres, et il m'a fourni quelques conjectures sur la manière nouvelle dont ces mots devraient être lus. Ce n'est pas ici le lieu d'exposer ces corrections, qui trouveront mieux leur place ailleurs. Je crois cependant devoir faire connaître en ce moment celle qui est la plus importante, à cause de la lumière qu'elle jette sur un passage de l'inscription I de Niebuhr.

Dans l'énumération des peuples tributaires de Darius, énumération à laquelle nous avons déjà fait quelques emprunts, après le mot que je lis *ktpdhuk* et dans lequel je vois le nom ancien de la *Cappadoce*, on trouve un terme qui n'a aucune voyelle et qui se compose des consonnes *çprd*. Ce mot est écrit dans Ker Porter comme il l'est dans Niebuhr, et la lecture n'en paraît pas douteuse. La géographie ancienne ne nous donne parmi les noms des diverses contrées de l'Asie mineure, aucun mot qui offre avec *çprd* la moindre analogie. Il est vrai que si l'on quitte le continent, on ne pourra s'empêcher d'être frappé du rapport que présente ce mot *çprd* avec le nom des *Sporades*, îles qui ont toujours dépendu de l'Asie mineure,

autant par leur position géographique que par leurs relations politiques et commerciales. Malheureusement la dénomination de **Σποράδες**, dont la langue grecque fournit une explication tout à fait satisfaisante, ne passe pas pour ancienne, et le témoignage de Strabon semble même prouver qu'elle n'a pas toujours été appliquée à ces îles [119]. Hérodote n'en fait pas usage; et quand il parle des démêlés des îles voisines de l'Asie mineure avec les rois de Perse, il se sert de cette expression bien connue : *les Ioniens des îles.* C'est donc vraisemblablement un rapport tout à fait accidentel que celui que l'on remarque entre le *çprd* de notre inscription et la dénomination de *Sporades;* du moins nous sommes obligé de penser ainsi, tant que l'ancienneté de cette dénomination ne sera pas solidement établie [120].

Au reste, quoique ces deux termes *çprd* et *Sporades* n'aient entre eux, comme je le crois, aucun rapport, la conjecture dont le mot qui suit est l'objet n'en mérite pas moins d'être exposée; car elle peut être jugée en elle-même et elle ne dépend pas absolument de l'opinion qu'on adoptera sur le sens de *çprd.* Le mot dont je veux parler est *hunâ*, selon Niebuhr; car la copie de Ker Porter est ici un peu confuse, ce qui semblerait prouver que depuis Niebuhr jusqu'à Ker Porter

[119] *Geogr.* lib. X, cap. 5; Tzschucke, tom. V, pag. 349.

[120] J'avais songé à comparer le *çprd* de notre inscription avec le ספרים des livres saints; mais les convenances géographiques s'opposent à ce rapprochement. M. le baron S. de Sacy a bien voulu me rappeler le nom également biblique de ספרד, qui est lettre pour lettre le *çprd* de notre inscription. Mais le passage unique où se trouve ce nom géographique ne permet pas d'en faire sûrement usage pour la détermination de *çprd*. On sait que ספרד est traduit dans la vulgate par le *Bosphore*, tandis que les Juifs désignent l'*Espagne* par ce nom. (Gesenius, *Lexic. hebr.* sub v°. et Bochart, *Phaleg*, lib. II, cap. 10.) Au reste, quelle que soit l'obscurité qui environne encore ces dénominations géographiques, c'est un fait digne de remarque que l'existence d'un mot comme *çprd* ou *sfrd*, dans des monuments qui sont aussi indépendants l'un de l'autre que les livres des Juifs et nos inscriptions.

le monument a souffert dans cette partie. Si l'on a dû hésiter à rapprocher le mot *çprd* du nom des *Sporades*, on doit encore moins admettre que *hunâ* désigne le peuple célèbre que l'on connaît sous le nom de *Huns*. Il est absolument impossible de songer à un rapprochement de ce genre; car tout nous prouve que les *hunâ* de notre inscription doivent être cherchés dans l'Asie mineure. Si l'on admet au contraire l'opinion que nous avons indiquée tout à l'heure, relativement à l'analogie que présentent les deux lettres 𐏃 *h* et 𐎹 *y*, et qu'on suppose que la première n'est ici qu'une altération fautive de la seconde, on lira *yunâ* ce que Niebuhr écrit *hunâ*, et on verra dans ce mot la dénomination ancienne des peuples de l'Ionie, le יון des livres saints. Cette opinion offre en elle-même assez de vraisemblance pour pouvoir être, sinon admise immédiatement, du moins présentée comme très-probable. Nous ne pouvons malheureusement pas la contrôler par la comparaison des autres noms géographiques dont ce mot *hunâ* est suivi, puisqu'il y a une lacune dans cet endroit de l'inscription; mais le nom de *ktpdhuck* qui le précède, en nous transportant dans l'Asie mineure, donne à penser que Darius n'aura pu omettre de faire inscrire les Ioniens au nombre des peuples qu'il regardait comme tributaires de son empire.

Après cette digression, je passe au second caractère du n° 27 de l'alphabet de M. Grotefend. On a vu plus haut les probabilités que j'ai rassemblées en faveur de l'opinion que j'ai cru pouvoir admettre relativement à ce signe, qui pour moi est un *t*. Mais la rareté de cette lettre, non moins que la nature particulière des mots où elle se montre, m'imposent le devoir de justifier ma lecture d'une manière plus positive, et de donner, sur un des termes où se remarque notre signe, les éclaircissements que j'ai déjà promis.

On a vu que ce signe se trouve dans deux noms géographiques, l'un à la ligne 12, l'autre aux lignes 16 et 17 de l'inscription I de Niebuhr. Le premier de ces noms doit être lu *ârtôn*, dans la supposition que notre caractère est un *t*, et cette lecture une fois admise, on n'a pas de peine à reconnaître que nous devons trouver ici la forme ancienne d'une dénomination célèbre, celle de l'*Ariane*. Mais l'application de ce nom présente plus de difficulté; car si l'on suppose que les noms des provinces que nous fait connaître l'inscription de Darius sont énumérés dans l'ordre où nous les présentent les témoignages de l'antiquité, on s'étonnera de voir les *ârtôn* placés immédiatement après les *ghudrâhâ* et avant les *ktpdhuk*, nom qui, selon moi, est celui de la Cappadoce ou des pays compris entre l'Euphrate et l'Halys. Cette difficulté me paraissait, dans le principe, tellement considérable, que j'avais été jusqu'à supposer que le signe en question, qui me donne *ârtôn*, pouvait bien être un *m*, d'où je concluais qu'il fallait lire *ârmôn*. J'obtenais ainsi une suite bien intéressante de noms géographiques énumérés dans un ordre rigoureusement exact, savoir, en commençant à la ligne 10, déjà expliquée : « Les Mèdes, les Babyloniens, les Arabes, les Ayura (Arrhoei), les Gordyéens, les « Arméniens, la Cappadoce... les Ioniens. » Mais pour introduire cette correction il fallait de deux choses l'une, ou enlever au n° 17 de M. Grotefend la valeur de *m* que lui a donnée M. Rask et renoncer ainsi à tous les avantages qu'offre cette valeur pour l'étude de la langue de nos inscriptions, ou reconnaître pour *m* deux signes aussi différents l'un de l'autre que le n° 17 𐎶 et la seconde forme du n° 21, 𐎸. Aussi, quelque satisfaisant que fût le résultat que me donnait ma correction, puisque, même en l'appliquant à *butôm* de la seconde ligne de l'inscription de Darius sur l'Alvande, je lisais *bumôm*, et que je traduisais le

passage où se trouve ce mot par « il a donné cette terre, » j'ai cru devoir conserver et au n° 17 seul la valeur de *m*, et à la seconde forme du n° 27 celle d'un *î* long.

Je lis donc *ârîôn* comme j'ai lu *buîôm*, mais je ne pense pas que ce nom de *ârîôn* ait ici l'étendue qu'il faut donner à l'ancienne *Ariane*, laquelle comprend la plus grande partie des provinces situées entre l'Oxus et l'Euphrate, et qui représente presque pour les auteurs anciens, et entre autres pour Pline et pour Strabon, la vaste portion de l'Asie que les Orientaux appellent *Iran*. Je vois au contraire dans l'*ârîôn* de notre inscription l'*Ariania* (Ἀριάνια) d'Étienne de Bysance, province que M. de Sacy[121] et après lui M. Saint-Martin ont regardée avec raison comme la même que l'*Arran* des Orientaux[122]. La position qu'Étienne de Bysance assigne à ce pays auprès des Cadusiens, peuples que de nombreux témoignages nous représentent comme répandus au nord de la Médie, et dans le Caucase, entre la mer Caspienne et le Pont-Euxin, rapprochée du témoignage de notre inscription qui place les *ârîôn* immédiatement auprès des *ghudrâhâ*, me paraît démontrer qu'*ârîôn* désigne un pays voisin de la province dont le nom nous a été conservé par Étienne de Bysance sous la forme de *Ariania*. Le rôle peu important que paraît jouer cette province dans l'antiquité, les limites étroites dans lesquelles elle se trouve resserrée d'après les géographes orientaux, qui n'en font même quelquefois qu'une partie de l'Arménie[123], ne me paraissent

[121] *Mém. sur div. antiq. de la Perse*, p. 48.

[122] *Mém. sur l'Arménie*, tom. I, pag. 270 et 272.

[123] D'Herbelot, *Bibl. orient.* art. *Arran.* Wahl, *Schilderung des persischen Reichs*, pag. 524, 525, 536. On sait que les dénominations de *Iran* et *Ariana* sont anciennes et fréquentes au nord de la Médie, car la géographie attribuée à Moïse de Chorène cite un pays d'*Irania*, qu'elle donne comme une partie de l'Albanie (Mos. Chor. *Geogr.* pag. 357 et 360, Whiston), et *Iron* est encore la dénomination nationale des Ossètes.

pas des objections bien sérieuses contre le rapprochement que je propose. Des peuples qui, au ve siècle avant notre ère, portaient un nom aussi connu dans l'Orient que celui d'*ârtôn*, pouvaient occuper un territoire beaucoup plus vaste que celui que des textes, tous plus récents que nos inscriptions, nous autorisent à leur assigner. Le rang qu'ils tiennent entre les *ghudrâhâ* d'un côté et la Cappadoce de l'autre nous les montre comme répandus dans une partie considérable de l'Arménie, et vraisemblablement au nord et à l'ouest des monts Gordyéens. C'est à ce résultat que je m'arrête, lisant *ârtôn* le mot dont je viens de parler. Quant au second terme géographique où se trouve le signe qui a donné lieu à la discussion précédente, nous verrons qu'il y faut également reconnaître un *t*, lorsque nous examinerons ce mot en parlant de la première de nos lettres incertaines.

Le n° 28, 𐎡, est un *i* pour M. Grotefend et un *h* pour M. Saint-Martin. Déjà, sous le n° 18, j'ai indiqué la valeur que j'avais cru pouvoir donner, dès le commencement de mes recherches, au signe qui nous occupe. Je le considérais comme un *th* et je lisais conséquemment *khchâhthôh* pour *khchâhyôh*, regardant cette orthographe comme une altération du zend *khchathrô*. Cette lecture jetait le plus grand jour sur un passage obscur de l'inscription I de Niebuhr, ligne 15, où je lisais *prthi*, une dénomination géographique que je regardais comme synonyme de *Parthia*. Mais malgré la vraisemblance de ces rapprochements, j'ai dû renoncer à cette hypothèse, qui ne rendait pas suffisamment compte de tous les mots où se trouve notre signe, et qui ne fournissait aucun sens pour le mot que je lis *gôym* et dont je fais le persan گويم. Aussi, quoique le nom géographique où je trouvais la *Parthia* soit plus difficile à expliquer dans la supposition que le n° 28 de M. Grotefend est un *i*

ou un *y*, je crois devoir m'arrêter à cette supposition même; seulement je modifie d'une manière peu sensible l'opinion de M. Grotefend, et je regarde comme une semi-consonne ce dont il fait une voyelle. On verra, quand nous étudierons l'inscription I de Niebuhr, jusqu'à quel point il est possible d'appliquer cette valeur au nom géographique dont nous venons de parler. Je me contente de remarquer en ce moment qu'autant ce terme peut offrir de difficultés dans l'hypothèse que c'est un *y* qui en fait partie, autant cette valeur s'applique aisément à un autre ethnique dont nous parlerons tout à l'heure en examinant la première de nos lettres incertaines.

Le n° 29, 𐎳, est un *f* ou un *ph* selon M. Grotefend; cette conjecture est d'autant plus heureuse que ce caractère ne s'est trouvé jusqu'ici que dans un seul mot, et qu'il en rend très-heureusement compte : je veux parler de *frmâtârm*, mot où *fr* représente le sanscrit *pra*. Le dialecte de nos inscriptions se rattache ici, de la manière la plus directe, à la langue ancienne des livres de Zoroastre; car, s'il suivait le système indien, il écrirait *pra* et non *fra*. Ainsi la liquide *r* avait, comme en zend, la propriété d'aspirer la consonne labiale qui la précédait. Une autre conséquence qui me paraît résulter de l'emploi de cette consonne devant *r*, c'est que chaque fois que nous rencontrerons dans nos inscriptions les lettres *pr* juxtaposées, nous devrons admettre qu'une voyelle doit être placée entre ces deux lettres; autrement il faudrait écrire *fr*. C'est un point que l'examen des autres monuments cunéiformes que nous possédons mettra, je l'espère, hors de doute.

Je remarque enfin, en comparant la forme de ce signe que nous lisons *f* avec celle du 𐎧 *kh*, donnée sous le n° 25 de M. Grotefend, que les deux crochets s'y trouvent également, quoique placés au commencement de la lettre dans le *kh* et à

la fin dans le *f*. Il me semble que cette coïncidence n'est pas fortuite, et je suppose que ces deux crochets, qui appartiennent également à nos deux lettres *kh* et *f*, expriment ce qu'elles ont de commun, c'est-à-dire une aspiration forte qui domine l'élément guttural et labial de ces lettres. Ces consonnes qui, envisagées quant au rôle grammatical qu'elles jouent en zend, sont tout à fait étrangères au sanscrit, paraissent donc, dans notre caractère persépolitain, composées d'une manière systématique. J'ajouterai que les signes que nous regardons comme exprimant l'aspiration inhérente aux lettres *kh* et *f* sont exactement ceux qui, sauf une modification peu importante, constituent la sifflante *ch*, laquelle est virtuellement aspirée dans le dialecte de nos inscriptions, comme elle l'est en zend. On les retrouve encore dans ce qui est pour nous la voyelle *a*, voyelle qui avait probablement une prononciation aspirée. Ces observations n'ont peut-être pas une grande importance; mais l'origine des caractères persépolitains nous est si complétement inconnue, que j'ai cru nécessaire de noter les moindres faits qui peuvent mettre sur la voie des idées qui ont présidé à la formation de ces caractères.

Le n° 30 et dernier de l'alphabet de M. Grotefend est un caractère abrégé qui représente le mot *khchâhyôh* (roi), au nominatif. Lorsque ce mot doit être mis à un autre cas, les désinences viennent s'ajouter à ce caractère abrégé qui ne change jamais. Rien n'est mieux fait pour prouver que les artistes qui ont gravé nos inscriptions avaient des notions très-précises sur la distinction du thème et des désinences. J'ai déjà indiqué plus haut une des conséquences que l'on peut tirer de l'existence d'un signe de cette espèce; c'est que l'application de ce fait a pu s'étendre à d'autres mots d'un usage non moins fréquent que celui de *roi*. Mais pour déterminer ce point, il nous fau-

drait des monuments plus nombreux que ceux que nous connaissons. J'ajouterai que ce caractère abrégé n'a été trouvé jusqu'ici que dans l'inscription de Corneille Le Brun et sur le vase de Caylus.

Après l'examen auquel je viens de soumettre chacune des lettres de l'alphabet de M. Grotefend et de celui de M. Saint-Martin, j'aurai peu de chose à dire de celui que je propose sous le titre de *Nouvel alphabet.* Les valeurs de chaque signe ont été successivement déterminées par les observations précédentes. Je remarquerai seulement que comme l'ordre dans lequel ont dû être rangées les lettres nous est totalement inconnu, j'ai pu suivre, sans y attacher toutefois la moindre importance, une classification qui se rapproche beaucoup de celle de l'alphabet dêvanâgari, classification qu'il m'a paru depuis longtemps nécessaire d'appliquer à l'alphabet zend. J'avoue qu'il n'en résulte aucun renseignement nouveau sur les principes qui ont présidé à la composition de chaque signe en particulier. Mais c'est déjà un pas de fait vers la connaissance de la vérité que d'introduire quelque ordre dans une matière aussi obscure, et ici, comme dans beaucoup d'autres études, on doit se rappeler les belles paroles de Bacon : « Citius emergit veritas ex errore quam ex confusione. »

A la fin de mon alphabet j'ai placé sous le titre de *Lettres incertaines* trois signes dont deux ont déjà été examinés plus haut. J'ai essayé de prouver que c'étaient deux formes d'une seule et même lettre, le *gh* aspiré. Je crois pouvoir en dire autant du premier de ces signes, sur l'emploi duquel je n'ai pas encore eu l'occasion de m'expliquer. Je le remarque dans deux noms géographiques, l'un desquels me semble parfaitement déterminé : c'est le mot *çughd*, qui désigne la *Sogdiane*, et qui est écrit sur les monuments de Persépolis exactement comme

il l'est dans les textes zends et dans quelques auteurs anciens, ainsi que je l'ai fait voir ailleurs[124]. Or je trouve ce mot à la ligne 16 de l'inscription I de Darius, dans une énumération géographique dont les termes ne permettent aucun doute sur la valeur de celui que nous examinons. Laissant pour le moment de côté le dernier mot de la ligne 15, que je lis *zrk*, et qui peut être le nom des *Zarangæ*, quoique cette interprétation donne lieu à quelques difficultés, je lis la ligne seizième *arôi bâkhtrôch çughd*, c'est-à-dire *Harôyu*, *Bactres* et *Sôghd*. L'orthographe du premier de ces termes est vraiment remarquable, tant elle reproduit fidèlement l'orthographe zende du nom de la province que les livres des Parses écrivent *Harôyu*, et qui dérive du nom du fleuve indien *Sarayu*, ainsi que nous l'avons montré ailleurs[125]. Après cette province, celle que l'on s'attend à rencontrer est la Bactriane, et après cette dernière, la Sogdiane que je vois dans *çughd*. J'en conclus que le second signe de ce mot, ou la première de nos lettres incertaines, est une gutturale, et, comme dans le mot zend original la gutturale est aspirée, je fais de ce signe un *gh*. Enfin, je me trouve confirmé dans cette opinion par le second terme géographique où je remarque encore ce caractère.

Immédiatement après *çughd* vient un mot de huit lettres,

que je lis *uiârzîôh*, et que j'omets pour le moment, afin de passer à celui dont il est suivi, c'est-à-dire à un mot de cinq lettres,

que je lis *ytghuch*. Ce nom, qui n'a certainement pas ici toutes ses voyelles, rappelle immédiatement le nom des Ἠθαγουροί, que

[124] *Comment. sur le Yaçna*, tom. I, not. K, pag. lvj, not. 6.

[125] *Comment. sur le Yaçna*, tom. I, not. Q, pag. cij.

Ptolémée place, dans sa table de la Sérique, au delà des monts Imaus[126]. Le mot *ytghach*, qu'on peut lire *yataghuch*, ou même simplement *itaghuch*, me paraît assez semblable aux *Ithaguri* de Ptolémée pour se prêter à ce rapprochement; car la seule différence de ces deux dénominations est dans l'emploi que l'une fait de la sifflante *ch* à la place où l'autre a *r*. Si notre opinion est admise, il faudra chercher dans les pays qui séparent la Sogdiane des *Ithaguri* une dénomination qui corresponde à celle de *uiârzîôh*. Or cette dénomination, je la trouve dans le nom du fleuve Οἰχόρδας ou Οἰχάρδυς, qui traversait la Sérique, selon Ptolémée, et qui donnait son nom à un peuple établi sur ses rives. Il me semble qu'on peut, sans abuser des règles qui président aux permutations des lettres, regarder ces deux termes *uiârzîôh* et *oichardus* comme identiques l'un avec l'autre; car, en faisant abstraction de la désinence *ôh* qui appartient en propre aux langues de cette partie de l'Asie, et que le grec devait naturellement remplacer par une sifflante, il est aisé de voir que nos deux mots ont le même nombre de voyelles, et qu'ils ne diffèrent l'un de l'autre que parce que le grec place une aspiration forte entre la diphthongue *oi* et la voyelle *a*, et qu'il a un *d* au lieu d'un *z*. Mais l'absence de l'aspiration dans ce mot, tel que le transcrit l'alphabet cunéiforme, n'a rien qui doive nous surprendre, après les nombreuses preuves que nous avons données du peu de rigueur de cet alphabet relativement à l'emploi de l'aspirée. Et de même, la substitution d'un *d* à un *z*, dans l'orthographe grecque de ce nom barbare, ne doit pas nous étonner davantage, si nous songeons à la facilité avec laquelle se permutaient ces deux consonnes *d* et *z*. Je crois donc pouvoir lire dans l'inscription de Darius, après le nom de la

[126] *Geogr.* lib. VI, cap. 16, Bert. pag. 191.

Sogdiane, celui des *Uiârzîôh* ou *Oichardi*, et des *Ytghuch* ou *Ithaguri*, et j'ajoute ainsi à la géographie des provinces soumises à la Perse les deux contrées les plus reculées sans doute sur lesquelles la domination de Darius se soit étendue à l'Orient.

Mais sans entrer ici dans des développements qui trouveront leur place ailleurs, et qui ont besoin pour ne pas paraître trop hypothétiques, d'être appuyés par l'explication complète, autant qu'il est possible de la donner, du passage de l'inscription qui en fournit la matière, ce que nous devrons conclure de tout ceci, c'est que le premier de nos trois signes incertains est une gutturale aspirée ou forte. Je sais qu'on m'objectera que j'ai déjà placé dans mon alphabet sous le n° 12 un signe spécial pour *gh*, et que l'addition que je fais de trois nouveaux signes pour exprimer cette même valeur nous donne quatre caractères différents pour le *gh*, résultat auquel s'opposent formellement les principes posés et souvent rappelés dans ce travail; mais je répondrai que si l'on compare entre eux ces quatre signes, on les trouvera formés exactement des mêmes éléments; de sorte qu'ils semblent ne différer que par le caprice de l'artiste qui a disposé à son gré de traits dont il n'a cependant jamais augmenté ni diminué le nombre ni altéré la forme. Que si l'on insiste en disant que l'alphabet cunéiforme n'a eu d'autre moyen que la position des traits pour distinguer les caractères les uns des autres, je m'en référerai alors aux mots eux-mêmes qui m'ont fourni cette valeur de *gh*, prêt à y substituer celles que l'on proposera, si l'on en trouve qui puissent former des mots ayant un sens quelconque. Mais comme ce n'est qu'après un examen long et plusieurs fois répété, que je me suis décidé à regarder ces signes comme des variantes d'un seul et unique caractère auquel j'attribue la valeur d'un *gh*, je crois pouvoir persister dans l'opinion que je me suis faite relative-

ment à ces trois signes. Je les place donc au nombre des lettres incertaines, quant à leur forme et non quant à leur valeur; car si ces trois signes existent réellement, ils ne me paraissent pouvoir être autre chose que *gh*. Mais le petit nombre des mots où nous les rencontrons ne permet pas encore d'affirmer qu'ils existent réellement, et il est possible qu'ils se trouvent plus tard remplacés sur d'autres monuments par le n° 12 de notre alphabet. J'en dirai autant de notre trentième caractère, 𐏃, qui me paraît n'être qu'une forme modifiée du *h* de M. Grotefend, ainsi que je l'ai déjà supposé.

De ces déterminations successives résulte pour nous un alphabet de vingt-neuf valeurs bien distinctes les unes des autres, exprimées par vingt-neuf signes également distincts, dont deux seulement, savoir le *gh* et le *h*, ont l'un quatre variantes, et l'autre deux. Nous avons donc en tout trente-trois formes pour vingt-neuf valeurs, résultat qui me paraît de nature à satisfaire la critique, et qui, si on le compare à celui qu'ont obtenu nos devanciers, prouvera que ce n'est pas nous qui avons abusé du droit d'affecter plusieurs signes à l'expression d'une même valeur; car, d'un côté, M. Grotefend a huit lettres qu'il représente chacune par deux signes différents, et de l'autre, M. Saint-Martin a en tout cinq lettres, dont deux sont exprimées, dans son alphabet, par trois signes. De ces vingt-neuf valeurs, douze appartiennent à M. Grotefend, trois à M. Saint-Martin, deux à M. Rask, les douze autres ont été déterminées d'une manière nouvelle. De ces douze valeurs, deux ne sont que la modification plus ou moins forte d'une valeur partiellement inexacte de M. Grotefend. Les quatre signes qui sont selon nous des variantes ont été aussi déterminés autrement que ne le faisait M. Grotefend; de sorte que sur les trente-trois signes dont notre alphabet se compose il y en a seize qui se

présentent ici chacun avec une valeur qu'on ne leur avait pas assignée avant nous.

En comparant avec l'alphabet zend ou l'alphabet sanscrit les valeurs que nous a données l'examen attentif auquel nous avons soumis les inscriptions de Niebuhr et de Le Brun, ainsi que celles que ce travail a fait connaître, on remarquera dans notre alphabet plusieurs lacunes dont les unes viennent peut-être du nombre restreint des monuments que nous avons étudiés, tandis que d'autres peuvent s'expliquer par la nature de l'alphabet lui-même. Je serais tenté d'attribuer à la première cause l'absence d'un *th*, lettre si fréquente en zend, et qui me paraît nécessaire pour compléter le système des lettres aspirées *kh* et *f* que l'alphabet cunéiforme possède en commun avec celui de l'ancienne Arie. Mais je n'en dirai pas autant de l'absence de la voyelle *ê* et de la classe entière des palatales. Quelques recherches que j'aie faites, il m'a été impossible de découvrir un signe qui eût la valeur de cette voyelle que M. Grotefend et M. Saint-Martin avaient tant multipliée dans leur alphabet. Toutefois cette lacune ne doit avoir rien de surprenant, si l'on admet que la voyelle *i*, qui, dans les langues de cette partie de l'Asie, est la base de l'*ê*, a pu remplacer *ê* dans l'écriture, sinon dans la prononciation. Il faudra seulement reconnaître que les modifications particulières nommées *guna et vrĭddhi*, qui font passer *i* par les deux valeurs de *ê* et de *âi*, n'existaient peut-être pas dans le dialecte de nos inscriptions. Quant à l'absence des palatales *tch* et *dj*, quoiqu'elle puisse venir du petit nombre de nos monuments, je ne serais pas surpris qu'elle tînt à l'alphabet même; car ces lettres ne sont d'ordinaire que le développement des consonnes *k* et *g*. Mais c'est là une opinion que l'état de nos moyens de comparaison ne nous permet d'avancer qu'avec réserve.

RÉSUMÉ.

Il est temps de résumer, d'une manière sommaire, les faits que nous avons établis dans ce travail et les conséquences qui nous paraissent en résulter. Nous placerons ces faits dans l'ordre où l'observation les trouve, commençant par les plus extérieurs en quelque sorte, pour arriver ensuite au contenu ou au sens même de nos inscriptions.

Nous avons montré, 1° en ce qui concerne le système de l'écriture persépolitaine considérée dans son rapport avec la langue de nos inscriptions, que cette écriture ne représente pas toutes les lettres qui sont étymologiquement nécessaires dans chacun des mots que nous trouvons sur nos monuments. Ce résultat, qui paraît ici pour la première fois, et que nous devons à un nouveau système de lecture, nous a paru annoncer, entre l'écriture cunéiforme et la langue de ces inscriptions, un désaccord marqué. Ce désaccord a été démontré à nos yeux, quand nous avons eu constaté que le dialecte des inscriptions persépolitaines appartient à la famille des idiomes indo-persans, dans lesquels l'indication complète et régulière des voyelles est un des besoins de la langue et un des produits de l'écriture. Nous n'avons pas hésité à regarder ce désaccord comme résultant de la lutte de deux systèmes différents; et comme ces deux systèmes existent en Asie sous les noms plus ou moins exacts de sémitique et de japétique, c'est à leur rencontre que nous avons attribué le peu d'harmonie qui se remarque entre l'écriture et le dialecte de nos inscriptions.

Nous pouvons donc admettre comme établi le fait que le système d'écriture qui occupe le premier rang sur les monu-

ments de Persépolis est d'origine sémitique, et qu'il a été emprunté à un peuple qui en possédait l'usage par les Perses, qui ne le connaissaient pas auparavant. L'histoire témoigne du peu de progrès que les Perses avaient faits avant Cyrus, et il ne serait pas surprenant qu'une peuplade grossière et presque barbare, comme on nous les représente, n'eût pas possédé un alphabet qui lui fût propre avant de paraître sur la scène du monde, où son nom était jusqu'alors presque ignoré. Mais l'histoire ne nous dit rien du peuple auquel les Perses empruntèrent ce système. Cet alphabet était-il, comme le pense M. Grotefend, connu des Mèdes, qui furent leurs maîtres[127], ou bien, inconnu aux Mèdes comme aux Perses, ne fut-il employé sur les monuments où nous le voyons encore aujourd'hui qu'à l'époque de l'établissement de la monarchie de Cyrus, ou même plus tard sous Darius, fils d'Hystaspe, et doit-on accorder quelque confiance aux lettres apocryphes attribuées à Thémistocle, qui parlent de nouveaux caractères assyriens introduits par Darius[128]?

Quoi qu'il en soit de ces questions dont la solution intéresse à un si haut degré l'histoire ancienne de l'Asie, nous savons, par le témoignage d'Hérodote, que Darius employait des lettres dites *assyriennes*, puisqu'il s'en servit sur l'une des colonnes qu'il fit élever auprès du Bosphore de Thrace[129]. Que ces lettres aient été les mêmes que celles qu'après tant de siècles encore nous avons sous les yeux, c'est ce que personne ne peut prétendre établir ni contester d'une manière tout à fait positive. Mais, sans insister sur le nom d'*assyriens* que donne

[127] *Fundgruben des Orients*, tom. V, pag. 227.

[128] *Themistoclis epist.* pag. 117; Schoettgen.

[129] *Hist.* lib. IV, cap. 87; Baehr, t. II, pag. 446. Voy. les observations de M. Quatremère dans son Mémoire sur les Nabatéens, *Nouv. Journ. asiat.* tom. XV, p. 245.

Hérodote aux caractères du monument élevé par Darius, je ne puis m'empêcher de remarquer combien le résultat de nos recherches s'accorde avec le témoignage du père de l'histoire. Tant que les autres systèmes d'écriture que l'on a réunis tous sous le nom commun de *cunéiformes* ne seront pas déchiffrés, on ne pourra rien dire sur l'origine, les développements et l'âge relatif de ces divers systèmes. Mais c'est déjà une circonstance du plus grand intérêt que de reconnaître que celui dont nous nous sommes occupé n'appartient pas au dialecte à la transcription duquel on en a fait l'application; qu'on y remarque les traces d'habitudes sémitiques, et que conséquemment il doit avoir la même origine que les caractères qu'on trouve communément dans les ruines de Babylone ou, d'une manière plus générale, que ces caractères assyriens dont l'existence ancienne paraît attestée par les témoignages les plus respectables[150]. Il est vrai que, comparé avec les groupes si compliqués qu'on remarque sur les plus considérables d'entre les monuments assyriens qui nous sont connus, le premier système persépolitain s'en distingue par une simplicité extrême; mais il ne me paraît pas démontré, quoique cette opinion soit celle de M. Grotefend, que cette simplicité doive être regardée comme une preuve d'antériorité; car il y a, selon nous, autant de raison de croire, comme semble le penser Hager[151], qu'elle résulte d'un travail fait sur des groupes préexistants et plus composés, que de penser que l'écriture assyrienne est la plus récente, par cela qu'elle est la plus compliquée. Je ne déses-

[150] Ces témoignages ont été rassemblés et savamment discutés par M. Ét. Quatremère dans son Mémoire sur les Nabatéens, *Nouv. Journ. asiat.* tom. XV, pag. 244 sqq. Heeren énonce sur l'origine de l'écriture cunéiforme plusieurs conjectures, sans indiquer d'une manière précise celle à laquelle il s'arrête. (Voyez *Ideen über die Politik, etc.* tom. I, 2ᵉ partie, pag. 368 sqq éd. 1824.)

[151] *Dissertation on the newly discovered Babylonian inscriptions*, pag. xviij, 61 et 62.

père pas de pouvoir obtenir plus tard quelques données, non sur l'origine de l'écriture dite *assyrienne*, mais sur les rapports qu'elle présente avec celle que nous avons étudiée dans ce travail. Mais je dois m'interdire en ce moment des détails qui me forceraient de mêler des hypothèses aux faits que je désire présenter comme des conclusions positives de ce mémoire.

2° En ce qui concerne la langue de nos inscriptions, nous avons montré qu'elle offrait avec le zend les rapports les plus marqués, et nous avons poursuivi ces rapports, autant que nous l'a permis l'état de nos monuments, jusque dans les détails les plus délicats de la structure des mots. Ce résultat, pressenti déjà par M. Saint-Martin, d'après l'examen de trois noms propres et du titre de *roi* qui figure sous trois formes distinctes dans les deux plus courtes inscriptions de Niebuhr, a été démontré, de la manière la plus complète, par l'examen successif que nous avons fait de tous les mots dont se composent les inscriptions de l'Alvande.

Nous pouvons donc affirmer positivement, malgré l'opinion contraire de M. Grotefend, que la langue qui occupe le premier rang sur les inscriptions persépolitaines n'est pas le zend des livres de Zoroastre. Mais nous pouvons dire en même temps que cette langue appartient à la même souche que le zend, qu'elle s'en rapproche plus que de l'idiome des Brahmanes, enfin qu'elle a son caractère propre que l'on ne peut méconnaître. Ce caractère nous paraît être celui d'un dialecte dérivé, dont les formes grammaticales tendent à s'effacer de plus en plus : c'est, dans quelques points, peu nombreux encore, le commencement du persan moderne.

On comprend maintenant pourquoi nous ne nous sommes épargné aucune peine pour rendre compte, aussi complétement que cela était possible, de ce qui reste dans ce dialecte de

formes grammaticales appartenant à la langue zende, et de la manière dont ce dialecte modifie ces formes; c'était pour nous mettre en état de répondre à la question suivante que nous pouvons nous poser maintenant, et que l'on doit résoudre par l'affirmative : « Le dialecte qui occupe le premier rang sur les « inscriptions persépolitaines a-t-il eu une existence réelle, et « peut-on admettre qu'il ait été parlé en Perse au ve siècle « avant notre ère? » Je ne crois pas que le fait puisse être douteux, et j'aurais trop de peine à supposer que les inscriptions qui figurent au milieu des édifices de Persépolis y avaient été gravées dans une langue que les Perses n'entendaient pas. Sans doute l'existence simultanée des trois systèmes d'écriture que l'on a regardés, avec beaucoup de vraisemblance, comme répondant à trois langues distinctes, peut faire supposer que la première de ces langues était un idiome savant, peut-être celui de la religion et des lois, idiome inconnu du peuple en général, tandis que les deux autres traductions dont chaque inscription était accompagnée s'exprimaient dans des dialectes intelligibles à tous. Cette explication, qu'il faudrait se hâter d'adopter, si nous avions trouvé sur nos monuments le zend même des livres de Zoroastre, me semble bien difficile à admettre, maintenant qu'il est constaté que la langue de nos inscriptions est non pas le zend, mais un dialecte du zend. Cette dernière circonstance me paraît trancher la question de la manière la plus décisive; car autant il serait peu probable que le zend pur ait été à la fois, au ve siècle avant notre ère, la langue vulgaire de deux pays aussi éloignés l'un de l'autre, et sans doute aussi différents, sous le rapport de la culture intellectuelle, que la Perse et l'Arie ou même la Bactriane, autant il est vraisemblable que le dialecte persan du temps de Darius avait de l'analogie avec la langue de ces contrées, puisque, en-

core aujourd'hui, ce qu'il y a de vraiment original dans le persan moderne se rattache manifestement aux idiomes indo-bactriens.

Voilà pourquoi le dialecte persépolitain, tout barbare qu'il est, me paraît beaucoup plus intéressant pour nous que ne le serait une inscription écrite dans la langue même des livres de Zoroastre, déjà si agreste quand on la compare au sanscrit. Un monument du genre de celui dont nous parlons nous apprendrait seulement que le zend existait en Perse, sans doute comme langue savante, cinq siècles avant notre ère; mais il ne nous dirait rien sur le dialecte que parlait le peuple à cette époque. Nos inscriptions, au contraire, par leurs rapports avec le zend, datent et le zend lui-même et les idées religieuses dont il nous a conservé le dépôt, en même temps qu'elles nous offrent une des preuves les plus évidentes de l'influence qu'a dû exercer anciennement dans l'Asie persane la langue sacrée de l'Arie. Cette influence se montrait déjà pour nous sous les traits les plus reconnaissables, dans le nombre tout à fait surprenant de dénominations géographiques, toutes explicables par le zend et toutes justifiées par les témoignages de l'antiquité savante, que j'ai retrouvées entre l'Iaxarte et le Tigre, dans le vaste empire de l'Iran. Mais aujourd'hui les doutes qu'on a élevés sur l'authenticité de la langue zende ne sont plus permis; et il faut bien admettre que cette langue a vécu quelque part en Asie, puisqu'au ve siècle avant notre ère elle avait commencé à vieillir en Perse. Cette conséquence résulte trop clairement de l'existence du dialecte de nos inscriptions, pour que nous ne la regardions pas comme l'une de celles qu'il était le plus nécessaire d'exposer ici.

3° Enfin, en ce qui concerne le contenu de nos inscriptions, on a vu que, parmi les résultats obtenus jusqu'à ce jour, ceux

qui pouvaient passer pour très-probables ont été démontrés d'une manière définitive, et qu'à ces résultats sont venus s'en ajouter d'autres en beaucoup plus grand nombre, et, s'il m'est permis de le dire, non moins importants. On avait lu quatre noms propres, ceux d'Achéménès, de Gochtâçpa, de Darius et de Xerxès; on avait déchiffré un seul titre et obtenu, d'une manière purement conjecturale, le sens de quelques mots dans l'inscription de Corneille Le Brun. Nous avons expliqué complétement les deux inscriptions de l'Alvande, quoique ces inscriptions ne fussent accompagnées d'aucune traduction et que rien ne pût même en faire soupçonner le sens; et nous avons montré, par des extraits assez nombreux, que l'interprétation des autres monuments était possible, et que nous avions au moins la bonne volonté de la tenter. Ce résultat, qui n'est pas moins neuf que les précédents, et qui leur sert de contrôle, nous a donné, pour nos inscriptions, un sens très-probable, et nous a fait découvrir, dans l'une de celles de Niebuhr, une énumération des pays tributaires de Darius, dont personne, que je sache, n'avait jusqu'à ce jour soupçonné l'existence. Ce monument curieux, qui serait presque digne, si la rédaction en était moins concise, d'être placé sur le même rang que la célèbre énumération des satrapies que nous a conservée Hérodote, sera de notre part l'objet d'un examen spécial. Mais nous ne devions pas négliger d'y puiser les secours qu'il nous offrait pour la détermination des valeurs encore inconnues de l'alphabet cunéiforme.

Quant à nos inscriptions, envisagées en elles-mêmes, si elles ne nous font pas connaître l'événement historique à l'occasion duquel elles ont pu être gravées, elles nous donnent des détails qui ne sont pas sans intérêt et sur les idées que les Perses se faisaient de celui que les Grecs eux-mêmes appelèrent

le *grand roi*, et sur les croyances religieuses auxquelles la royauté aimait à s'associer. Elles nous montrent Xerxès, sans doute au plus haut point de sa puissance, prenant les mêmes titres et se servant du même langage que Darius, fils d'Hystaspe, son père, à la mémoire duquel il élève un monument égal au sien. Il s'y donne les titres fastueux de *Roi divin*, de *Roi des Rois*, de *Roi des provinces qui produisent les braves*. On l'y voit entouré de ces *Pehlvân*, si anciennement célèbres dans toute l'Asie, dont les nobles images accompagnent la sienne sur les monuments de Persépolis, comme, un siècle auparavant, cette garde d'élite escortait Cyrus qui l'avait instituée. Elles fournissent enfin un commentaire précieux pour l'explication de ces belles représentations des monarques persans qui, après tant de siècles, décorent les ruines impérissables de leur antique palais.

Mais ce qui doit surtout attirer l'attention de l'historien, c'est l'existence authentiquement constatée du culte d'Ormuzd en Perse à l'époque de Darius et de Xerxès. Ce que les monuments eux-mêmes apprennent aux savants qui en ont fait une étude spéciale, nos inscriptions nous le disent dans les termes les plus clairs. Elles nomment Ormuzd et le Homa sacré; elles énumèrent les bienfaits du Dieu suprême; elles placent les rois Darius et Xerxès sous sa protection, en les appelant ses fils, ou en nous les montrant institués par lui. En un mot, elles prouvent de la manière la plus positive que le culte d'Ormuzd régnait sans partage dans la Perse au ve siècle au moins avant notre ère; qu'il y figurait sur les monuments les plus augustes, et elles fixent ainsi pour quelques-uns des symboles de cette religion, comme pour les événements qui l'ont répandue dans cette partie de l'Asie, une date certaine au-dessous de laquelle il ne sera plus permis au scepticisme de descendre. Maintenant, qu'il reste encore dans une recherche aussi nouvelle des

points obscurs et des problèmes à résoudre, et que quelques-uns de nos résultats puissent être plus tard modifiés par les nombreuses inscriptions cunéiformes dont la découverte est réservée au dévouement et à la patience d'un nouveau Niebuhr, c'est ce que nous sommes moins que personne disposé à contester; mais on conviendra aussi que quand l'emploi des procédés les plus rigoureux de la philologie donne des résultats aussi vraisemblables que ceux que nous venons d'exposer, ces résultats, quelque inattendus qu'ils puissent paraître, ont quelque droit à cette indulgence que la critique ne doit pas refuser aux travaux entrepris et exécutés avec bonne foi.

APPENDICE.

§ I.

INSCRIPTION DE MOURGHAB.

Parmi les inscriptions, malheureusement trop peu nombreuses, que les voyageurs ont jusqu'ici rapportées des ruines que l'on trouve soit à Persépolis, soit dans le voisinage de ces monuments célèbres, il en est peu qui aient plus de droits à l'attention des archéologues que la courte inscription de quatre lignes découverte à Mourghâb par Morier, qui l'a publiée dans la relation de son premier voyage, et vue depuis par sir Will. Ouseley et par sir Robert Ker Porter, qui l'ont également fait graver. La beauté du bas-relief qu'elle surmonte, la singularité des emblèmes qui y sont figurés, enfin le caractère auguste du personnage que l'artiste a eu la mission de représenter, font de ce monument un des plus remarquables que l'on connaisse dans cette partie de la Perse, et l'un de ceux sur lesquels on désirerait le plus que la philologie pût jeter quelques lumières. Deja M. Saint-Martin, en lisant à la première ligne de l'inscription le nom de *Houschousch* ou d'Ochus[132], et M. Grotefend, en y voyant celui de *Kusruêsch* ou de Cyrus[133], n'ont pas hésité à rattacher ce monument à des noms bien connus dans l'histoire ancienne de la Perse. Mais la divergence même de ces opinions laisse trop d'incertitude

[132] *Journ. asiat.* t. II, p. 85; *Mém. de l'Acad. des Inscr.* IIe série, t. XII, 2e part., p. 136.

[133] Heeren, *Ideen über die Politik, etc.* tom. I, 2e partie, pag. 372.

sur le véritable nom du personnage que représente le bas-relief de Mourghâb, pour qu'il ne soit pas nécessaire de soumettre à un examen nouveau l'inscription même qui a fourni deux interprétations aussi différentes. Nous avons d'ailleurs des motifs que nous croyons fondés de révoquer en doute l'exactitude des lectures proposées jusqu'ici pour le premier et pour le troisième signe du mot où l'on croit lire soit *Houschousch*, soit *Kusruêsch*.

On a vu plus haut les raisons pour lesquelles nous avons cru devoir nous abstenir de discuter cette inscription lorsqu'il a été question de déterminer la valeur du signe par lequel commence le nom propre qui y figure. Les variantes que présentent les copies que nous en connaissons, et les observations qu'elles nous ont suggérées, eussent détourné notre attention de la recherche principale, qui était le sens du mot *âqunuch*. Nous nous sommes contenté de dire que le signe dont nous cherchions la valeur était le même que celui qui commence le nom propre gravé sur le pilier de Mourghâb et plusieurs fois répété parmi les débris de ces ruines curieuses. C'est ce résultat que nous allons essayer de démontrer par la comparaison des copies de cette inscription que l'on doit à Morier, William Ouseley et Ker Porter.

Ces copies sont reproduites dans notre planche V, sous le n° 1 et sous les lettres A, B, C. On y voit que les deux premières seules diffèrent quant à la manière dont elles écrivent le nom propre qui suit immédiatement *ddm* (*ccci est* ou *je suis*). Morier commence, il est vrai, par le signe que nous regardons comme la gutturale dure, identique au *q* zend; mais il fait suivre cette lettre d'un crochet que l'on ne sait plus à quoi faire rapporter; car la lettre qui vient immédiatement après est un *ó*, qui est tracé fort distinctement. Dans Ouseley et dans Ker Porter on ne voit pas cette voyelle, mais bien un *u*, lettre qui, comme on sait, est formée du crochet et du *d* réunis. Je n'hésite pas à regarder les copies de ces derniers voyageurs comme plus exactes que celle de Morier, et je m'explique la différence de sa lecture en ce qu'il aura divisé, ou aura laissé di-

viser par son graveur, le trait horizontal qui surmonte la seconde partie de la voyelle *u*. En réunissant en un seul les deux traits qui caractérisent la voyelle *ô*, on obtient un *u*, ce qui rend la lecture de Morier identique avec celle des deux autres voyageurs qui n'ont visité Mourghâb qu'après lui.

Il paraît que M. Grotefend en avait jugé de même, car il n'a pas hésité à voir un *u* dans le second caractère du nom propre de notre inscription. Quant à la voyelle (pour lui *ê* long), qu'il ajoute après le second *u* et avant le *ch* final, on voit par les détails dans lesquels il entre à cet égard, qu'il a été trompé par une copie fautive de notre inscription; car il reconnaît lui-même que la copie de Ker Porter n'offre aucune trace de cette lettre[154]. Plus tard il s'est exprimé sur ce point de la manière la plus positive, se fondant avec raison sur une copie plus exacte de cette inscription qu'il tenait de sir R. Ker Porter, et remarquant en outre que la suppression du signe inséré par erreur rend à ce nom propre, qu'il croit être celui de *Cyrus*, la désinence *uch*, que nous trouvons également déjà dans le nom de *Dârhiuch*[155]. Il faut donc abandonner maintenant l'orthographe de ce nom telle qu'on la lit sur la planche qui accompagne la dissertation de M. Grotefend, et se garder d'admettre cette orthographe comme une variante qui doive prendre rang parmi celles qu'on doit à Morier, à Ouseley et à Ker Porter.

Cet examen préliminaire terminé, nous trouvons un mot composé de cinq lettres, dont la seconde, la quatrième et la cinquième nous sont connues d'une manière indubitable : ce sont les lettres *u* et *ch*, dont la détermination appartient à nos devanciers. La première est selon nous le *q* zend; c'est celle qui figure dans *âqunuch*. M. Saint-Martin la représente par un *h*, et M. Grotefend, qui la lisait primitivement *z*, en a fait un *k*, pour obtenir le nom de *Cyrus* dans le mot même qui nous occupe. Que l'on admette son opinion ou que l'on suive la nôtre, les deux lectures ne différeront pas beaucoup en

[154] Heeren, *Ideen über die Politik, etc.* tom. I, 2ᵉ partie, pag. 372, éd. 1824.

[155] *Fundgruben des Orients*, tom. VI pag. 253 et 254.

apparence l'une de l'autre, puisqu'on aura *ku-uch* ou *qu-uch*. Mais si l'on se rappelle la véritable origine du *q* zend, on reconnaîtra sans peine que cette différence doit avoir un certain intérêt sous le point de vue de l'étymologie.

Il ne me reste donc plus à déterminer que le troisième signe ou celui du milieu; or, comme nous l'avons déjà vu, M. Saint-Martin, se fondant sur la ressemblance que ce signe offre avec le *ch*, le regarde comme une variante de cette dernière lettre, tandis que M. Grotefend, qui dans le principe le prenait également pour un *ch*, en a fait depuis une lettre double, *sr*. Cette valeur, que M. Grotefend n'a adoptée que pour donner au nom propre de Mourghâb le sens qu'il avait en vue, nous a paru ne pouvoir être admise, tant à cause de la simplicité du signe dont on veut faire une lettre composée, qu'à cause de l'ignorance dans laquelle nous laisse cette valeur sur le sens du mot *psrutschêo*, lecture qui représente le terme qui, selon nous, est *planâm*. Je me suis donc trouvé autorisé à changer cette valeur, et j'ai adopté celle de *l*, la seule qui donne pour le mot précité un sens satisfaisant.

L'application de ce résultat au nom propre de l'inscription de Mourghâb produit le mot *qaluch*, mot qui rappelle immédiatement celui de Κῦρος, avec lequel il est identique, sauf la voyelle *l* pour *r*. Sans doute ce changement considéré en lui-même n'a rien d'extraordinaire, et l'on sait que c'est souvent un des traits par lesquels un dialecte se distingue d'un autre dialecte appartenant à la même origine. On a même lieu de croire que la liquide *l* était d'un usage fréquent en Perse, car on en trouve des traces fort nombreuses sur les monuments sassanides, où *iran* est écrit *ilan*, *tchetr tchetl* et où *Hosru* même prend la forme de *Hosla;* c'est un point que les lectures et les explications de M. de Sacy ont mis à l'abri de toute contestation[136]. Je n'hésiterais donc pas à supposer que le nom de *Cyrus* a pu, dans la Perse propre et sur des monuments élevés par des artistes

[136] *Mém. de l'Acad. des Inscr.* IIe série, tom. II, pag. 220.

nationaux, ou du moins sous l'influence d'idées nationales, s'écrire *quluch* au lieu de *quruch*, si le dialecte de nos inscriptions ne faisait pas un aussi fréquent usage de la lettre *r* et un aussi rare emploi de la liquide *l*. D'où vient, en effet, qu'un artiste qui avait le moyen d'écrire *quruch*, a préféré *quluch*, et pourquoi a-t-il modifié d'une manière aussi sensible un mot dans lequel la lettre *r* avait une valeur étymologique? Que la consonne *r* ait été radicale dans ce nom propre, c'est, à ce qu'il nous semble, un point qui ne peut être contesté. Les Grecs traduisaient déjà le nom de *Cyrus* par *soleil*, et l'on a depuis montré, par le rapprochement du persan خور, combien cette explication est probable[137]. Ajoutons que cette manière d'interpréter le nom de *Cyrus* confirme heureusement l'opinion que nous avons avancée sur la valeur que l'on doit assigner au premier caractère du mot *quluch;* car ce caractère est celui-là même qui, dans l'alphabet zend, répond au خ persan suivi d'un *u* (خو), et au *s* sanscrit suivi d'un *v* (स्व), la sifflante sanscrite devenant en zend, soit *h* (et alors le *v* se conserve comme dans *hva*), soit *q* (et alors le *v* disparaît comme dans *qafna*).

Je sais qu'en rapprochant le nom de *Cosroès* de celui de *Cyrus*, on peut croire que le second n'est qu'une altération du premier, et que l'orthographe de *Cosroès* ou *Khosru* a conservé plus fidèlement la forme originale, quoique les sources qui nous la font connaître soient moins anciennes que celles où l'on trouve *Cyrus*. Dans cette hypothèse, il faudrait supposer que le rapport qu'on a établi déjà anciennement entre *Κῦρος* et خور (Khor) est accidentel, en ce sens qu'il faut remonter, pour avoir la valeur du nom de *Cyrus*, de ce mot à خسرو *Khosru* ou *Cosroès*, et de *Khosru* au zend *Huçrava* (pour *Huçravas*), nom véritable d'un des princes kéaniens le plus fréquemment cité par les livres zends[138], comme il l'est d'un personnage qui ne joue pas un rôle moins brillant dans les Vêdas, où il est connu sous

[137] Ctésias, cap. 49; Baehr, pag. 194 sq. Plut. *Artaxerxe*, cap. 1; Reiske, tom. V, pag. 446; Reland, *Dissert. miscell.* tom. II, pag. 166 sqq. Burton, *Λείψανα vet. ling. pers.* pag. 35, ed. von Seelen.

[138] *Comment. sur le Yaçna*, t. I, p. 445.

sa forme primitive de *Suçravas* (celui qui entend bien). J'avoue que j'aimerais à voir ce résultat appuyé de quelques preuves solides, et je désirerais qu'il fût possible d'établir que le célèbre Kéanien *Huçrava* des Ieschts ou hymnes zends n'est autre que le grand Cyrus. Nous y gagnerions de pouvoir fixer la date des portions des livres zends où se trouve ce nom, postérieurement à ce prince, vers le temps de *Vistâçpa*, le dernier des Kéaniens que l'on trouve cité dans les textes écrits en zend. Mais quoi qu'il en soit de cette question, pour la solution de laquelle l'histoire de l'Orient nous fournit bien peu de lumières, l'opinion qu'on adoptera relativement à l'origine du nom de *Cyrus*, que ce soit *Khor*, ou bien *Khosru*, cette opinion, dis-je, nous montre toujours la lettre *r* employée dans ce nom propre, comme elle l'est dans l'orthographe que nous en ont conservée et les livres saints et les auteurs grecs.

Faudra-t-il conclure de tout ceci que nous sommes dans l'erreur en assignant à la troisième lettre de ce mot la valeur d'un *l?* Alors quelle valeur lui donner? Sera-ce celle de *r?* Mais nous aurions pour cette lettre deux signes très-différents l'un de l'autre; or l'on sait avec quel soin on doit éviter d'affecter à l'expression d'une valeur unique deux caractères qui n'ont entre eux aucune analogie. J'hésite en outre à sacrifier à un mot isolé, mot pour la détermination duquel nous sommes privé du secours que présente un texte suivi, un résultat qui m'est fourni par le rapprochement de deux termes, comme *plunâm* et *bâbôluch*. Si nous n'avions en notre faveur que le premier (*plunâm*), nous pourrions balancer encore; mais la circonstance tout à fait frappante que notre lecture produit un nom géographique comme *bâbôluch*, lequel nom est placé précisément entre *mâd* (les Mèdes) et *ârbâh* (les Arabes), cette circonstance, dis-je, est trop favorable à notre opinion pour être négligée. Je ne puis donc me décider à renoncer à une valeur qui résiste à un tel contrôle, et j'aime mieux croire que l'on doit lire *quluch* sur le monument de Mourghâb, quelque insolite que ce résultat puisse paraître.

Je laisse à de plus habiles à décider si la prononciation de cette

liquide *l* n'a pas pu donner lieu de croire à des peuples étrangers qu'ils entendaient réellement un *r*, de sorte que ce qui se prononçait *quluch* dans la Perse ait pu s'écrire ailleurs Κῦρος; ce que je remarquerai seulement, c'est que cette lettre a dû être précédée d'une certaine aspiration, ou du moins qu'elle figure dans un mot qui, transcrit avec d'autres caractères, nous montre une aspirée qui a disparu de l'écriture persépolitaine. Ce fait est établi directement par la comparaison du persépolitain *plu* et du persan moderne پهلوان. Quant à la question de savoir pourquoi la liquide *l* se sera introduite dans le nom de *Cyrus*, quand, d'un autre côté, le dialecte de nos inscriptions fait de la lettre *r* un si fréquent usage, je remarquerai que l'on peut se faire la même demande relativement au dialecte des inscriptions sassanides, où, à côté des mots *ilan* pour *iran* et *tchetl* pour *tchetr*, on trouve *ahurmazd* écrit avec le *r* qui est radical dans ce nom zend. Or là, comme pour nos inscriptions, la question n'est pas facile à résoudre; car les raisons qui décident de la prédominance de telle ou telle prononciation sont souvent si cachées et si obscures pour ceux-là même à qui cette prononciation est familière, qu'il est à peu près impossible de les découvrir quand il s'agit d'un idiome éteint depuis plusieurs siècles.

En résumé, je pense qu'on doit lire *quluch* le nom gravé sur le pilier de Mourghâb, que l'inscription qui est ainsi conçue, *âdm quluch khchâhyôh akhâmnôchôh*, doit se traduire par « Ceci est Cyrus roi, « Achéménide, » et que nous devons voir dans le personnage au-dessus duquel est placée cette inscription, la représentation de l'apothéose du grand Cyrus, à la mémoire duquel aura été élevé l'édifice dont ce beau fragment atteste la magnificence. La présence de ces ruines non loin du tombeau que M. Grotefend a reconnu, d'après Morier, pour celui de Cyrus, me paraît une présomption assez forte en faveur de cette opinion; et je m'y trouve confirmé par la différence même qu'on remarque entre l'image de Cyrus et celles de Darius et de Xerxès qui décorent les monuments de Persépolis. Darius et Xerxès y paraissent entourés des insignes de la puissance suprême et suivis

d'officiers portant le parasol et le chasse-mouche, c'est-à-dire qu'ils sont représentés sur les monuments comme ils sont désignés dans nos inscriptions, où ils sont appelés *rois des provinces* et *chefs des braves*. Dans les ruines de Mourghâb, au contraire, l'image du roi mortel est remplacée par celle d'un personnage aux ailes déployées, qui semble avoir déjà pris rang au nombre des Izeds ou de ces génies protecteurs, parmi lesquels la vénération du peuple dut compter sans doute le fondateur de la monarchie persane. En un mot, il me semble que sur les monuments de Persépolis, Darius et Xerxès, les seuls rois dont on ait jusqu'ici découvert les noms et les images, n'ont pas encore dépouillé le caractère de l'humanité, tandis qu'à Mourghâb, au contraire, tous les insignes de la puissance mortelle ont disparu pour faire place à des symboles qui ne paraissent pas tous également d'origine persane, mais dont l'intention religieuse ne peut être méconnue.

§ II.

INSCRIPTION DE TARKOU.

L'inscription à laquelle est consacré ce paragraphe n'est encore connue que par le dessin qu'en a donné N. Witsen dans la seconde partie de ses Voyages. Comme cet ouvrage n'est pas très-commun en France, j'ai cru devoir traduire le passage de la relation de Witsen qui se rapporte à l'inscription dont je vais parler.

« Dans les terres au delà de Tarkou, Boinak et Osmin, est une « contrée où un médecin allemand qui l'avait traversée, en fuyant la « colère de *Stenko Rasin*, m'a dit avoir vu sur des voûtes, sur des mu- « railles et sur les montagnes, des lettres gravées de la même forme « que celles qui se trouvent sur les ruines de Persépolis, qu'il avait « également vues. Cette écriture appartient, dit-on, à la langue des « anciens Persans, *Gaures, Gabres*, ou adorateurs du feu. On en

« trouvera ici deux spécimens que je donne, quoique aujourd'hui « ces caractères soient inintelligibles. Dans tout le pays, disait ce « médecin, surtout à peu de distance de Derbent, dans les mon- « tagnes situées à côté de la grande route, on voit, gravées sur le roc, « des figures d'hommes habillés d'une manière fort étrange, en cos- « tume d'anciens Grecs ou peut-être de Romains, et non-seulement « des figures isolées, mais des scènes entières et des représentations « d'hommes liés à la même action, des colonnes brisées, des aque- « ducs, des arcades pour passer au-dessus des creux et des vallées. « Entre autres monuments, on y voyait une chapelle bâtie de pierre, « révérée de quelques chrétiens arméniens qui habitent aux environs, « et sur les murs de laquelle étaient gravés beaucoup des caractères « dont j'ai parlé ci-dessus. Cette chapelle avait servi autrefois aux « Perses païens qui adoraient la divinité dans le feu[159]. »

Les deux spécimens dont parle Witsen sont, 1° l'inscription de Tarkou que reproduit notre planche V, n° 2; 2° cinq lignes composées chacune de trois caractères ou groupes, excepté la dernière qui n'en a que deux. Ces caractères offrent une ressemblance frappante avec des signes de l'écriture cunéiforme du troisième système; mais ils sont évidemment tracés à rebours. Le voyageur hollandais ne dit pas d'une manière positive où se trouvent ces deux spécimens, et l'on ne peut pas même affirmer, d'après son récit, que ces deux fragments soient des inscriptions complètes. Aussi M. Grotefend, qui a eu occasion de citer le texte que nous venons de traduire, s'est-il exprimé à cet égard en des termes qui prouvent qu'il ne croyait pas à l'authenticité des copies de Witsen. Après avoir résumé en quelques mots le récit qu'on vient de lire, il ajoute : « Witsen en a donné deux « spécimens, dont le premier est réellement de l'écriture cunéiforme, « mais dont le second n'a qu'une ressemblance éloignée avec cette « écriture. Le premier paraît avoir été composé de caractères persé- « politains uniquement pour servir de point de comparaison; car il

[159] *Noord en Oost-Tartarye*, II° partie, pag. 563. Amsterdam, 1705.

« contient un mélange de signes empruntés aux trois systèmes d'écri-« ture qu'on trouve à Persépolis[140]. » D'un autre côté, M. Saint-Martin, rappelant en 1822 l'existence de cette inscription, semble ne pas avoir conçu les mêmes soupçons que M. Grotefend, dont il ignorait d'ailleurs les doutes; car il n'hésite pas à regarder la première des inscriptions de Witsen comme ayant été exactement copiée[141].

Cette opinion nous paraît recevoir une grande vraisemblance de l'existence d'une autre copie de cette même inscription, que nous avons en ce moment sous les yeux. Cette copie fait maintenant partie des papiers du docteur Schulz, et elle a pour titre : « *Inscription de* « *Tarkou, d'après un dessin du prince Dimitri Cantémir, qui se trouvait* « *avec les instructions de Güldenstädt.* St. P. 4 aug. 1807[142]. » Cette note, qui est écrite de la main de M. Klaproth, me fait supposer que la présente copie a été donnée par lui soit au docteur Schulz, soit à M. Saint-Martin, sans doute postérieurement à la rédaction du mémoire lu par ce dernier à l'Académie en 1822; car si M. Saint-Martin eût eu connaissance alors du dessin attribué par Klaproth au prince Dimitri Cantémir, il n'eût pas manqué d'ajouter qu'il avait entre les mains deux copies de cette inscription, l'une manuscrite, l'autre déjà publiée par Witsen.

Quoi qu'il en soit des causes qui ont réuni cette copie à la collection précieuse dont elle fait partie maintenant, il suffit de la comparer à la gravure exécutée sur bois qu'a donnée Witsen de l'inscription qui va nous occuper, pour se convaincre qu'elle reproduit le même original. Il n'est pas jusqu'aux très-légères différences que l'on remarque entre ces deux copies, qui ne doivent être considérées comme des preuves de leur égale authenticité. Car si celle du prince

[140] *Hall. allgem. Lit.-Zeit.* avril 1820, pag. 845.

[141] *Mém. de l'Acad. des Inscr.* II[e] série, tom. XII, 2[e] partie, pag. 114. Rien dans le récit de Witsen n'autorise à admettre, comme l'a fait M. Saint-Martin, que le premier spécimen se trouve sur la porte de la ville de Tarkou. Cependant nous continuons à désigner ce spécimen par le nom de *Inscription de Tarkou*, parce que, s'il en faut croire le voyageur hollandais, c'est non loin de cette ville qu'on l'a trouvé.

[142] *Voyage scientifique du docteur Schulz*, cote 13, 7[e] partie, 7[e] pièce.

Dimitri eût été faite d'après Witsen, il est probable qu'elle eût rendu trait pour trait le dessin de l'auteur hollandais, par la raison qu'il est plus facile de copier exactement d'après un livre que d'après le monument lui-même. Et si quelque faute eût pu se glisser dans la seconde copie, c'eût été plutôt l'omission de quelque signe que l'addition d'un trait nouveau. Or, c'est précisément la gravure de Witsen qui omet un des traits d'une lettre où ce trait paraît indispensable, tandis que la copie du prince Dimitri le donne dans la position où il doit être. D'un autre côté, Witsen me paraît avoir figuré un autre caractère plus exactement que le prince Dimitri, nouvelle preuve que le dessin de ce dernier n'a pas été pris sur la gravure de Witsen, mais sur le monument lui-même. Je pense donc que l'inscription reproduite par Witsen est tout à fait authentique, et je regarde le dessin du prince Dimitri Cantémir comme une autre copie de cette même inscription. Sans doute je suis frappé, comme M. Grotefend, du mélange singulier de caractères appartenant aux trois systèmes persépolitains, qu'on y remarque; mais ce mélange, quelque nouveau qu'il doive paraître, n'est plus une raison suffisante pour nous engager à rejeter un monument dont l'existence se trouve confirmée par une copie nouvelle. J'ajouterai que si l'on admet l'explication que je vais en proposer, on sera peu surpris que l'artiste auquel est due une inscription qui est, relativement parlant, aussi moderne, n'ait pas observé avec autant de soin qu'on le faisait à Persépolis, cinq siècles avant notre ère, la distinction rigoureusement établie entre les trois systèmes d'écriture cunéiforme.

L'inscription de Tarkou, que donne la planche V, n° 2, est copiée d'après le dessin du prince Dimitri Cantémir, auquel j'ai ajouté les deux seules variantes que fournisse la gravure de Witsen : elles sont indiquées par un double V. Elle se compose de deux lignes où l'on reconnaît au premier coup d'œil l'emploi de deux systèmes d'écriture différents l'un de l'autre. Les trois premiers caractères appartiennent manifestement au système dont nous nous sommes occupé dans ce mémoire. On y reconnaît aisément *drç*, et chaque lettre est

distinguée de celle qui la suit par un point. Après la lettre *ç*, paraît un signe qui n'existe pas dans le premier système ; ce signe est suivi d'un clou isolé, lequel précède immédiatement le caractère du premier système que nous représentons par *y*. Comme chaque lettre est accompagnée d'un point qui la sépare de la lettre suivante, on est tenté d'abord de considérer ces trois signes comme trois caractères distincts qui représentent peut-être, dans une autre espèce d'écriture, les trois caractères de l'alphabet persépolitain que nous lisons *ârç*. Cette conjecture paraît même confirmée par la présence du troisième système des écritures cunéiformes dont on reconnaît aisément plusieurs signes dans les lettres qui suivent. Enfin elle reçoit une vraisemblance nouvelle de la facilité avec laquelle on peut expliquer ce mot *ârç*, en supposant que c'est le nom du roi *Arsès* de Moïse de Chorène[143].

Cependant, comme je n'ai pu, malgré un examen très-attentif, trouver que les deux traits isolés ainsi que le , jouent dans le second système un rôle analogue à celui des trois premiers signes de notre inscription, j'ai dû renoncer à chercher, dans les trois caractères qui suivent *ârç*, quelques traces du second alphabet cunéiforme. Je suppose donc que le crochet et le clou isolé doivent être réunis pour former un caractère unique, celui-là même dont nous avons reconnu l'existence au commencement du mot *qaluch*. La présence du *y* n'a plus rien alors qui doive surprendre ; car nous ne sommes pas encore sortis du premier système auquel appartient ce caractère qui termine ici notre mot. Je lis donc les cinq premières lettres de cette inscription *ârçqy*, terme que je regarde comme synonyme du titre d'*Arsacide*. La seule objection que l'on puisse adresser à cette lecture, c'est que le caractère dont je fais un *q* zend est, comme nous le disions tout à l'heure, divisé en deux parties, et que pour y voir la lettre que nous désirons il faut faire abstraction du point, signe sur l'existence duquel il ne peut rester le moindre

[143] *Histor. armen.* lib. II, cap. 65 ; Whiston, pag. 188.

doute, et qui se trouve dans la gravure de Witsen, comme dans la copie du prince Dimitri. Mais la difficulté que j'ai éprouvée à rendre compte de ces deux parties envisagées isolément, jointe à la grande vraisemblance de la lecture que donne leur réunion, m'a décidé à regarder le point comme n'ayant pas ici la valeur qu'il a auprès des autres caractères. Qui sait d'ailleurs s'il ne résulte pas de quelque défaut dans la pierre, qu'on aurait pris à tort pour un point?

Quoi qu'il en soit, si l'on doit s'attendre à trouver un nom royal sur une inscription gravée dans un pays aussi éloigné du centre de la monarchie persane, c'est bien certainement celui d'*Arsacide* plutôt qu'aucun autre. Les provinces situées au nord du Caucase n'ont jamais dû être soumises à l'empire des Achéménides, tandis que les Parthes, sortis d'une des contrées les plus septentrionales de la Perse, se sont de bonne heure assuré la possession des montagnes presque inaccessibles qui leur ont plus d'une fois servi de retraite. Il y aurait plus que de la témérité à essayer de déterminer, d'une manière même approximative, l'Arsacide auquel est consacrée notre inscription. On peut seulement supposer qu'elle est relative à l'un des rois les plus puissants de cette dynastie, à l'un de ceux qui avaient étendu leur domination au delà du Caucase. L'histoire, il est vrai, nous montre les Parthes presque toujours occupés des provinces méridionales et occidentales de leur empire; mais il est naturel de supposer que les rois qui luttèrent avec tant de succès contre la puissance romaine avaient su établir leur autorité dans le Caucase de manière à n'être pas troublés dans les plans qu'ils exécutaient sur un autre théâtre, soit pour la défense de leurs conquêtes, soit pour l'envahissement de nouvelles provinces. D'ailleurs, les localités mêmes où Witsen nous permet de supposer que se trouve notre inscription donnent à penser qu'elle a pu être gravée par un Arsacide d'Arménie, par un roi comme Khosrou le Grand, qui vainquit les Khazars jusque dans leur propre pays, et y fit graver des inscriptions pour perpétuer le souvenir de ses victoires[144].

[144] Saint-Martin, *Mém. sur l'Arménie*, tom. I, pag. 302.

Peut-être les caractères qui suivent ce nom propre donneront-ils quelques éclaircissements sur ce sujet; quant à présent, le peu de progrès que l'on a faits dans le déchiffrement du système d'écriture auquel ils appartiennent nous impose à cet égard la plus grande réserve. Nous ne pensons pas d'ailleurs que des inscriptions aussi courtes que celle qui nous occupe puissent offrir des moyens assurés de déchiffrement. Pour deviner la valeur d'un signe, il faut le voir dans des positions diverses, et connaître d'une manière positive le nombre et la nature des combinaisons dont il fait partie. Ici en outre on ne peut qu'être frappé du mélange de lettres d'origines diverses qui suivent le dernier caractère du mot *árçqy*. A la différence des autres inscriptions de Persépolis, de l'Alvande et de Vân, où les trois systèmes d'écriture cunéiforme se distinguent nettement les uns des autres, et où l'on reconnaît sans peine qu'ils ne doivent être que la reproduction d'un même texte, traduit, selon toute apparence, dans des langues diverses, l'inscription de Tarkou nous offre une réunion singulière de lettres appartenant sans aucun doute au second et au troisième système, confondues avec des signes du premier alphabet. C'est ce dont on pourra se convaincre en comparant la fin de la première ligne et la seconde tout entière de cette inscription, avec les petites inscriptions de la planche XXIV de Niebuhr. Il me semble donc bien difficile d'arriver à se faire une idée nette du contenu de cette partie de l'inscription, tant que l'on ne possédera pas l'alphabet complet du second et du troisième système cunéiforme. Aussi ai-je principalement pour but, en exposant les observations que j'ai faites sur ce monument, de rapporter chacun des caractères dont il se compose aux divers systèmes auxquels ces caractères me semblent appartenir.

Immédiatement a[illegible], le caractère *y* du premier alphabet, et sans autre signe de sépar[illegible]ion que le point, nous trouvons un caractère assez compliqué qui est formé de quatre crochets superposés les uns aux autres, et auxquels est ajouté un trait placé vers le milieu de la lettre, dans une direction parallèle à la ligne de l'écriture. Il est évi-

dent que ce caractère appartient à la troisième des écritures cunéiformes. On le remarque en effet tracé exactement comme nous l'avons ici, à la ligne 6 de l'inscription C de Niebuhr, laquelle répond au n° B de la même planche, et on le retrouve encore lignes 14, 22 et 23 de l'inscription L de la planche XXXI de Niebuhr, inscription qui répond à celle qui est désignée par la lettre H sur la même planche. L'existence de cette lettre peut être également constatée sur la pierre de Michaux, dont les caractères appartiennent certainement au troisième système. J'ajoute que l'élément principal de cette lettre joue un grand rôle dans ce dernier système, et qu'il entre en composition avec d'autres signes. On voit par là que si nous devons trouver dans notre inscription des traces de la seconde espèce d'écriture, ce ne sera pas à la place où cette écriture se montre ordinairement, car il est clair que le troisième système occupe ici le rang qui, sur les inscriptions de Niebuhr, comme sur celles de l'Alvande et de Vân, est attribué au second[145].

Le signe suivant confirme cette observation de la manière la plus positive; car c'est exactement le même qui figure au commencement du nom de *Xerxès* de l'inscription E de Niebuhr; seulement dans les copies de Niebuhr, comme dans celles de MM. Steuart, Vidal et Schulz, il est visiblement incliné de gauche à droite, tandis qu'il est placé verticalement dans l'inscription de Tarkou. Cette différence dans la direction du signe est d'autant plus digne d'être remarquée que nous la verrons plus tard dans un autre caractère qui offre avec celui qui nous occupe une analogie que l'on ne peut méconnaître. J'ajoute encore que l'on chercherait vainement ce signe,

[145] Quand les inscriptions du premier système ne sont pas les premières, c'est-à-dire à gauche, ce qui est leur place ordinaire, elles sont gravées au milieu, entre le second système qui alors est à gauche, et le troisième qui est à droite, pour un spectateur placé en face du monument. C'est dans cette position que se trouve une inscription du troisième système copiée, sauf quelques lacunes, par M. R. Steuart à Persépolis, et qui fait maintenant partie des papiers du docteur Schulz. Je crois qu'on en peut dire autant de l'inscription de la fenêtre où se lit le nom de *Darius*, et qui a été copiée par Chardin et par d'autres voyageurs.

au moins sous cette forme, sur la pierre de Michaux ou dans la gravure de la grande inscription de sir Harford Jones[146]. Mais si l'on tient compte de la différence de direction que nous venons de noter sur l'inscription de Tarkou, on trouvera sur des monuments dont l'origine babylonienne est incontestable, notamment sur ceux dont nous venons de parler, un signe qui ressemble d'une manière frappante à celui de l'inscription de Tarkou. J'en citerai pour exemple les lignes 5 et 6 de la colonne de gauche de la gravure de Millin, planche VIII, la ligne 11 de la colonne de gauche de la planche IX, et les lignes 10, 14 et dernière de la colonne de droite du même monument[147]. Au contraire, dans la grande inscription publiée à Londres, ce signe ne se remarque qu'une seule fois, c'est-à-dire à la ligne 45 de la colonne VIII. Je n'avance cependant qu'avec une grande réserve l'opinion que je viens d'énoncer sur l'identité probable de la lettre de l'inscription de Tarkou et du signe que nous trouvons sur les deux monuments babyloniens les plus considérables qui soient à notre disposition. Ce que je désire établir, c'est qu'il est très-important de rechercher si les signes de la troisième écriture qui figurent sur des monuments trilingues comme ceux de Persépolis se retrouvent sur les inscriptions purement babyloniennes, où le troisième système paraît seul, sans être accompagné des deux autres. Car il se pourrait faire que, sur les inscriptions trilingues, ce système eût subi des modifications plus ou moins nombreuses, par exemple que les signes destinés à la transcription des noms propres comme ceux de Darius, de Xerxès, de Gochtâçpa, d'Achéménès, d'Ormuzd, eussent été ou altérés, ou même remplacés par d'autres signes plus propres à représenter des prononciations étrangères. Cette observation, sur laquelle nous reviendrons ailleurs, doit être prise en considération chaque fois que l'on compare une inscription de Persépolis, écrite

[146] *An Inscription of the size of the original, copied from a stone lately found among the ruins of ancient Babylon and sent as a present to sir Hugh Inglis, Baronet, by Harford Jones, Esquire, the hon. the East-India company's resident at Bagdad.*

[147] *Monum. ant. inédits*, tom. I, pl. VIII et IX.

selon le troisième système, avec les monuments trouvés dans les ruines de Babylone.

C'est également à l'écriture assyrienne qu'appartient le signe qui suit, avec cette différence toutefois qu'il se trouve aussi dans le second système. C'est une des preuves, entre tant d'autres, de l'analogie que présentent entre eux le second et le troisième alphabet cunéiforme. Ce signe se trouve en effet trois fois dans le nom de *Xerxès* de l'inscription E du troisième système, et il occupe toujours l'avant-dernière place dans le mot qui représente le nom propre *akhâmnôchôh.* Mais il est aussi à cette même place et dans ce mot même tel que l'écrit le second système, comme on peut s'en convaincre par la simple inspection de la ligne 4 de l'inscription F, planche XXIV, de Niebuhr. J'ajoute que ce même signe se voit aussi très-fréquemment dans la grande inscription trouvée dans les ruines de Babylone par sir Harford Jones, ainsi que sur la pierre de Michaux

Au caractère que nous venons de décrire succède celui dont nous avons déjà parlé, c'est-à-dire le signe initial du nom de *Xerxès,* toujours dans le troisième système. Ce signe, sur le dessin de Witsen, n'a que deux des trois traits supérieurs qui le caractérisent. Je suppose que nous pouvons donner à cette lettre la valeur d'un *k,* et à celle qui la précède celle d'un *ch* ou d'un *s;* car il est permis de penser, quelle que soit la nature de cette écriture, que les noms propres au moins doivent y être représentés d'une manière analogue à celle du premier système. En supposant en outre que le premier des quatre signes du troisième système que nous venons d'examiner soit un *a* bref, supposition que justifie jusqu'à un certain point l'analogie qu'on remarque entre la forme de ce signe et celle de la même voyelle dans le premier système, nous lirons nos quatre caractères *akchk,* ce qui n'est certainement pas fort éloigné de l'orthographe de *Achek,* nom du fondateur de la dynastie des Arsacides. Le mot *akchk,* écrit ainsi sans voyelles, rend même compte à la fois de la double orthographe de *Achek* et de *Archak* (d'où dérive le nom d'*Arsacide*). Car dans le premier cas la lettre qui précédait le *ch* est tombée; dans

le second, elle a été exprimée par la liquide *r*, dont le son, lorsqu'elle est prononcée fortement et du gosier, se confond aisément, dans quelques langues, avec un *k* ou un *g* dur. Nous avons donc ici deux orthographes différentes du titre d'*Arsacide* ou d'*Arsace*, orthographes répondant sans doute chacune à un dialecte distinct. Cet accord me paraît confirmer d'une manière complète la lecture que j'ai proposée pour ce mot, tel que l'écrit le premier système, et l'opinion que j'ai avancée sur l'existence de la lettre س, que nous a déjà donnée le nom de *quluch*.

Le mot que nous venons de déchiffrer est suivi d'un signe qui ne se retrouve dans aucune des inscriptions du troisième système existantes à Persépolis; en revanche, il est très-fréquent dans les inscriptions babyloniennes, et notamment sur les cylindres; il suffit, pour se convaincre de l'authenticité de ce signe, de jeter un coup d'œil sur la pierre de Michaux et sur les légendes des cylindres publiées par Hager ou par d'autres[148]. Il est néanmoins remarquable qu'on ne le voie pas dans la grande inscription publiée à Londres, si ce n'est en composition avec d'autres lettres; c'est en quelque sorte le signe contraire que l'on y trouve très-fréquemment, puisque au lieu de deux clous traversés d'une barre horizontale on y a deux barres traversant un clou unique. Il est possible que le caractère de Tarkou et de la pierre de Michaux ne soit qu'une abréviation d'un signe plus compliqué, par exemple du dernier caractère de la première ligne de l'inscription C de Niebuhr, planche XXIV; car si l'on divisait par deux la somme des traits tant horizontaux que verticaux de cette lettre, qui est la seconde du mot répondant à *izrk*, on obtiendrait exactement le signe de Tarkou.

Quoi qu'il en soit, je pense que cette lettre appartient au nom de *akchk*, 1° parce que ce mot doit avoir autant de lettres que celui que je lis *árçqy*, et que le signe en question complète le nombre de cinq lettres qui se trouve dans *árçqy*; 2° parce que ce signe est

148 *Dissert. on the newly discovered Babylonian Inscr.* pag. 40, planche II.

suivi d'un *a* bref qui doit, selon toute apparence, être plutôt la première lettre du mot suivant que la dernière de celui qui nous occupe. Cette observation n'est sans doute qu'une probabilité; mais cette probabilité a elle-même une assez grande vraisemblance, puisque nous avons reconnu que les voyelles ne sont d'ordinaire écrites que lorsqu'elles sont initiales. Quand on voit le premier système des écritures cunéiformes omettre dans *ârçqy* toutes les voyelles, excepté la première, il n'est pas supposable que le troisième système ait exprimé, d'une manière extérieure, la voyelle qui, selon toute apparence, devait terminer ce mot. Il est bien difficile de déterminer la valeur d'un signe qui se montre aussi rarement sur les monuments trilingues, ceux par lesquels il me paraît nécessaire de commencer l'étude des écritures cunéiformes. L'orthographe de *akchk* est même assez différente de celle de *ârçqy*, pour qu'il soit permis de conjecturer que le caractère qui nous occupe peut n'être pas identique à celui qui termine *ârçqy*. Je remarque seulement que ce doit être une lettre qui exprime un rapport de descendance comme fait le *ân* persan, ainsi que l'a montré M. de Sacy; car je suppose que, dans notre inscription de Tarkou, le nom de *ârçqy* n'exprime pas un autre titre que celui de *descendant d'Arsace*.

Nous trouvons, après le signe dont nous venons de parler, la lettre *a* du premier système, tracée d'une manière très-régulière; elle me paraît indiquer le commencement d'un terme nouveau, qui est ou une transcription du nom de *ârçqy* dans un autre dialecte, ou un titre comme *descendant* ou *fils d'Arsace*, ou encore comme *roi*, *monarque*. Il semble que la présence d'un caractère qui appartient aussi manifestement à la première des trois écritures cunéiformes nous annonce un retour vers l'emploi de cet alphabet. Il n'en est rien cependant, et nous sommes immédiatement rejetés dans le troisième système par le caractère qui termine la première ligne, et par les quatre premiers de la seconde. De ces caractères je ne connais encore que les deux premiers de la seconde ligne, qui sont fréquemment répétés dans le troisième système. L'un me paraît être

une aspiration qui a, par sa forme, une grande analogie avec la gutturale commençant le nom de *Xerxès;* elle se trouve dans ce nom propre même et à la fin de celui qui représente *akhâmnôchôh.* L'autre est la voyelle *â* répondant à l'*â* ||| du premier système, celle-là même dont nous avons parlé plus haut dans la seconde partie de ce mémoire[149].

Le dernier signe de la première ligne et le troisième de la seconde appartiennent certainement au troisième alphabet des inscriptions persépolitaines; mais je n'ai pu jusqu'à présent en déterminer la valeur d'une manière précise; je remarquerai seulement que la première de ces lettres forme la partie principale d'un caractère qui figure dans le nom de *Darius*, et que tout nous porte à regarder comme la voyelle *i;* c'est un point que nous examinerons plus bas. Ce signe est suivi d'un caractère qui appartient également au troisième alphabet cunéiforme, ce dont on peut se convaincre en jetant les yeux sur la ligne 3 de l'inscription C, planche XXIV de Niebuhr. On le remarque encore très-fréquemment dans la grande inscription L de la planche XXXI du même voyageur. J'ignore quelle valeur il faut lui assigner, mais j'ai remarqué que dans une des inscriptions de Niebuhr, il semble remplacer plusieurs autres caractères dont il paraît être l'abrégé : c'est un point sur lequel je me propose de revenir dans un autre travail.

L'obscurité qui règne encore sur les cinq caractères du troisième système que nous venons de passer en revue cesse, du moins en partie, pour les six derniers caractères de la seconde ligne. Ces caractères appartiennent manifestement aux trois systèmes de l'écriture cunéiforme. C'est une circonstance assez singulière de voir paraître ici un mélange aussi complet de nos trois systèmes; mais cette circonstance même que nous avons remarquée déjà précédemment, et qui annonce, dans l'emploi des trois écritures cunéiformes, une certaine indécision, facilite jusqu'à un certain point le déchiffrement

[149] Voyez ci-dessus, pag. 98.

de ce mot, que je crois pouvoir lire *akskhid.* J'y vois une transcription nouvelle du titre patronymique écrit *ârçqy* ,dans le premier système. La finale *d* a peut-être ici une valeur dérivative analogue à celle du *y*.

Quoi qu'il en soit, mon déchiffrement repose sur les observations suivantes. Je conjecture que le premier signe est un *a*, parce que je le trouve dans le mot du second système qui répond à *akhâmnôchôh* du premier, et, ce qui est peut-être plus remarquable, dans le mot qui représente le pronom *ah* (il) de nos inscriptions. Je crois pouvoir en conclure que ce doit être une voyelle brève, ou une aspiration faible comme le ה hébreu.

Le second signe, qui appartient au troisième système, me paraît être un *k*, et j'inclinerais même à regarder cette consonne comme aspirée. Je remarque, en effet, entre les éléments qui entrent dans la composition de cette lettre et ceux qui constituent le *kh* du premier système, une analogie qui ne peut être méconnue. Pour voir ce fait sous son vrai jour, il faut se représenter la forme complète de ce caractère, qui est d'ordinaire assez diversement écrit. Cette forme se trouve la seconde de la quatrième ligne de l'inscription E, planche XXIV de Niebuhr. En la comparant avec le *kh* du premier système on ne sera pas longtemps sans s'apercevoir que le signe qui paraît affecté à la représentation de l'aspiration est, dans le caractère auquel nous renvoyons le lecteur, déplacé à la fois et divisé, le premier crochet étant mis au milieu entre les deux clous, et le second rejeté en dehors et à droite. Les deux clous eux-mêmes sont fractionnés et partagés en quatre parties, lesquelles se superposent l'une à l'autre, de manière à ne former en définitive que deux clous.

Le signe suivant serait exactement le *ç* du premier système, si le clou horizontal qui le traverse était plus court et placé à droite de la lettre entre les deux autres traits qui sont beaucoup moins prolongés. Nonobstant cette différence, je regarde ce caractère comme une variante de la lettre *ç* du premier système, laquelle lettre figure dans la seconde espèce d'écriture avec cette même va-

leur, au moins dans le mot qui représente le nom propre *Gâchtâçpa*. C'est ce dont on peut se convaincre en examinant le cinquième signe avant-dernier de l'inscription D de la planche XXIV de Niebuhr.

Le caractère suivant doit nous arrêter moins encore, car nous savons que c'est le *kh* du premier système. Cette lettre est suivie d'un signe très-compliqué qui occupe la place de l'*i* dans la transcription du nom de *Darius*, d'après le troisième système. C'est le caractère même dont nous avons parlé plus haut quand nous avons examiné la première ligne de l'inscription qui nous occupe. On y reconnaît, en effet, deux parties bien distinctes : la première qui est la lettre même dont nous venons de parler, la seconde qui est, selon moi, l'*â* long du troisième système. Cette dernière circonstance me paraît remarquable, et je suis disposé à en conclure que nous avons ici la voyelle *â* (quelle que soit la quantité de cette voyelle) modifiée par un signe qui en change sans aucun doute la valeur, en d'autres termes, considérée comme le support d'un autre son voyelle, à l'expression duquel elle contribue. Cette lettre, qui appartient sans aucun doute au troisième système, puisqu'on la trouve dans la grande inscription de Londres, figurée exactement comme sur le monument de Tarkou, peut passer pour la voyelle *i*, ou tout au moins pour le *y* semi-consonne.

Enfin le dernier signe, qui appartient au second système, est celui-là même qui occupe la place du *d* dans le nom de *Darius*, comme on peut s'en convaincre en examinant la dernière lettre de l'inscription F de la planche XXIV de Niebuhr. Ce même signe commence aussi le mot qui représente le persépolitain *dahunâm*, de sorte qu'il est permis d'avancer que le mot qui dans le second système d'écriture répond à *dahunâm* a certainement une lettre (et cette lettre est la première) en commun avec le terme persan. Enfin ce même signe est le dernier du nom d'*Ormuzd*, comme il est le premier de celui de *Darius*, circonstance qui ne laisse aucun doute sur la valeur qu'il faut lui attribuer.

Telles sont les remarques que m'a suggérées l'examen de la se-

conde ligne de l'inscription de Tarkou. Il m'a semblé que l'intérêt qui s'attache à un monument sur lequel on croit lire le nom d'*Arsacide*, et qui d'ailleurs, quelque nom qu'on y voie, est déjà une preuve certaine de la présence de l'écriture cunéiforme au delà du Caucase, méritait d'être étudié avec le plus grand soin, quelle que soit l'insuffisance des moyens que l'on a rassemblés jusqu'ici pour l'explication du second et du troisième système des écritures persépolitaines. C'est là un sujet sur lequel je me suis exprimé jusqu'à présent avec la plus grande réserve, parce que je dois en faire l'objet de quelques observations particulières, que je soumettrai peut-être quelque jour au jugement des personnes qui ont étudié spécialement les écritures anciennes de l'Asie.

FIN.

INDEX

DES MOTS ORIENTAUX

EXPLIQUÉS OU CITÉS

DANS CE MÉMOIRE.

TABLE DES MATIÈRES.